LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

la presse

samedi/dimanche

75 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

MONTRÉAL, SAMEDI 3 MAI 1980, 96e ANNÉE, no 105, 366 PAGES, 22 CAHIERS

Bolduc acquitté

C'est en pleurant que Gilles Bolduc, accusé de négligence criminelle dans la tragédie d'Eastman qui a coûté la vie à une quarantaine de personnes il y a deux ans, a accueilli hier le verdict de non culpabilité rendu par le jury. Au cours de l'entrevue qu'il a accordée en soirée à André PEPIN, M. Bolduc a avoué qu'il était physiquement épuisé, mais qu'il sortait enrichi de cette expérience pénible. Quant à l'avocat de M. Bolduc, Me Raynald Fréchette, il a déclaré n'avoir jamais été autant ému par un verdict.

— page A 4

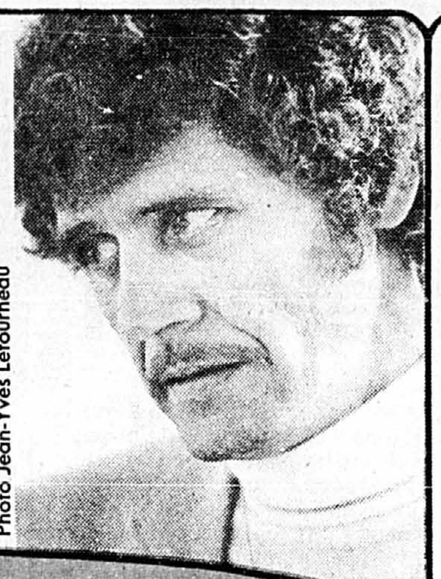


Photo Jean-Yves Létourneau

Hitchcock l'enfant solitaire

Le moment est bien choisi, nous dit Luc PERREAULT, pour revoir les films de Hitchcock et rendre un hommage au maître incontesté du suspense, illusionniste de génie qui, sous des dehors cyniques, cachait une âme d'enfant solitaire marqué par la peur.

page D 1



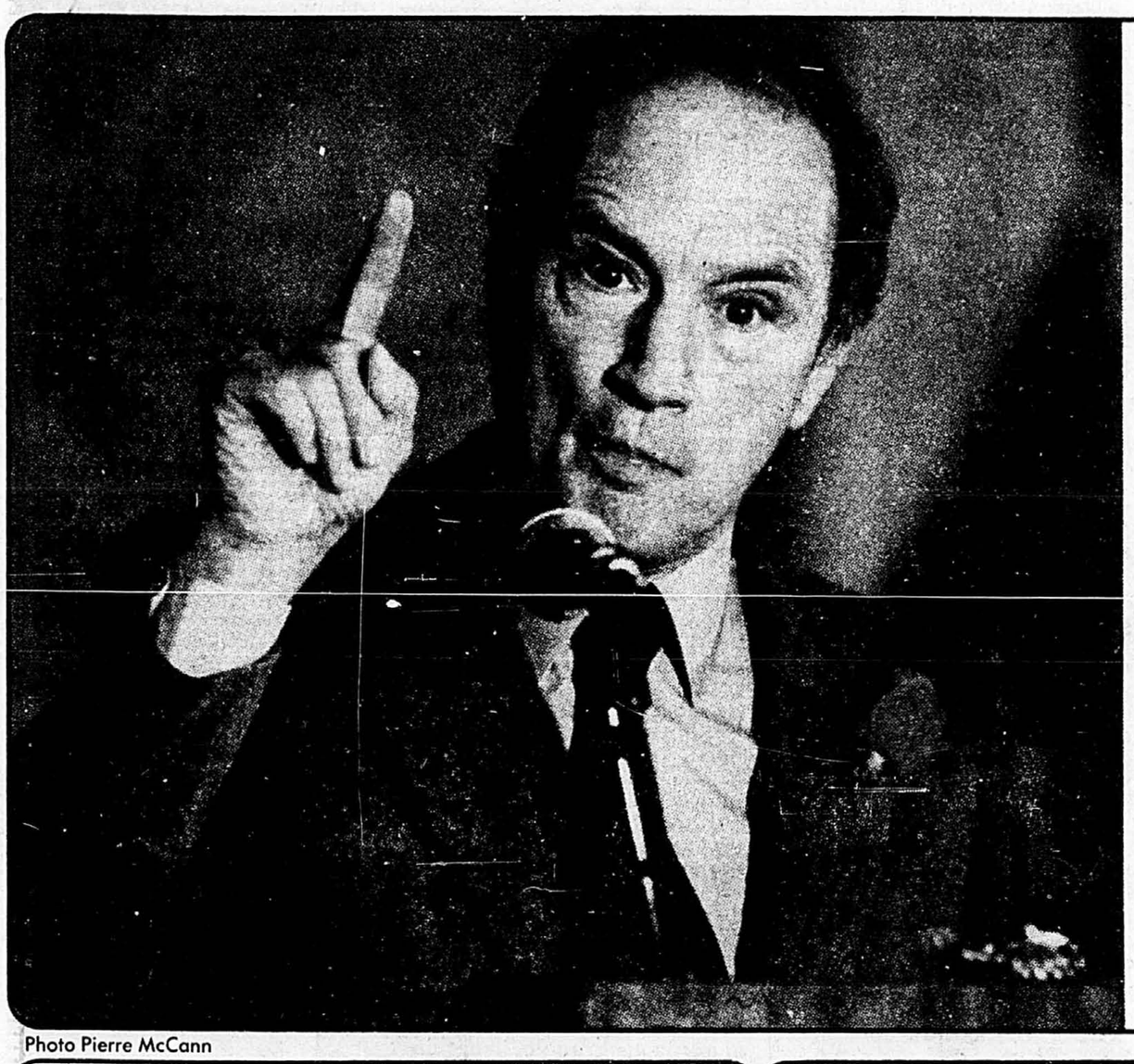


Photo Pierre McCann

TRUDEAU AUX QUÉBÉCOIS

LE OUI AU PQ: UN CUL-DE SAC

■ C'est sur un thème cher au PQ, celui de la fierté des Québécois, que le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a donné hier le coup d'envoi à sa participation à la campagne référendaire dans la métropole.

GILBERT LAVOIE

M. Trudeau a accusé le gouvernement du Québec d'avoir berné les vrais indépendantistes, et d'avoir compromis la fierté de tous les Québécois en les plaçant devant un cul-de-sac humiliant. Il a du même coup mis au défi le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, de faire savoir à la population ce qu'il entend faire de sa souveraineté-association, si le «non» l'emporte au référendum.

Le discours de M. Trudeau, prononcé devant plus de 2,000 personnes réunies par la Chambre de Commerce de Montréal à l'hôtel Reine-Elizabeth, constituait sa première participation officielle à la campagne référendaire en sol québécois. C'est donc un message mûrement préparé (il y travaillait encore tard hier soir et tôt ce matin) mais donné à partir de notes personnelles et non d'un texte écrit, que le chef de l'État canadien a livré à la population québécoise à 15 jours du référendum. Comme cela était prévisible, il ne s'est pas engagé plus avant sur le sujet de la réforme constitutionnelle, en dépit des pressions faites en ce sens par les partis d'opposition aux Communes d'Ottawa, depuis quelques jours. Il a préféré sortir les forces du «non» de l'attitude défensive qu'elles avaient adoptée depuis le début de la campagne, en raison de la nécessité de réfuter les attaques péquistes.

La fierté québécoise

C'est donc sur le thème de la fierté, habilement exploité par les forces du «oui», que M. Trudeau a donné le signal de l'offensive. Signalant que des changements constitutionnels n'ont rien de dramatique en soi et qu'un peuple peut même en sortir grandi à condition de s'y engager avec fierté et courage, il a déclaré que le Québec a atteint un point où il doit prendre une décision. «Il faut rester au sein du Canada ou en sortir... une porte doit être ouverte ou fermée», a-t-il lancé, en fredonnant

Texte intégral du discours de M. Trudeau en page F 1

Voir TRUDEAU, page A 2

Photo Robert Nadon

SPORTS

Plante, bientôt citoyen suisse

Jacques Plante, peut-être le plus grand gardien de buts de tous les temps, vit en Suisse et deviendra citoyen de ce pays sous peu. JEAN BEAUNOYER l'a rencontré et lui a demandé de se raconter. Page E 1



LÉVESQUE À TRUDEAU

«Si c'est non, on tournera en rond»

■ D'après M. René Lévesque, s'il y a un «non» au référendum (ce qu'il ne croit pas), il restera au gouvernement québécois son mandat traditionnel «de continuer à tourner en rond dans les négociations avec Ottawa comme on le fait depuis 30 ou 40 ans... mais cette fois avec une force de négociation affaiblie».

YVES LECLERC

M. Lévesque commentait en conférence de presse le discours prononcé quelques heures plus tôt par son vis-à-vis fédéral Pierre Elliott Trudeau. Plutôt que de tenter une réplique systématique point par point, il s'est attaché à dédramatiser le tout.

Ainsi, son premier commentaire a été que «M. Trudeau plane dans les abstractions et a perdu tout contact avec la réalité vécue», y compris les dissensions et les désaccords qui règnent dans son propre camp. Il a cité en exemple les doutes du chef intérimaire de l'Union nationale M. Michel LeMoignan, et

Voir LÉVESQUE, page A 2



ÉDITO

L'ENTRÉE DE TRUDEAU DANS LA CAMPAGNE

par Marcel ADAM

page A 6

AU CAPRICE DU TEMPS

Le chant des cigales et mes distractions

de Roger Lemelin

page A 7

LE PÈRE LÉVESQUE À DORIS LUSSIER

Machiavel et Duplessis seraient fiers de vous

page F 3

LE MONDE

Dissidents cubains battus à La Havane

Apparemment inspirés par les propos de leur président, au moins 300 Cubains, voyageant à bord d'autobus du gouvernement, ont attaqué plus de mille dissidents cherchant à partir vers les États-Unis. L'incident s'est produit à La Havane, devant des policiers passifs, alors que les assaillants rouaient leurs concitoyens de coups de tuyaux et de bâtons, en les traitant de vermines. Au moins 400 des victimes de cette attaque ont trouvé refuge dans les bâtiments de la section des intérêts américains dans la capitale cubaine.

page B 1

SOMMAIRE

Annonces classées: F 4 à F 8
G 1 à G 8, H 7 à H 22
Arts et Lettres: D 1 à D22
— Horaires: D 12
Bandes dessinées: ••14
Bricolage: E 14
Carrières et professions:••1 à ••13
Décès, naissances, etc.: E 12
Échecs: ••15
Économie: C 1 à C 7
Êtes-vous observateur?: G 5
FEUILLETON Holocauste: H 7
Gastronomie: D 25
Jardinage: E 15
Le cruciverbiage d'Aral: G 6
Mots croisés: ••14
Nos amies les bêtes: H 13
Quoi faire la semaine prochaine: H 6
Horoscope: ••14
Restaurants: D 23 à D 26
Sports: E 1 à E11
Vacances-Voyages: •1 à •14
Vivre aujourd'hui: H 1 à H5

DURANT LES 10 DERNIERS JOURS

Le monde a frôlé la guerre

Un texte de Jean Pelletier sur le raid militaire américain en Iran

Page A 8



10 GROS LOTS DE $1 MILLION

loto-québec



«AIDEZ-MOI À AIDER LES CANADIENS», DEMANDE-T-IL

De Bané réclame plus d'argent et un mandat élargi

OTTAWA — Officiellement, les ministres sont toujours très satisfaits de ce qui leur arrive. Si d'aventure il sont quelque raison de se plaindre, c'est uniquement entre les murs capitonnés du conseil des ministres qu'ils le feront. Sauf — exception qui confirme la règle — le

MARIO FONTAINE
(de notre bureau d'Ottawa)

titulaire de l'Expansion économique régionale, M. Pierre De Bané.

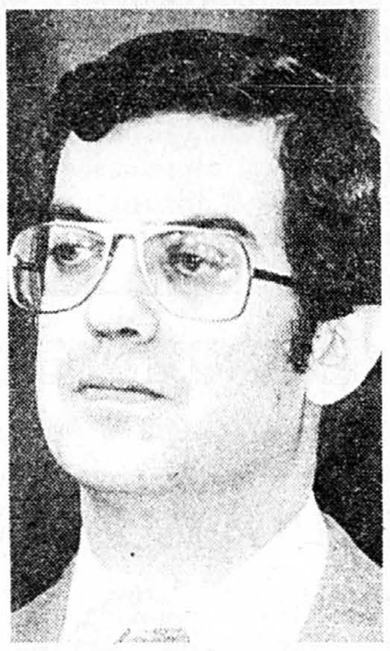
Celui-ci a publiquement réclamé plus d'argent et un mandat élargi pour le MEER aux Communes hier, adressant sa requête aussi bien au premier ministre Trudeau qu'aux autres ministres et aux députés, ceux de l'opposition inclus.

«Aidez-moi à aider les Canadiens, où qu'ils vivent, à obtenir des chances égales», de dire M. De Bané en l'absence toutefois de la plupart de ses collègues du cabinet et de M. Trudeau lui-même, retenu à Montréal pour un discours.

Le député de Matane ne nie pas que son appel du pied pour obtenir des crédits supplémentaires et une compréhension accrue sort de l'ordianire, mais il se défend bien en revanche de servir ainsi une sorte d'avertissement au premier ministre et à ses collègues de la Chambre.

D'ici à quelques semaines, M. De Bané déposera un document au conseil des ministres, définissant la nouvelle orientation qu'il aimerait donner à son ministère au cours des prochaines années et comprenant un projet de loi pour la mettre en application.

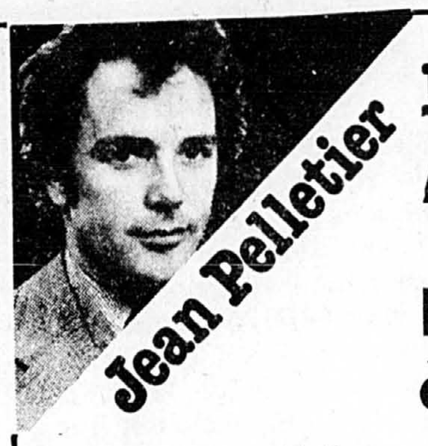
Selon lui, les disparités qui existent entre les diverses régions canadiennes sont une honte nationale. Mais il est difficile de les combattre avec un ministère dont le budget n'atteint pas $600 millions, souligne M. De Bané, sans compter que les 29 autres ministères fédéraux ne tiennent pas toujours compte de cet aspect avant d'élaborer leurs politiques.



Pierre De Bané

Il a de plus lancé un appel à la coopération aux partis de l'opposition, les incitant à faire preuve de moins de partisanerie lorsqu'ils s'en prennent à son ministère afin de régler ce «désastre national». Le problème est trop important pour cela, dit-il.

Le responsable du ministère de l'Expansion économique régionale affirme ne pas être très impressionné lorsque les détracteurs du MEER font remarquer que les disparités régionales existent tout autant sinon plus aujourd'hui qu'il y a dix ans alors qu'il devait justement les faire disparaître: «Ce pays-là n'a pas été fondé sur l'efficacité», explique-t-il.



Jean Pelletier

LE CARNET AMÉRICAIN

De Vance à Muskie

WASHINGTON — En Europe il est de mise de se payer la tête de Jimmy Carter, accusant ce dernier d'être le plus indécis des présidents américains depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Cette impression, les seuls qui la partagent ici (ils sont nombreux) sont les columnists conservateurs qui aspirent à un président isolationniste, autoritaire et agressivement anti-communiste.

Ce débat nourrit finalement la candidature Reagan et entretient le rêve d'un renversement des démocrates le 4 novembre prochain.

Les républicains misaient donc beaucoup récemment sur la démission du secrétaire Cyrus Vance pour attaquer à nouveau Carter sur le front domestique à l'issue du sauvetage raté des 50 otages en Iran. Mais tels les Européens, et Ted Kennedy, les républicains minimisèrent au départ la capacité de Jimmy Carter de se retourner à la dernière minute, amortissant sa chute libre par une manoeuvre inattendue.

Résultat, on accuse aujourd'hui Cyrus Vance d'avoir manqué de solidarité envers son chef et si on le félicite pour son intégrité, on déplore son sens politique.

Les Américains, soutiennent ces critiques, avaient parfaitement le droit de ne pas divulguer aux Européens l'opération militaire que concoctait la Maison-Blanche et le prestige de Vance n'y aurait rien perdu s'il était demeuré à son poste.

Mais la nomination d'Edmund Muskie change profondément l'équilibre des relations internationales des Etats-Unis. Selon les déclarations faites à LA PRESSE par un officiel américain au département d'Etat, la stratégie de Jimmy Carter face à l'Iran sera dorénavant de minimiser le sort des otages et d'accentuer l'importance de la solidarité internationale face à un pays qui a fait fi si allégrement des principes fondamentaux du droit entre les nations. Edmund Muskie est le seul qui peut assumer ce mandat dans les conditions actuelles.

Ce genre de diplomatie n'assouvira sans doute pas une large part de l'électorat américain qui aspire à la ligne dure. Certes. Mais elle aura au moins le mérite de démontrer l'importance pour l'Europe et le reste du monde de mettre au rancart son antiaméricanisme lorsqu'il en va de la paix mondiale.

TRUDEAU

Suite de la page A 1

une rengaine de sa jeunesse: «On est Canadien ou bien on ne l'est pas». Déclarant ne pas s'être scandalisé en voyant des gens comme Pierre Bourgault ou Marcel Chaput opter pour l'indépendance, il a affirmé que ces «Don Quichotte démontrant un sens de l'honneur, commandent un certain respect parce que d'autres personnes les prennent pour des prophètes». «Nous on pense que leur option est une erreur, mais à tout le moins c'est une idée forte», a-t-il expliqué.

«Mais où sont-ils donc aujourd'hui ces chevaliers de l'indépendance, ces preux de l'option québécoise?» a-t-il demandé, en faisant allusion à la thèse de la souveraineté-association du PQ. «De séparatistes, ils sont devenus indépendantistes, puis souverainistes; mais craignant le rejet d'une option trop limpide, ils sont passés à la souveraineté-association, et en plus de ça ils ne demandent plus qu'un mandat de négocier. Avouez que comme noblesse d'un idéal et esprit de décision on a déjà vu mieux.» Selon M. Trudeau, la stratégie du Parti québécois a réduit à néant la fierté des Québécois qui désiraient prendre leur sort en main. «On nous propose de voter pour une option qui met le choix de notre destinée entre les mains des autres», a-t-il déclaré, en faisant allusion à la promesse de négocier une association économique avec le reste du Canada. Il a signalé que des pays comme l'Irlande ou l'Algérie n'ont pas demandé d'association préalable avec la Grande-Bretagne et la France, en se lançant à la conquête de leur indépendance. M. Trudeau a accusé le gouvernement québécois d'avoir canalisé toutes les énergies manifestées à ce chapitre depuis 20 ans au Québec, pour «obtenir un mandat pour faire quelque chose qui relève des autres».

Faisant état du refus de négocier la souveraineté-association manifesté par les autres provinces, il a accusé le PQ d'engager les Québécois dans un cul-de-sac humiliant, en leur proposant une option dont on sait à l'avance qu'elle sera refusée.

Si «non»

Le chef du gouvernement canadien a par ailleurs pressé les Québécois de faire préciser aux tenants du «oui» l'attitude qu'ils adopteront si c'est le «non» qui l'emporte le 20 mai.

«Est-ce que M. Lévesque dira qu'un «non» n'a pas la même valeur juridique qu'un «oui», et qu'un «non» n'est pas définitif, qu'il faut un deuxième, un troisième ou un quatrième référendum, jusqu'à ce qu'on ait un «oui»? Je pense qu'on a le droit de savoir», a-t-il déclaré. M. Trudeau a demandé aux Québécois s'ils avaient reçu un engagement clair de M. Lévesque à ce sujet. «Un «non» l'amènera-t-il à dire: On a perdu notre gageure, on redevient le bon gouvernement que l'on prétendait être en 1976... on va essayer d'améliorer le fédéralisme?»

M. Trudeau a conclu son discours en demandant à tous les Québécois de se poser cette question et de la poser aux tenants du «oui». «Si vous n'osez pas nous dire la réponse, nous saurons que le référendum est piégé et que vous n'avez pas le courage de nous dire quelles sont vos véritables intentions», a-t-il terminé, en s'adressant au gouvernement québécois.

M. Trudeau a été le seul orateur de la réunion hier midi. Le président du Comité du «non», M. Claude Ryan, qui était assis à la table d'honneur mais en retrait à sa gauche, près du sénateur Jean Marchand, a été chaudement applaudi lorsqu'il a été présenté à la foule. Mais il n'a pas prononcé de discours. Les troupes fédéralistes jubilaient d'enthousiasme à la suite de l'intervention de M. Trudeau, qui a livré, de l'avis de tous les observateurs, l'un des meilleurs discours de sa carrière. Visiblement, les tenants du «non» estimaient hier soir que la balle était maintenant dans le camp du «oui». «J'ai donc hâte d'entendre la réponse de René Lévesque», a glissé une femme à son mari en sortant de la salle.

LÉVESQUE

Suite de la page A 1

les critiques de M. Trudeau à l'égard de Joe Clark «pour deux concessions mineures que M. Clark a faites aux provinces l'an dernier».

Ce dernier point, a-t-il noté, montre ce que pourrait être un fédéralisme renouvelé à la Trudeau «qui est non seulement l'homme du statu quo, mais celui de la centralisation à outrance».

M. Lévesque s'est cependant dit heureux que le premier ministre fédéral soit venu faire campagne au Québec, car «il n'y a rien d'anormal là-dedans, ça clarifie les choses, on voit qui est vraiment en charge dans le camp du non».

A son avis, cependant, M. Trudeau s'accroche encore à ses rêves brisés d'il y a douze ans, «bilinguisme et biculturalisme, langues officielles, French Power» au lieu d'admettre qu'il a échoué.

Il l'a cependant remercié d'avoir «de nouveau précisé que la souveraineté-association ce n'est pas l'indépendance ni la séparation... J'aurais bien voulu voir le visage de M. Ryan quand il a dit cela», a-t-il poursuivi.

Il a aussi relevé l'affirmation de M. Trudeau que «nous avons eu une demi-douzaine de constitutions avant l'actuelle, la seule qui soit fédéraliste... ce qui prouve que Canada et fédéralisme ne sont pas inséparables».

Par contre, il a traité d'absurde la comparaison entre la démarche de la souveraineté-association et celle d'un Haïti ou d'un Cuba qui voudrait s'associer avec le Canada, ces pays n'étant liés au Canada ni par l'histoire, ni par la géographie, ni par un long passé de libre échange comme l'est le Québec.

Interrogé sur les connotations de «racisme latent» que pourraient avoir les exemples choisis par M. Trudeau, il a avoué s'être posé la question, mais pour finalement conclure que «non, il doit avoir choisi Haïti et Cuba simplement parce qu'il va souvent en vacances par-là». Plus tard, il devait demander à un journaliste: «Est-ce vrai qu'il a aussi parlé du Zimbabwe?»

M. Lévesque s'est ensuite attaqué à l'accusation de «sophisme» portée contre son argumentation par le premier ministre fédéral. Le raisonnement de celui-ci, a-t-il contré, repose sur des bases bien faibles en s'appuyant sur des déclarations de politiciens à qui on sait qu'il arrive de changer d'idée, alors que plusieurs sondages et études ont montré au contraire que le peuple canadien est disposé à négocier avec le Québec après un «oui» au référendum.

C'est à la fin de sa conférence de presse que M. Lévesque a répondu à la question de M. Trudeau: «Si c'est non, que fera-t-il?» en déclarant qu'il a de plus en plus confiance que ce sera «oui», mais que si le contraire arrivait, il serait désormais impossible de faire reconnaitre l'égalité entre les deux peuples, «qui est l'aspiration fondamentale du Québec».

Il a conclu en demandant à M. Trudeau de rectifier, lui, sa position sur l'effet d'un «oui» dans le sens d'un plus grand respect de la démocratie.

LOTO 6/36

Les six numéros gagnants sont:
1 — 3 — 9 — 25 — 27 — 32
complémentaire: 14

MINI-LOTO

Le billet numéroté 623022
rapporte $50,000

INTER-LOTO

Les détenteurs de billets portant (dans un ordre consécutif, au début, à la fin ou au milieu du numéro) les chiffres suivants: 1er numéro mobile: 495 gagnent $50; 2e numéro mobile: 8456 gagnent $250; 3e numéro mobile: 65743 gagnent $2,500.

Les trois numéros suivants (non décomposables) gagnent $25,000 chacun: 017631, 355666 et 199927.

Le gros lot de $250,000 décomposable: 936236 gagne $250,000.

Les billets se terminant par 36236 gagnent $2,500; les billets se terminant par 6236 gagnent $250; les billets se terminant par 236 gagnent $50.

LA QUOTIDIENNE (TIRAGE D'HIER)

8—4—3

Ne soyez plus jamais seul



Inter-Union
Montreal
388-5761
Pour rencontrer la femme ou l'homme qui saura faire votre bonheur, faites appel à une SOCIETE reconnue pour sa tenue morale, sa discretion a toute epreuve et son efficacite.
Montreal, metro Cremazie, 50 ouest Place Cremazie, suite 306 H2P 259 388-5761
Bureau independant
Le bonheur est trop fragile pour le confier au hasard

Nom ... Age ...
Profession ...
Adresse ... Tel ...
Ville ... Code Postal ... cel divorce(e) veuf (ve)
LP. 3-5-80

SEUL? SEULE?



Ensemble, vous pourriez former un couple heureux.
Ne laissez pas la solitude empoisonner votre vie. AGISSEZ!
Nous deux, une agence sérieuse et efficace vous accueillera avec compréhension et discrétion.
Pour un rendez-vous sans obligation:
861-0485
Agence de rencontres Nous deux Inc.
1440, rue Sainte-Catherine o., bureau 512.
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

Moi j'ai fait mon choix
J'ai choisi Alter Ego et j'ai rencontré un partenaire qui correspond vraiment à ma personnalité.
SERVICE DE RENCONTRES



Du lundi au vendredi de 13 hre à 21 hre
871-9673
1 Place Ville-Marie, suite 3235, Mtl, P.Q.
alter ego

LA ROUSSIN LAVAL



SITE EXCEPTIONNEL AU BORD DE L'EAU
MAISON DE STYLE EN BETON
5 MODÈLES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT
• Construction à l'épreuve du feu et des bruits.
• Près future station de métro.
• 20 minutes du centre-ville
• Piscine, marina, tennis
ITINÉRAIRE:
Par l'autoroute 13 (Mirabel), sortie boul. Samson ouest, prenez le rang du bord de l'eau, roulez vers Laval-sur-le-Lac (1 mille) et surveillez notre enseigne.
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi: 10h a.m. à 18h p.m. et samedi, dimanche, 13h p.m. à 18h p.m.
La Chaumière Québecoise Inc.
778 Bord-de-l'Eau, Sainte-Dorothée, Laval
689-1848
MAISONS MODÈLES BOUL. UNION
L-2548

AUJOURD'HUI DANS la presse
lisez les cahiers suivants:
• EATON
• PASCAL
• CASTOR BRICOLEUR
• LA BAIE
• BONIMART
• DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS
• K-MART
• SIMPSONS
• READER'S DIGEST

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: Maximum: 23	
Ensol. et pass. nuageux le soir	Ensol., venteux plus frais

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		16	Ensol., pass. nua.	Ensol., plus frais
Outaouais		23	Ensol., pass. nuag.	Ensol., vent., frais
Laurentides		18	Ensol., ciel var.	Ensol., vent., frais
Cantons de l'Est		21	Ensol., pass. nuag.	Ensol., vent., frais
Mauricie		18	Ensol., ciel var.	Ensol., vent., frais
Québec		20	Ensol., pass. nuag.	Ensol., vent., frais
Lac-Saint-Jean		16	Nuag., averses	Ensol., vent., frais
Rimouski		11	Ensol., pass. nuag.	Nuag., poss. averses
Gaspésie		11	Ensol., pass. nuag.	Nuag., poss. averses
Baie-Comeau		11	Ennuag. gr., averses	Nuag., poss. averses
Sept-Iles		11	Ennuag. gr., averses	Nuag., poss. averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	6	17
Alberta	Venteux	Edmonton	4	20
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	5	28
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	7	29
Ontario	Ensoleillé	Toronto	5	20
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	5	23
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	5	20
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	5	19
Terre-Neuve	Part. nuag.	Saint-Jean	0	4

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	10	17	Chicago	4	17	Nlle-Orléans	19	28
Washington	13		San Francisco	10	23	Miami	23	29
Boston	8	12						

vers les capitales

Amsterdam	18	Londres	13	Stockholm	10
Athènes	19	Le Caire		Sydney	17
Berlin	17	Lisbonne	15	Tokyo	15
Bruxelles	16	Madrid	13	Tunis	18
Casablanca	19	Moscou	2	Vienne	16
Genève	13	Paris	10	Varsovie	15
Hong Kong	23	Rome	19		

vers les plages

Acapulco	23	31	Bermudes	24	24	Nassau	15	26
Mexico	16	27	Barbade	25	33	Rio de Janeiro		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par courrier: Canada	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

par courrier:	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h)
285-6911



La banque d'yeux, organisme humanitaire par trop négligé

Pas moins de 50,000 personnes meurent à chaque année sur les routes, dans les hôpitaux ou les foyers du Québec. Pourtant, en 1979, au plus 200 personnes ont choisi de faire don de leurs yeux pour qu'un de leurs compatriotes puisse voir ou revoir.

En soulignant ces statistiques fort décevantes, le Dr Michel Mathieu, directeur du laboratoire de la banque d'yeux du Québec, rélève une situation regrettable. Des yeux qui pourrissent dans un cadavre, six pieds sous terre, sont complètement inutiles.

Il suffit de si peu pour éliminer une telle futilité qu'on peut se demander pourquoi les donneurs se refusent à signer par exemple, une carte par laquelle on fait don de ses yeux (ou de tout autre organe, d'ailleurs), et qu'on glisse dans son porte-monnaie.

Pourtant, Dieu sait ce que des médecins comme le Dr Mathieu peuvent réussir grâce à la kératoplastie (ou, plus communément, «greffe de la cornée»)! Si la médecine dans son état actuel ne peut greffer un oeil au complet (et d'ailleurs le pourra-t-elle jamais...) parce que le nerf optique, comme tout autre nerf intercrânien, ne se régénère pas, en revanche elle peut réussir de petits miracles médicaux en remplaçant des cornées opaques par des saines provenant de donneurs. Le Dr Mathieu raconte, d'ailleurs, qu'il a réussi à redonner la vue à un aveugle en prélevant les cornées sur les yeux d'un autre aveugle!

Les subventions se font rares

Mais pour réussir ces miracles, les ophtalmologistes doivent compter avec des donneurs, mais qui se font très rares. Cependant, ce niveau étonnamment bas de générosité collective ne peut plus surprendre tellement le Dr Mathieu, d'autant plus que les différents paliers de gouvernement ne sont guère plus généreux au niveau des subventions à la recherche.

Reconnue internationalement pour la qualité de ses recherches, l'équipe du Dr Mathieu a stoppé ses travaux et perdu de ses meilleurs éléments au cours des trois dernières années, faute de ressources financières.

De sa fondation en 1967 jusqu'à 1977, le Laboratoire de la banque d'yeux du Québec a surtout vécu de subventions provenant du Conseil national de la recherche et de la fondation E.A. Baker (du nom de l'ex-président de l'Institut canadien pour les aveugles). Et le maximum qu'il ait touché pour une année, ce fut $16,000.

Le centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont fait sa part en mettant à la disposition du Dr Mathieu des locaux, l'instrumentation nécessaire et un peu de personnel clérical. Malheureusement, l'insuffisance de fonds et l'incertitude de leur provenance devait amener le chercheur montréalais à freiner temporairement ses activités afin de régler le problème du financement qui ne contribue, dit-il, qu'à instaurer un climat d'insécurité chez son personnel. Il a d'ailleurs refusé depuis trois ans certaines offres de subventions parce qu'il préférait résoudre d'abord le problème à long terme.

Le Dr Mathieu a donc formé la Fondation de recherche du laboratoire, qui organise une campagne annuelle de souscription à la fin de mars, depuis trois ans. La période de campagne étant terminée, le Dr Mathieu ne peut pas faire de sollicitation; mais il ne refusera évidemment pas tout chèque qui lui sera remis... Les dons reçus depuis trois ans se chiffrent par environ $100,000, et le Dr Mathieu peut maintenant envisager la réouverture du laboratoire d'ici trois à quatre mois.

Dès la reprise des travaux, le Dr Mathieu entend reprendre ses recherches afin de perfectionner le typage lymphocitaire (de lymphocites, petits leucocytes ou globules blancs) du donneur et du receveur dans le but de limiter au strict minimum le phénomène de rejet.

Une fois cette étape franchie, et maintenant que la preuve a été faite que l'on pouvait placer des cornées en hibernation pour de longues années par congélation, le Dr Mathieu et tous ses collègues en territoire nord-américain pourront former une banque international d'yeux dans laquelle chacun d'eux pourra puiser. Comme on connaitra le typage lymphocitaire de chaque cornée disponible, les ophtalmologistes seront alors en mesure de mettre toutes les chances possibles de réussite du côté du patient, et de réduire les périodes d'attente qui s'échelonnent actuellement sur plusieurs mois, parfois plusieurs années. Mais il y aura toujours une condition: **il faut des donneurs.**

Du sport et des handicapés

Puisqu'il est question des handicapés physiques, soulignons au passage le geste des clubs Lions de la zone de Montréal qui remettront à des associations d'handicapés (par exemple, pour l'achat de chiens dressés pour les aveugles) tous les revenus provenant d'une entente convenu avec le club de football Alouettes. Les club Lions recevront en effet 10 pour cent de chaque nouveau contrat signé par des amateurs de football, et cet argent sera intégralement versé aux associations.

la presse

Coupable du meurtre de son mari, elle croit, pendant un moment, avoir été acquittée

Le moment fu verdict, quel qu'il soit, au terme d'un procès du meurtre, est toujours le plus dramatique.

Mais celui qu'a vécu une femme de 37 ans, hier, en cour d'assises, le fut au maximum.

Après une quinzaine d'heures de délibérations, les jurés que présidait le juge Maurice Archambault sont en effet revenus

LÉOPOLD LIZOTTE

en cour, un peu avant midi, fatigués, les traits tirés, mais prêts à décider du sort de Colette Tremblay-Loiselle, dont le mari Luc Loiselle avait été assassiné dans son cottage cossu de la rue Viau, il y a deux ans.

La veille, ils étaient restés dans leurs quartiers du Palais jusqu'à 11h.30, sans parvenir à s'entendre.

Mais là, c'est rapidement que le septième juré s'est levé, et qu'il a lancé: «Non coupable de meurtre au premier degré».

La petite femme blonde, à la barre, a alors laissé partir instinctivement, un cri de joie.

Puis elle a regardé vers l'homme (ils n'étaient que quatre contre huit femmes, sur le panel), qui restait toujours debout. Elle a déjà semblé un peu inquiète.

Le septième juré a alors continué... «mais nous la trouvons coupable de meurtre au deuxième degré».

Elle s'est alors effondrée en sanglotant dans les bras des gardiens qui l'entouraient. Elle regardait tout autour d'elle. Ne semblait plus rien comprendre.

Clémence

Pendant ce temps, le juge Archambault expliquait à ceux qui venaient de la rendre passible de la prison à perpétuité qu'ils pouvaient tempérer cette peine par une recommandation à la clémence permettant à la Commission des libérations conditionnelles de la libérer après une période qui pouvait se situer entre vingt-cinq et dix années.

Après quelques minutes de nouvelles délibérations, c'est vers ce chiffre minimal qu'ils avaient opté.

A ce moment-là, incidemment, le procureur de la prévenue, Me Claude-F. Archambault, parti à Sept-Iles pour plaider une autre cause, n'était pas présent.

Et assez curieusement, de tous les membres de sa parenté qui étaient restés dans le corridor voisin jusqu'à 23h.30, la veille, aucun ne semblait là pour la réconforter ne fut-ce que d'un regard.

Le procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé, remplit toutefois ce vide à sa façon, en déclarant que la poursuite n'avait pas d'objection à partager la suggestion de clémence qui venait d'être faite, et qu'elle n'avait pas à souligner de faits aggravants.

Un associé de Me Archambault réclama quand même un ajournement afin que celui-ci puisse être là pour le prononcé de la sentence.

Mais, dans les circonstances, le juge Archambault décida qu'il pouvait se prononcer immédiatement.

Selon la loi, donc, il la condamna immédiatement à la prison à perpétuité, mais en émettant en même temps une ordonnance qui pourra permettre sa libération après dix années seulement d'incarcération.

A ce moment, la prévenue, qui avait quelque peu repris ses sens, intervint pour déclarer, rageuse, qu'elle avait encore un mot à dire, comme accusée. Et elle lança alors: «Je ne suis pas coupable!»



Colette Tremblay-Loiselle, coupable de meurtre au deuxième degré.

Autres procès

Les procès, autour de cette affaire de famille sans précédent, ne sont cependant pas terminés.

Et si Charles Choquette, par exemple, a été acquitté du meurtre du frère de l'accusée, Bertrand Tremblay, il doit encore répondre, avec son frère Jean-Marc, d'une complicité après le fait dans le meurtre de Luc Loiselle lui-même, pour être allé le jeter dans le Richelieu, le lendemain de sa mort par vingt coups de couteau.

Charles, pour sa part, est aussi accusé des tentatives de meurtre qui ont subséquemment valu à la condamnée d'hier une balle dans la gorge, et à son fils de 16 ans, Eric, un projectile dans la colonne vertébrale.

Le jeune homme est lui-même sous garde, présentement, et il sera incidemment ramené devant le juge Archambault, au milieu de la semaine prochaine, pour répondre de son refus de témoigner au procès de sa mère, il y a quelques jours.

Agence «Detec of Canada Ltée»
PIERRE D.-MASSUE
DÉTECTIVE
«Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec».
Licencié par la Cité de Montréal
• INVESTIGATION
• SURVEILLANCES
• FILATURES
• TOUTES PREUVES POUR LA COUR
• INFIDÉLITÉ CONJUGALE
CONFIDENTIEL — DISCRÉTION ASSURÉE
387-8757

chez CLOUTIER
384-4990
1221 est, rue FLEURY

Serge Parent, pharmacien
1221 est, rue Fleury
Ouvert de 9 heure à 23 heure
Service de livraison 7 jours par semaine

La grande saison du homard est ouverte
En provenance de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse
HOMARDS VIVANTS aucuns frais pour la cuisson $3.99 lb
LA MAISON DU HOMARD VIVANT — Gidney's — THE HOME OF LIVE LOBSTER
Début de la saison où le homard est à son meilleur et au meilleur prix
Pétoncles frais de Digby, N.-E. $5.95 LB
Saumon frais Chinook rouge (red spring) En darnes $5.95 LB
Saumon entier 7 à 11 lb $4.95 LB
CHARGEX VISA
5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin du boul. Laurentien) Saint-Laurent 336-3163
3677, chemin Saint-Jean (Blue Heaven Centre d'achats) Dollard-des-Ormeaux 626-7838
3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarché) Chomedey, Laval 681-6781

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES
LUNDI, MAR., MER.: 9 h a.m. à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI: 9 h a.m. à 9 h p.m.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNEENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES
MONTREAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTREAL 12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)
LAVAL
• POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE 300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)
UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE
845-4221

PROTÉGEZ VOS FOURRURES CONTRE LE VOL ET L'HUMIDITÉ.
ENTREPOSEZ-LES CHEZ
MFA
Georges Pouliot FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit 527-8664 Depuis 1914

Fiducie du Québec
dépôts garantis
14 %
• 2 ans
• intérêts versés annuellement;
• dépôt initial minimum: $1,000.
• taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
• certificats d'une durée pouvant aller de 1 jour à 5 ans;
• possibilité d'intérêts composés sur les certificats de 5 ans;
• un choix dans la fréquence du paiement des intérêts pour les certificats de 1 an à 5 ans;
• possibilité d'enregistrer les certificats à un plan d'épargne-retraite;
• non encaissables avant terme, sauf en cas de décès;
• aucuns frais d'administration.
Pour information, venez ou téléphonez-nous.
Montréal: Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.
Laval: Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.
La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Taux sujet à changement.
desjardins

LA JOIE DE VIVRE DANS UN CONDOMINIUM LUXUEUX
DÉJÀ VENDU 95%
• Immenses terrasses
• Vue magnifique
• Sécurité 24h sur 24
• Piscine et squash
• Style et confort
IL RESTE ENCORE QUELQUES APPARTEMENTS LUXUEUX
• 4½ pièces $95,000 et plus
• 3½ pièces $69,000 et plus
Frais d'entretien peu coûteux
HYPOTHÈQUE 10½% POUR 5 ANS
PYRAMIDE
ILE DES SOEURS
à 5 min. du centre-ville
Visite sur rendez-vous seulement
En semaine: de 13h à 19h
Tél.: 766-7794
Fin de semaine de 13h à 17h

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

L'Ontario d'accord avec Ottawa

■ TORONTO (PC) — Après avoir vivement critiqué la politique énergétique de l'ancienne administration Clark, L'Ontario semble à présent accepter celle du gouvernement libéral.

C'est du moins ce qui ressort des entretiens, tenus hier à Toronto, entre MM. Robert Welch, ministre ontarien de l'Energie, et son homologue fédéral Marc Lalonde.

Pour M. Welch en effet, le programme énergétique d'Ottawa est, dans son ensemble, acceptable. Interrogé notamment sur les majorations du prix de l'essence, proposées par les libéraux, M. Welch devait indiquer qu'il n'avait pas de critiques majeures à formuler.

Evoquant les grandes lignes de ce nouveau programme, le ministre a par ailleurs assuré qu'il était «optimiste», n'ayant pas encore les chiffres précis de ces hausses.

Cette réunion de trois heures est la première que tient M. Lalonde avec un ministre provincial de l'Energie. Il va d'ailleurs parcourir toutes les provinces afin de leur expliquer sa politique énergétique.



photo J.Y. Létourneau, LA PRESSE

Gilles Bolduc, au moment de son enquête préliminaire.

BOLDUC ACQUITTÉ: L'air que je respire n'a jamais été aussi pur

■ GRANBY — Il a éclaté en sanglots! Ses mains tremblaient lorsqu'il a serré son fils dans ses bras! Son avocat, de même que certains membres du jury, n'ont pu contenir leurs larmes lorsque le président du groupe, un tout jeune homme, blanc d'émotion, s'est levé pour dire, en regardant l'accusé Gilles Bolduc droit dans les yeux: «Non coupable!»

ANDRÉ PEPIN

Après treize jours de procès et six heures de délibérations, Gilles Bolduc est reparti libre de Granby hier soir: «J'ai perdu bien des énergies depuis deux ans. J'ai éprouvé bien des souffrances. Je suis à bout de nerfs, mais je dois avouer que je sors enrichi d'une autre grande expérience humaine», a confié Bolduc au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE hier soir. Me Raynald Fréchette, son avocat, a pour sa part déclaré: «Il y a la Justice et la Loi. La Justice a parlé par ces hommes et femmes du jury. Je n'ai jamais éprouvé autant d'émotions dans toute ma carrière de criminaliste lors d'un prononcé de verdict.» Il a par la suite rendu hommage à la compétence et à l'honnêteté de la Couronne.

Hier matin, dans sa longue adresse aux jurés, le juge Jean-Louis Péloquin avait longuement expliqué au groupe la nature précise de la négligence criminelle; à deux reprises au cours de la journée, les jurés sont revenus devant lui pour obtenir davantage d'explications à ce chapitre. À la lumière de la définition qu'il en a donnée et de la preuve faite devant eux par le procureur Yves Lagacé, secondé d'une équipe de policiers aguerris et d'experts chevronnés, les jurés ont décidé d'acquitter Gilles Bolduc.

La tragédie d'Eastman constitue la pire du genre à être survenue sur le territoire canadien. Les procédures judiciaires qu'elle a suscitées auront duré plus de deux ans. Elle aura aussi permis au gouvernement du Québec de mettre en place un système de sécurité obligatoire sur les véhicules publics (Rapport Jodoin).

Bolduc immédiatement libéré

Le juge Péloquin a libéré officiellement Gilles Bolduc. Depuis la tragédie, il continue d'opérer une flotte d'autobus dans la région d'Asbestos. Il assure encore le transport des handicapés. Lui-même touché par la maladie à cause d'un virus qui l'avait immobilisé il y a quelques années, Gilles Bolduc a réussi à s'en sortir, ce qui l'amena à s'occuper activement des groupes de malades de sa région. Ces faits n'ont toutefois pas été mis en preuve durant le procès.

La nuit tombait hier soir sur Granby quand Gilles Bolduc a quitté le Palais de justice. Écarté des jurés depuis le début du procès, il s'est timidement approché d'eux pour les remercier d'avoir mis bien du soin à décider de son sort. Il affichait un sourire que personne n'avait vu sur son visage depuis la nuit d'horreur du mois d'août 1978 alors que l'autobus dont il était le propriétaire avait plongé dans le lac d'Argent pour faire 40 victimes.

«Je suis physiquement fatigué. Je vais me rendre à la pêche avec celui que j'ai le plus grandement admiré dans cette affaire pour sa grandeur d'âme, mon procureur Me Raynald Fréchette.»

Et Bolduc de conclure: «L'air que je respire n'a jamais été aussi frais, aussi pur.»

CHANTS, DANSES ET TAM-TAM

Des dizaines de milliers de Zaïrois accueillent le pape

■ KINSHASA (AFP, AP) — Le pape Jean-Paul II est arrivé hier après-midi à Kinshasa, au Zaïre, première étape d'un périple de dix jours qui le conduira successivement au Congo, au Kenya, au Ghana, en Haute-Volta et en Côte d'Ivoire.

Avant de quitter l'aéroport de Rome, le souverain pontife avait déclaré: «L'évêque de Rome se rend en Afrique pour confirmer ses frères des épiscopats, prêtres, diacres, soeurs et missionnaires: je vais prier en leur compagnie et transmettre à ces églises, qui débordent de jeunesse et d'enthousiasme, l'admiration de l'Église tout entière».

Acclamé à son arrivée par des dizaines de milliers de Zaïrois venus des quatre coins de cet immense pays, le pape s'est agenouillé, dès sa descente d'avion, pour baiser la terre africaine, qu'il foulait pour la première fois.

Dans une ambiance africaine très colorée — danses, chants et battements de tam-tam — Jean-Paul II a été accueilli par le président Mobutu Seke Seko, la hiérarchie catholique au complet — notamment l'évêque de Kinshasa et président de la conférence épiscopale, Mgr Kazeba — et nombre de représentants du régime et du corps diplomatique.

Parlant en français, le saint-père a exprimé «sa grande joie d'aborder pour la première fois en terre africaine», soulignant que l'Afrique, pour s'insérer dans le concert des nations, avait besoin «d'indépendance et d'entraide désintéressée», ainsi que de paix.

Dans son allocution, le souverain pontife a tenu à préciser qu'il venait en Afrique en messager de paix et en «homme de religion», qui apprécie «le sens religieux si profondément ancré dans l'âme africaine. «J'estime», a-t-il affirmé, «ceux qui tiennent à mener leur existence et à construire leur cité dans un rapport vital avec Dieu, en tenant compte des exigences morales qu'il a inscrites dans la conscience de chacun et donc aussi des droits fondamentaux de l'homme dont il est le garant. Je partage avec ceux qui ont cette vision spirituelle de l'homme la conviction que le matérialisme — d'où qu'il vienne — est un esclavage dont il faut défendre l'homme».

Le saint-père a conclu en exprimant son regret de ne pas pouvoir se rendre dans tous les pays africains qui l'ont invité, et en manifestant son ferme espoir de revenir un jour sur ce continent.

Après les cérémonies d'usage, le cortège pontifical a, pendant plus d'une heure, parcouru les rues de la capitale, avant de gagner la cathédrale Notre-Dame-du-Zaïre, où le pape s'est adressé aux fidèles venus recevoir sa bénédiction.

Ensuite, le cortège a gagné la présidence de la République, où Jean-Paul II a eu un entretien d'une heure avec le président zaïrois. Après la présentation des membres du corps diplomatique et des corps constitués, le souverain pontife a participé, dans la soirée, à un grand dîner en compagnie du président Mobutu, de son épouse (le mariage avait eu lieu la veille) et des évêques du pays.



téléphoto UPI

Le pape Jean-Paul II a semblé beaucoup apprécier les danses folkloriques par lesquelles il a été accueilli hier à son arrivée à Kinshasa, au Zaïre, première étape d'un périple de 11,000 milles en Afrique.

Les observateurs soulignent que ce n'est sans doute pas par hasard que le pape a choisi le Zaïre comme première étape de sa tournée africaine: avec onze millions de baptisés sur une population de quelque 28 millions, le Zaïre est en effet le pays le plus catholique d'Afrique, et un catholique africain sur quatre est Zaïrois.

L'importance de cette visite dans leur pays n'a pas non plus échappé aux fidèles zaïrois, qui ont conçu à la gloire du pape un hymne — accompagné de musique et tam-tam — qui commence ainsi: «Pape Jean-Paul, nous chantons pour toi, tu es le chef et le père. Que Dieu te garde, pape Jean, nous te protégerons. Père, nous t'aimons et nous te rendons gloire».

LONGUEUIL

SAINT-MALO

MANOIR POUR RETRAITÉS



PHASE 2 PHASE 1

Le Saint-Malo vous offre plus pour votre argent. Il est situé à Longueuil tout près du métro donnant vue sur le St-Laurent et Montréal.

LE SAINT-MALO

390, rue Bord de l'Eau
Longueuil (Québec)
J4H 3Z4
(514) 651-0290

Ouvert 7 jours par semaine

VENEZ COMPARER

Nos prix incluent les item suivants:

- Suites spacieuses 1½ - 2½ - 3½;
- Trois (3) repas par jour servis à la salle à manger (vin inclus au souper);
- Entretien ménager tous les jours;
- Draps et serviettes fournis et entrenus par la maison
- Soins infirmiers d'urgence jour et nuit;
- Bain tourbillon;
- Service religieux;
- Programme de loisirs et d'activités;
- Service d'intercom 24 heures par jour;
- Sonnerie d'urgence;
- Chauffage électricité et air climatisé;
- Câble de télévision;
- Détecteurs thermiques;
- Service de sécurité;
- De très grandes pièces;
- Toutes les taxes;
- Grand terrain aménagé incluant potager;
- Réceptionniste à l'entrée 24 heures par jour;
- Esthéticienne; • Salon de coiffure;
- Nettoyeur; • Dépanneur;
- Salle d'activité communautaire (bridge, bingo, carte, spectacle);
- Salon aux étages; • Cinéma, billard;

Facultatif:

• Garage • Repas livrés aux suites • Repas pour invités • Lavage d'effets personnels.

Le recours collectif refusé aux éclopés de la dernière grève

■ Ceux qui se sont blessés en chutant sur le trottoir ou dans la rue, lors de la dernière grève des cols bleus, dans la metropole, ne pourront bénéficier d'un recours collectif pour poursuivre la ville et ses employés, afin de se faire dédommager pour les inconvénients subis.

C'est ce qu'a décidé hier le juge Denis Lévesque, de la Cour supérieure, en s'appuyant principalement sur le fait qu'aucune question n'était véritablement identique, similaire ou même connexe, dans ces accidents, sauf qu'ils étaient survenus durant une grève.

Or, en matière semblable, le tribunal doit tenir compte d'une multitude d'éléments de temps, d'espace et de circonstances qui varient d'un cas à l'autre.

Le magistrat souligne que, dans des cas pareils, des jugements contradictoires peuvent être rendus, selon que la chute est survenue au début, au milieu, ou même après la grève. Il y a également en jeu le changement des conditions climatiques, au jour le jour, et qui changent les données du problème que la cour a à résoudre.

Il ne s'agit pas, dit-il, de fixer uniquement les indemnités selon les individus impliqués, mais bien de déterminer la responsabilité de la ville, eu égard à toutes les circonstances.

Le juge a également jugé la requête incomplète et vague par rapport au syndicat, qui dans ce cas, se prévalait de son droit de grève légal.

Il va sans dire que les victimes de telles chutes peuvent toujours poursuivre la ville individuellement, mais, pour y réussir, elles doivent lui avoir fait parvenir l'avis réglementaire dans les délais prévus par la loi.

Or il semble bien que devant les opinions contradictoires que bien des victimes ont reçues, à la suite de leur accident, celles-ci n'ont pas jugé bon d'expédier cet avis au moment propice. Et elles se trouvent maintenant sans recours.

Grandes madames et petites musiques

Pierre Foglia

Normalement, aujourd'hui j'avais prévu de parler de cinq ou six disques, d'autant de shows, d'une nouvelle drogue, de trois revues et d'un film. Ça c'est si je me fie à mes notes. Mais si je m'écoutais, je vous parlerais juste du film et du long jeu qui en a été tiré. Rien qu'avec la fille qui joue et chante dans le film, je pourrais faire 827 chroniques.

La fille c'est Bette Midler. Le film c'est *«the Rose»*. En principe, Bette Midler incarne plus ou moins Janis Joplin dans ce film, mais oubliez-ça, c'est son show à elle, Bette Midler. Elle prend toute la place. Le film c'est elle.

Belle! Comment vous dire... tiens belle comme Carole Laure si Carole Laure avait le guts d'être cheap. Belle comme une waitress que tu connais assez pour qu'elle te raconte sa fin de semaine à Québec avec son chum. Belle comme les plus beaux gars que je connais, Chapleau, Plume, Gobeil, Willie Lamothe, Ti-Guy Emond. Elle est belle de même Bette Midler.

Ne manquez surtout pas le début... ça commence avec un avion qui atterrit, l'avion de Bette Midler et de sa gang. Les musiciens sortent, un à un, leur guitare sous le bras, straights, pressés, drabes. Ils s'en viennent donner leur show. Ils s'en viennent faire leur job. Quand ils sont tous sortis, il y a comme un vide. Et tout d'un coup, ça apparaît, c't'affaire-là... Bette Midler apparaît. Tout croche, saoûle, magnifique. Et c'est c't'affaire-là qui va chanter pendant presque tout le reste du film... Je braille trois fois pendant la vue, la première quand elle apparaît, la seconde quand elle chante *«When a man loves a woman»* et à la fin, quand elle meurt en chantant *«Stay with me»*.

Je ne sais pas si c'est du grand cinéma. D'après les critiques, ça ne semble pas... mais je vous assure que c'est une grande, grande madame.

J'ai évidemment acheté la long jeu tiré de la bande sonore du film. Je l'écoute-là, pendant que je vous écris... et je sens que je vais avoir bien de la misère à parler d'autre chose, si je ne change pas de disque... En passant, *«The Rose»* repasse en ville en fin de semaine, au cinéma La Cité. Si jamais il pleut dimanche, ne cherchez pas plus loin...

Bon, je change de disque. Je vais mettre le dernier *«Conventum»* qui s'appelle *«Le Bureau Central des Utopies»*. Le titre et la musique, c'est du André Duchesne tout craché. Une musique un peu littéraire, en tout cas qui fait des gros efforts pour l'être. Avec l'Orchestre Sympathique, Conventum c'est sûrement ce qui se fait de mieux comme musique québécoise en ce moment... mais rien à faire, je n'embarque pas une seconde. Je ne dois pas être assez esthète, j'ai le fun vulgaire, moi j'aime «Offenbach», «Corbeau»... Et si je parle de «Conventum», c'est parce que je connais un peu André Duchesne, assez pour qu'il me donne son disque et me demande d'en parler sans que je prenne ça pour une «demande de plogue». Mais ça m'ennuie quand même, parce que je ne sais pas quoi dire...

Je n'écoute pas assez les musiciens d'ici. J'ai perdu de vue *Octobre*, *Maneige*, je n'ai naïmais embarqué avec Fiori,... je ne sais ce qu'ils font et ça ne me tente pas plus que ça de le savoir... je suis resté accroché aux vieilles affaires, *«Le Ville Emard Blues Band»*, *«Contraction»* qui n'existent plus. Justement, parlant de «Contraction» je vois souvent Yves Laferrière l'ancien boss et «bass» du groupe. Je le connais depuis longtemps, je précise parce que, c'est peut-être parce que je suis habitué à sa musique, que j'ai l'impression que le disque qu'il a fait avec Paule Baillargeon, il y a un peu plus d'un an, j'ai l'impression que ce disque est une des rares bonnes surprises du rock québécois de ces dernières années. Deux tounes en particulier, *«Anastasie oh ma chérie»* (la bande du film de Paule Baillargeon) et *«La cuisine rouge»*, paroles de Paule, c'est aussi un film qui doit sortir l'automne prochain...

C'est vrai, je n'écoute pas assez la musique d'ici. Mais ne m'envoyez pas vos disques. Je n'ai pas envie d'être «objectif», je n'ai pas envie d'être fin, je veux acheter les musiques qui me tentent, d'ici ou d'ailleurs. Et quand je me trompe, tant pis... Ça vient de m'arriver avec *«Cha Cha»*, le long jeu de *Nina Hagen*, *Lene Lovich* et *Herman Brood*, une mosaïque de 19 tounes, de la fausse-représentation puisque Lene chante sur deux tounes, Nina sur trois et que tout le reste est un mélange imbuvable de «niou-oueve» berlinois et de rock hollandais... Par contre, j'ai eu la main plus heureuse avec le dernier *Joan Arma-trading*, *«How cruel»*, juste 4 chansons enregistrées sur une seule face, l'autre est lisse... et je couche avec depuis quinze jours.

Les goûts, les couleurs... l'autre soir, je me ramasse à l'Imprévu, en bas, où on repassait le *«Festival International de Monterrey»*, un film mal fichu, «peace and love», granola par bout, tous les défauts... mais des beaux flashes: *Jefferson Airplane*, (avec *Grace Slick*), *Janis Joplin*, *Ravi Shankar* et *Jimmy Hendrix*... Après le film, j'arrête à l'Imprévu, en haut, où *Breton-Cyr* donnaient leur show. Je venais de voir Hendrix foutre le feu à sa guitare (après l'avoir baisée) et je tombe sur Cyr, les moustache bien lissées, frisé comme un mérinos, qui fait des coucouroucoucous sur l'air de «swingne la baquaise» pendant que l'autre joue des cuillères... Paraît que c'est pour une bonne cause. Paraît que *«c'est important de savoir d'où tu viens pour savoir où tu t'en vas»*, c'est la dernière trouvaille à la mode pour faire passer le folklore. OK, sauf que pour savoir d'où on vient, ce n'est peut-être pas nécessaire de s'en retourner...

Les goûts, les couleurs... En tout cas, en fin de semaine, ce n'est pas la variété qui manque à Montréal. Si je n'étais pas enseveli dans les boîtes de mon déménagement, il y a au moins trois affaires que je voudrais aller voir... D'abord *Ellen McIlwaine* au «Soleil Levant», une autre grande madame qui a déjà fait les beaux-jours du Vieux-Montréal avant que ça devienne un trou à touristes infect (s) — (l'S entre parenthèses c'est pour vous laisser choisir si c'est le trou ou les touristes qui sont infects...)

Avoir le temps, j'irais entendre aussi, durant le week-end, le *Pouet Band* à l'Atelier Continu de la rue Laurier. Enfin, j'irais sûrement voir, dimanche soir au «Tritorium» du cégep du Vieux-Montréal, *Laura Dean* et ses danseurs et musiciens. Je ne les connais pas, mais ce que j'ai lu et entendu annonce le show flyé, le grand dépaysement. J'ai lu une critique en particulier du «Soho News» de New York: *«Pendant les 15 premières minutes du spectacle, plusieurs personnes quittent la salle. C'est quand ceux-là sont partis que Laura Dean devient encore plus belle, plus provocante...»*

Si j'y vais, on ne se rencontrera pas. J'arriverai avec un quart-d'heure de retard. Vous serez sûrement partis...

NOTE: pour toutes sortes de raisons bêtement domestiques cette chronique ne sera pas publiée la semaine prochaine. Elle reprendra le mardi 13 mai à l'aube.

Le droit matrimonial: un examen de conscience qui pourrait être déchirant

—le nouveau bâtonnier

Elu bâtonnier du Barreau de Montréal, Me Philippe Casgrain a déclaré que cet organisme entend bien se pencher sur le problème posé par les causes du domaine matrimonial, tel qu'il se pose notamment dans les chambres de la Cour supérieure qui entendent ces procès.

Evoquant le «battage publicitaire» fait autour de la pratique de cette partie du droit civil, Me Casgrain a toutefois convenu que celui-ci faisait toucher du doigt des problèmes auxquels on aurait dû s'attaquer bien avant.

«Je veux surtout parler, dit-il, de la qualité des services reçus par les judiciaires dans ces salles de cours, et de la nécessité de préserver la dignité et le sérieux des délibérations qui s'y déroulent ainsi que de l'importance d'offrir aux gens un forum qui soit qualifié d'autre chose que de «Klondike des spécialistes» ou des «Marais pontins» du Palais de justice.

Le nouveau bâtonnier s'est dit d'avis que les avocats devaient eux-mêmes prendre les mesures qui s'imposent, dans les plus brefs délais, afin d'éviter qu'encore une fois l'appareil étatique ne se sente à nouveau inspiré de la mission de «nous prendre en main», pour employer une expression populaire. Ce qui, à toutes fins utiles, revient à dire de noyer dans l'engrenage administratif ce domaine où les relations humaines ont tant d'importance.

«Tout ceci, de conclure le nouveau bâtonnier, appellera non seulement une vue critique de l'administration, mais nous obligera à coup sûr à un examen de conscience qui pourra, en certaines occasions, devenir déchirant».



Me Philippe Casgrain

Grève à la PdA: les producteurs cherchent de nouvelles salles

Les admirateurs de Ginette Reno qui n'ont pu l'entendre jeudi soir à cause du débrayage des machinistes pourront se reprendre lundi, au Centre sportif

ANNE RICHER

de l'Université de Montréal, à 21h. Tous les billets pour ce spectacle sont valides pour le centre sportif, les mêmes soirs.

Les autres spectacles sont tous annulés, bien que la Régie de la Place des Arts n'ait pas interrompu la vente de billets, sans doute dans l'espoir d'un règlement avec ses employés en grève. D'un autre côté, les producteurs de spectacles à venir sont à la recherche de nouvelles salles pour remplacer celles de PdA le cas échéant.

Aux détenteurs de billets pour l'un ou l'autre des spectacles ou concerts qui seront annulés d'ici à la fin du conflit, l'administration de Place des Arts annonce qu'ils pourront obtenir remboursement à leurs guichets, tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, entre midi et 18h.

Un autre conflit perturbe la maison, celui du syndicat des placeurs et ouvreuses, en grève depuis quatre mois et qui touche 146 salariés.

Les 85 techniciens syndiqués membres de l'IATSE (International Alliance of Theatrical Stage Employees) et affiliés à la FTQ sont sans convention collective depuis le 1er août 1979. Selon leur porte-parole, le conflit peut durer longtemps.

Denise Melillo, des relations publiques de Place des Arts, déclare que les négociations étaient jusqu'à maintenant très honnêtes et se déroulaient dans un excellent climat. Le débrayage a eu lieu mercredi soir, spontanément après une rencontre syndicale-patronale, au cours de laquelle les patrons auraient refusé de discuter sur la base de la dernière proposition syndicale.

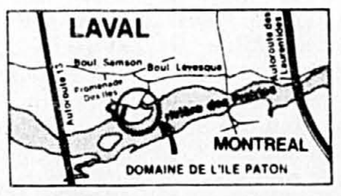
CONDOMINIUM

NOUVEAU PROJET

avec taux d'intérêt de

11% pour le CHAMBORD/12% pour le CHANTILLY

(pour une durée de 5 ans)



Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.

4045, Promenade Paton
Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

"AH! LA BELLE VIE!"





DOMAINE de l'ILE PATON

VOLVO
Vente & Location

L'alternative pour les années 1980
Confort • Sécurité • Économie
à partir de
$8,495.00*

10.8 litres par 100 km. avec essence régulière (Selon le Guide sur la consommation de carburant de Transport Canada)
VENEZ FAIRE UN ESSAI SUR ROUTE
*VOLVO 1980 DL 2 portes 4 vitesses,
Transport et préparation en sus

JACAUTO LTEE
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
2 rues au nord du centre d'achats Fairview
626-8120

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

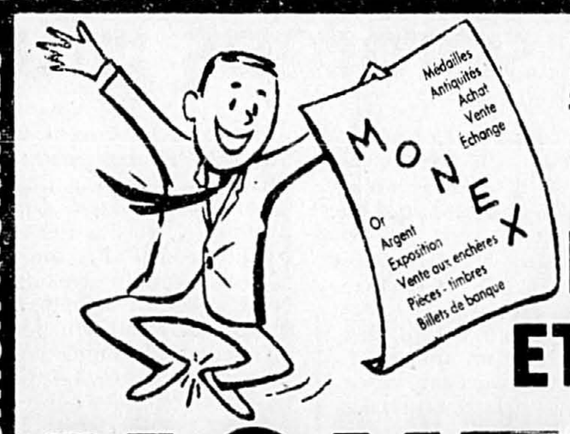
Aux personnes qui ressentent le besoin de mieux se comprendre ou s'accepter, d'améliorer la qualité de leur vie.

A ceux qui font face à des problèmes emotifs tels que: culpabilité, anxieté, de dépendance à l'alcool ou aux médicaments, d'obésité, d'homosexualité, quelqu'un peut vous aider.

Directeur: M. Ronald Lamoureux
Specialiste en obésité: Anne Maynard
Spécialiste en identification sexuelle: Daniel Dumont

CENTRE DE DÉPANNAGE ÉMOTIVO-RATIONNEL
Consultation personnelle sur rendez-vous
728-8076

EXPOSITION TIMBRES EXPOSITION MONNAIES EXPOSITION TIMBRES



BIENVENUE À TOUS!

LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE MONNAIES ET DE TIMBRES DE MONTRÉAL

MONEX

Les 2, 3, 4 mai 1980
à L'HÔTEL WINDSOR
1170, rue Peel, Montréal, Québec

PLUS DE 70 MARCHANDS ET EXPOSANTS

Achetez, vendez et échangez des pièces, des timbres et des objets de collection lors du plus grand salon de marchands et collectionneurs (pièces-timbres) nord-américains jamais tenu à Montréal.

Venez vous délecter. Entrée libre pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés par leurs parents.

La Police montée du Canada présentera une sélection de fausse monnaie. Kiosque des Postes canadiennes pour philatélistes et oblitération du premier jour. Encan de pièces très rares, timbres, billets de banque et autres articles de collection.

Pour $1 seulement, prix du billet d'entrée, vous pourrez vous aussi admirer avec de nombreux autres collectionneurs cette exposition exceptionnelle. Heures d'ouverture: vendredi et samedi: 10 à 21 h, dimanche 10 à 18 h.



OFFRE SPÉCIALE: Amenez vos pièces, timbres, montres de gousset, etc., pour évaluation immédiate et offre d'achat au comptant par certains des courtiers les plus réputés dans le monde entier.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler: 482-3801



EXPOSITION MONNAIES EXPOSITION TIMBRES EXPOSITION MONNAIES

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

L'entrée de M. Trudeau dans la campagne

Dans le premier des deux ou trois discours qu'il doit prononcer au Québec au cours de la campagne référendaire, le Premier ministre Trudeau, à l'instar de ce qu'il avait fait aux Communes il y a une couple de semaines, s'est concentré hier sur la démarche référendaire du gouvernement péquiste pour montrer qu'un oui ne pouvait conduire qu'à une impasse constitutionnelle.

Aux Communes M. Trudeau avait dit qu'un non, par contre, signifierait un oui à un fédéralisme renouvelé. Mais comme le Premier ministre québécois ne veut pas négocier autre chose que la souveraineté-association, il faudrait, disait-il, que ce non soit si retentissant qu'il convainque M. Lévesque de renoncer à son projet pour négocier en fonction du choix fédéraliste de la population. Ce qui équivalait à dire qu'on ne peut espérer un renouvellement du fédéralisme à moins que le gouvernement péquiste soit défait à la prochaine élection.

Une attitude qui risquait d'induire un certain nombre de Québécois fédéralistes à penser que les chances seraient peut-être meilleures de faire débloquer les choses avec un oui, fût-il gagné de justesse, plutôt qu'avec un non, si les conditions fixées par M. Trudeau doivent être remplies pour que les choses commencent à bouger.

M. Trudeau, hier, a simplement souligné le fait que le renouvellement du fédéralisme canadien est inévitable puisque ce projet est devenu la préoccupation de tous. Par contre, il a choisi cette fois-ci de mettre M. Lévesque sur la défensive: que fera-t-il, lui, si le résultat est négatif? S'obstinera-t-il à tenir un deuxième ou un troisième référendum, ou se résignera-t-il à négocier la réforme du fédéralisme canadien?

Je doute que M. Lévesque se laisse entraîner à découvrir ainsi son jeu. Reste à voir comment la population hésitante ou tentée par le oui sera influencée par cet argument. Et par le reste de son argumentation, qui a été présentée avec une clarté et une logique remarquables, sur un ton et dans des termes qui tranchaient avec ceux de son discours aux Communes.

Il a attaqué très durement les indépendantistes de la première heure qui, au nom de la fierté et de l'honneur, réclamaient rien de moins que la séparation du Québec, pour s'accommoder aujourd'hui d'une démarche qui laisse le soin à la partie adverse de décider du destin du Québec.

Il a reproché à eux et à tous ceux qui prônent la souveraineté-association et acceptent l'étapisme ambigu du gouvernement péquiste, d'avoir fait rater un tournant historique aux Québécois, qui ont consacré toutes leurs énergies durant des décennies à débattre de l'opportunité ou non de demeurer au sein du Canada plutôt que de développer leur économie et leur culture, pour les mettre aujourd'hui dans une situation où ils risquent l'humiliation.

La tactique de M. Trudeau a pour but de discréditer la démarche référendaire du gouvernement péquiste en montrant qu'elle ne peut produire le résultat qu'attendent ceux qui souhaitent un déblocage constitutionnel mais non la souveraineté, en même temps que ceux qui l'ont imaginée en les faisant paraître comme des opportunistes plutôt que des hommes d'idéal aux principes intransigeants.

Certains déploreront que M. Trudeau se soit attaqué à la forme mais n'ait rien dit sur le fond de la crise constitutionnelle, ni rien proposé de concret pour encourager à voter non les fédéralistes inquiets.

Est-il réaliste d'attendre du chef du gouvernement fédéral qu'avant les négociations il annonce les concessions qu'il pourrait faire, alors qu'on semble trouver normal que le chef du gouvernement québécois demeure silencieux sur les concessions qu'il fera ou ne fera pas éventuellement? S'il annonçait d'avance des concessions, M. Trudeau n'aurait-il pas l'air d'avoir peur et de céder au chantage à la souveraineté? Plutôt que de faire baisser les enchères, ne les ferait-il pas monter dans l'esprit de ceux qui croient que le oui exercera une pression irrésistible?

M. Trudeau croit que le Canada a besoin d'un gouvernement central fort. C'est pourquoi il préférerait le statu quo à une décentralisation des pouvoirs au profit des provinces. S'il est prêt à négocier un nouveau fédéralisme, c'est parce que toutes les provinces veulent des changements. Mais ceux-ci sont perçus différemment d'une province à l'autre. Comment M. Trudeau peut-il annoncer qu'il est prêt à céder certaines compétences alors que les provinces ne se sont pas entendues sur la nature et le degré de décentralisation désirable?

C'est pour le Québec qu'il est urgent de faire des concessions, rétorqueront certains. Lesquelles? Existe-t-il un consensus chez nous? Et si nous savions exactement ce qu'on veut, M. Trudeau pourrait-il satisfaire cette exigence avant la négociation, de son propre chef, sans que le reste du Canada soit dans le coup?

Poser ces questions c'est y répondre. L'irréalisme politique est peut-être le père de la confusion dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

MARCEL ADAM

La visite de Davis au Québec

C'est toujours une tâche délicate pour un chef politique de l'extérieur du Québec de venir chez nous participer au débat référendaire. On peut dire du Premier ministe ontarien, M. William (Bill) Davis, qu'il s'en est assez bien tiré dans l'ensemble.

Tant dans l'entrevue qu'il accordait à **La Presse**, que dans son discours au Board of Trade et dans la conférence de presse qui a suivi, l'homme d'État a évité le ton polémique pour s'en tenir à peu près exclusivement à une défense de la thèse fédéraliste. Bien sûr, il a réaffirmé que sa province n'était pas disposée à négocier la souveraineté-association, mais le principal de son discours a porté sur son attachement au Canada et sur les initiatives que l'Ontario est prête à prendre pour provoquer une réforme constitutionnelle susceptible de répondre aux aspirations de l'ensemble des Canadiens.

M. Davis n'a peut-être rien dit de très spectaculaire ou de très nouveau. Il ne s'est guère compromis sur l'étendue de son appui au Livre beige de M. Ryan. Il n'a pas donné non plus beaucoup de précisions sur les amendements concrets qu'il accepterait dans l'éventualité d'une révision de la constitution. Mais il s'est suffisamment engagé dans ce sens pour détruire l'argument des sceptiques voulant que l'Ontario, principale bénéficiaire du statu quo, s'opposerait à tout changement même mineur à la loi de 1867.

Toujours sur le même ton modéré, il s'est efforcé de démontrer que sa province avait fait des progrès dans la reconnaissance de la dualité linguistique. Il savait que des représentants de la minorité franco-ontarienne et les journalistes francophones du Québec ne manqueraient pas de mettre sa sincérité à l'épreuve sur ce sujet. Il n'a pas prétendu que tout était parfait chez lui, mais les chiffres et les faits qu'il a signalés se voulaient une réponse mesurée à ceux qui invoquent les injustices commises envers les diverses minorités du pays pour justifier un vote positif au référendum.

Le premier ministre Davis, comme son prédécesseur John Robarts, s'est toujours refusé à adopter des mesures révolutionnaires, préférant procéder par décisions administratives et à un rythme qui n'appelle pas de ressac sérieux. Il agit de façon pragmatique. Mais il est indéniable, en dépit de certaines luttes qui doivent encore être livrées, que les droits des Franco-Ontariens dans le domaine des services juridiques, des services sociaux et de l'enseignement commencent à être beaucoup mieux respectés depuis quelques années.

En somme, M. Davis a voulu démontrer que le Canada qu'on décrit parfois ne correspond pas vraiment à celui d'aujourd'hui.

VINCENT PRINCE

Le Pape en Afrique pour bâtir l'Eglise

D'abord, quelques chiffres. C'est le cinquième voyage de Jean-Paul II en 18 mois de pontificat. En dix jours, il visitera six pays africains, parcourant 18,000 kilomètres, prononçant 70 discours, apportant son support aux 52 millions de catholiques qui représentent environ 8 pour cent de la catholicité entière.

C'est dire le sens de ce voyage: aucun but politique, simplement la manifestation du souci pastoral du Pape. Un voyage qui n'aura certes pas les répercussions des précédents en Irlande ou aux États-Unis ou même au Mexique. Mais un voyage qui apportera peut-être plus de consolations que les précédents à un pape préoccupé d'unifier son Église.

L'Église d'Afrique est jeune; mais elle croît rapidement. L'épiscopat est maintenant à 70 pour cent autochtone. Les conflits avec les pouvoirs civils existent au Zaïre, par exemple, et au Congo. La poussée communiste est parfois agressive et violente. Mais ce sont là des problèmes que Jean-Paul II connaît bien.

En fait, l'Église africaine correspond à l'image que le Pape connaît le mieux d'une Église: pensée traditionnelle, union indéfectible à la tradition vaticane, expression liturgique populaire bien incarnée, tensions avec le contexte social ou politique.

De plus, l'Église africaine connaît une croissance inconnue sur les autres continents. Au début du siècle, les catholiques africains ne représentaient qu'un pour cent de l'Église, leur hiérarchie locale était essentiellement composée d'Européens ou d'Américains et leurs structures étaient presque inexistantes. Or, selon l'Unesco, l'Église africaine devrait représenter 18 pour cent de tout le catholicisme en l'an 2000; il va de soi que les missionnaires y seront alors peu nombreux; et leurs structures correspondront à l'effort que l'on peut y mettre aujourd'hui.

C'est dans cet esprit que Jean-Paul II est en Afrique: pour consolider une Église locale et lui donner une orientation qui pourrait influencer l'ensemble.

L'Église d'Amérique latine subit l'influence du communisme; celle des États-Unis et du Canada flirte avec les idées laïcisantes qu'entretenait l'Europe depuis un bon moment; celle qui lutte derrière le rideau de fer impressionne sans pouvoir influencer vraiment le reste du monde. L'Église d'Afrique peut, dans quelques années, jouer un rôle important.

Le voyage de Jean-Paul II peut servir à donner dès maintenant un sens à l'éventuelle influence africaine.

JEAN-GUY DUBUC



Droits réservés.

«Il me semble évident que c'est à l'intérieur du Canada que nous sommes plus forts...»

PAUL DESMARAIS
Président du conseil et chef de la direction de Power Corporation

Voici le texte intégral de l'allocution qu'a présentée, hier, M. Paul Desmarais, président du conseil et chef de la direction de Power Corporation, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Vous avez reçu notre rapport annuel et avez pu constater que les bénéfices consolidés se sont élevés à $98,357,000 pour l'année se terminant au 31 décembre 1979, comparativement à $42,526,000 pour l'année précédente.

Ces résultats extraordinaires sont attribuables à l'excellent rendement de trois des quatre divisions principales du Groupe CSL Inc., de The Investors Group, de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et de Consolidated-Bathurst.

Au cours de l'année, le conseil d'administration a nommé deux nouveaux administrateurs. Il s'agit de MM. William E. Simon de New York et Gérard Eskenazi de Paris. M. Simon, ancien secrétaire au Trésor des États-Unis, est un homme d'affaires newyorkais de réputation mondiale. M. Eskenazi, directeur général de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas, remplace M. Pierre Moussa qui a dû remettre sa démission — acceptée avec regret par le conseil — en raison des tâches de plus en plus accaparantes qui lui sont dévolues en sa qualité de président de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas. Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à MM. Simon et Eskenazi qui sont des nôtres aujourd'hui.

Je voudrais souligner, de façon toute spéciale, la contribution de M. Alfredo Campo aux délibérations du conseil pendant les dix années de son mandat comme administrateur. M. Campo a maintenant atteint l'âge de la retraite stipulé dans les règlements et il n'est malheureusement plus éligible au conseil d'administration. Il s'était joint au conseil de Power en 1969 et a notablement contribué au progrès de votre compagnie. Tous ses collègues manqueront ses conseils judicieux et sa vision optimiste des affaires.

L'année 1979 a été essentiellement une année de consolidation pour votre compagnie, sans nouvelles acquisitions ou de prises de contrôle. Par conséquent, Power est dans une position forte au plan des liquidités, ce qui, compte tenu du climat économique actuel, semble être la meilleure politique de l'avis de vos administrateurs. Cette politique sera réévaluée au fur et à mesure que les marchés se stabiliseront et que de bonnes occasions d'investissement se présenteront.

Plusieurs investissements de portefeuille ont été faits depuis la dernière assemblée générale. Votre compagnie s'est portée acquéreur de 2,3% des actions de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas, au coût de $20,000,000, ce qui en fait un des actionnaires principaux. La Compagnie Financière est une société à portefeuille d'envergure internationale. Outre ses activités bancaires internationales très substantielles, elle détient une large gamme d'investissements importants et elle est fréquemment partenaire d'entreprises en coparticipation. En plus de constituer un investissement prometteur en soi, cette nouvelle participation devrait permettre à Power d'avoir accès à d'autres occasions d'investissement au plan international.



M. Paul Desmarais

Un investissement a également été fait dans les actions de Reserve Oil and Gas. Ces actions furent soumises à Getty Oil Compagny conformément aux conditions de l'offre que Getty a faite aux actionnaires de Reserve et les profits de cette transaction se reflètent dans les résultats de notre premier trimestre.

Pour le premier trimestre de 1980, les bénéfices consolidés de Power Corporation s'élèvent à $28,513,000, comparativement à $12,358,000 pour l'année dernière. Ceci équivaut à des bénéfices de $1.11 par action, comparativement à 47 cents en 1979. Ces résultats comprennent des bénéfices extraordinaires de $8,875,000, dont la majeure partie est attribuable à la vente de Reserve Oil and Gas.

Les résultats du premier trimestre illustrent la consolidation de la tendance des bénéfices notée au cours des dernières années, c'est-à-dire un fort rendement de la division transport maritime du Groupe CSL, de The Investors Group, de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et de Consolidated-Bathurst. On doit considérer ces bénéfices intéressants dans la perspective d'une économie qui s'achemine vers une récession importante, maintenant que se font sentir, dans toute l'économie, les effets de niveaux de taux d'intérêt sans précédent.

Bien que l'on puisse s'attendre que la plupart de nos compagnies sachent se tirer d'affaire dans ces circonstances difficiles, elles ne seront sûrement pas à l'abri des effets d'un ralentissement économique au Canada et aux États-Unis.

Nos compagnies du domaine financier sont toutes très sensibles au niveau des taux d'intérêt et, tout compte fait, n'ont pas été favorisées par ces taux d'intérêt très élevés. De plus, l'Amérique du Nord n'ayant jamais connu de tels taux d'intérêt, il est difficile d'en prévoir tous les effets sur nos filiales, et impossible de prédire pour cette année les mêmes augmentations de bénéfices.

Les excès des politiques fiscales et monétaires des quelques dernières années, surtout aux États-Unis, ont rendu cette récession inévitable. Les efforts consentis par les autorités monétaires pour enrayer l'inflation, si nécessaires et heureux qu'ils aient été, font en sorte que la récession sera plus longue et plus aiguë que ce que l'on pouvait prévoir l'an dernier à pareille date.

Malgré le pessimisme largement répandu à l'endroit de l'économie canadienne, on peut affirmer en toute objectivité que nous sommes en meilleure posture que bien d'autres pays à certains égards. Notre taux d'inflation est un peu inférieur à celui des États-Unis et nous avons évité les excès que ceux-ci ont connus. Notre économie repose sur nos possibilités continue d'investissement dans nos ressources et d'autres secteurs qui devraient empêcher un ralentissement économique trop soudain. Le taux de change du dollar canadien devrait également aider notre industrie à passer à travers les temps difficiles qui s'annoncent.

Malheureusement, un déficit fédéral énorme déjà trop lourd, un déficit tout aussi important de notre balance des paiements et la situation politique incertaine que nous vivons, surtout ici au Québec, diminuent la marge de manoeuvre dont le gouvernement a besoin pour s'attaquer à cette récession. J'ai bien peur que nous ne puissions éviter un certain déclin de notre écono-

(suite en page A7)

Le chant des cigales et mes distractions



Je ne sais si c'est l'énorme chorale de nos cigales politiques qui me promettent un avenir québécois où nous nous épanouirons dans un éternel printemps, ou parce que j'ai peur de leurs chants, mais la fable du bonhomme Lafontaine, *La Cigale et la Fourmi*, me hante, ces temps-ci: «La cigale ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue».

Dans toute fourmi, il y a une cigale qui sommeille. Cette bestiole apparaît en mon coeur au mois de mai, le mois de Marie. Alors, bercé par sa musique, je commets, dans l'allégresse, toutes sortes d'erreurs que je m'explique mal l'hiver venu. Cette torpeur enchanteresse me fait commettre des impairs, ou me plonge, d'une façon subite et inattendue, dans un état de distraction inexplicable.

J'ai dû être piqué, quelque matin de mon enfance, par une étrange mouche tsé-tsé (peut-être une de ces grosses mouches bleues qui, en juillet, allaient s'engluer dans un des papiers collants pendus en tire-bouchons dorés au plafond de la cuisine). À partir de ce jour je me mis de plus en plus à avoir l'esprit ailleurs aux moments les moins opportuns. Il faut dire que mes évasions du monde réel coïncidèrent avec l'apparition dans mes yeux noirs veloutés, d'une myopie qui alla s'accentuant. Un jour, je croisai maman accompagnée d'une amie à qui elle vantait les qualités de son escogriffe de Roger. Je ne la saluai pas et passai près d'elle comme un étranger. Il m'a semblé, deux rues plus loin, que j'avais vu ma mère, comme dans un rêve. Le soir venu, mon père, revenant de son lieu de travail, n'eut même pas le temps de déposer sa boîte à lunch. Maman, accusatrice dévastée par la colère et l'humiliation, le chargea, dénonça ma conduite innommable. J'avais honte d'elle, la fille du policeman, je la reniais, j'étais bien comme mon père, un Lemelin, issu de la fesse gauche des bourgeois de la Haute-Ville. «Ta mère vaut n'importe qui au Québec!» cria papa. Je me tus. Allez donc expliquer que vous aviez l'esprit tellement ailleurs que vous ne voyiez même pas votre maman.

Ensuite, mon virus commença à miner les succès de mon équipe de baseball, où j'occupais le poste d'arrêt-court. On me frappait de durs roulants, on criait après moi, je sursautais, tendant mon gant, mais la balle était passée. On me flanqua au champ gauche, où j'aurais un peu plus de temps pour revenir sur terre. On criait, je regardais dans le ciel et, quelquefois, à travers les moineaux, les hirondelles, je repérais la balle, que je ratais rarement, car j'étais un myope à l'oeil juste, aux réflexes rapides, à la main agile.

À Paris, en mai 1948, on célébra, dans les salons du Baron d'Uckermann, rue Du Cherche-Midi, les débuts de ma carrière littéraire parisienne. D'importantes personnalités étaient présentes. La grande Colette, tignasse rousse, accent bourguignon, était de la fête. Très âgée, assise dans une chaise roulante, elle m'attira vers la table à hors-d'oeuvre; nous en mangeâmes beaucoup. Entre deux bouchées d'écrevisse elle m'avoua me trouver encore plus aguichant que Jean Marais (à cause de mes yeux veloutés). Je lui dis que moi, au moins, je n'avais pas dans ma vie, de Jean Cocteau, aussi présent. Pour vous prouver qu'à cette époque, plus qu'aujourd'hui, des gens très importants s'étaient dérangés pour moi, je cite, le torse bombé, les noms de François Mauriac, de Jules Romains, de Jean Orieux, de Claudel, d'Edwidge Feuillère, et j'en oublie. Soudain on m'arrache à Colette et aux hors-d'oeuvre. Un reporter de la radio française, brandissant un micro, me demande haletant: «Vous, jeune romancier canadien, quel conseil donnez-vous aux jeunes écrivains français?» Pris par surprise, désemparé, fasciné par ce micro qui se promenait devant ma bouche, je lançai: «Mon conseil, chers confrères? Je vous le dis bien haut: «Lâchez pas, les gars!» Entendant ce hallali de la jeune littérature canadienne, la Duchesse de la Rochefoucauld, qui frisait les quatre-vingts ans, se précipita sur moi. «Ah! cher enfant, comme c'est jeune, sain et franc. Je vous adore. Donc, je reçois en votre honneur, à mon hôtel particulier.» N'étais-je pas l'enfant chéri de Paris, une sorte de René Lévesque littéraire?

Les jours passèrent. Tremblant, ému, je me rendis à l'heure dite, chez la duchesse. Il semblait n'y avoir personne. Etais-je déjà oublié? Le maître d'hôtel me reçut froidement. «C'est bien ici, oui. En ce qui concerne votre réception, c'était la semaine dernière.» A-t-on idée d'être distrait à ce point?

Une chanson à l'époque fort populaire revient à ma mémoire. «Ah! si j'étais l'homme dans la lune». J'étais cet homme, j'étais cet enfant. À l'école Saint-Malo, on me convainquit, à l'âge de dix ans, de faire partie du corps de cadets de la garde Dollard. Comme j'aimais faire du bruit, je choisis de faire partie du corps des «tambourines», juste en avant d'un géant qui, haut casque poilu sur le crâne, battait à tour de bras son gros tambour. Il criait constamment après moi, soit pour m'enjoindre de retrouver le «pas», soit pour m'ordonner de respecter le nombre de «ra» que mes baguettes affolées rataient ou accumulaient, brisant ainsi le rythme de ses impériaux boum-boum. Il me troublait à ce point que, étourdi, je quittais la terre et me mettais à rêver à un oasis où il n'y aurait ni garde, ni armée, ni tambour. Alors, parfaitement dans la lune, je quittais les rangs, l'oeil vague et continuais mon chemin dans la foule des spectateurs. Mais d'un grand coup de mailloche dans les omoplates, mon tortionnaire gros tambour, qui s'appelait Parizeau, me ramenait dans le rang. Grinçant des dents, je me soumettais, me jurant qu'un jour je casserais la gueule à ce Parizeau. Je le revis beaucoup plus tard, mais ne pus assouvir ma rancoeur. Il m'allait au menton et, de plus, il était frère des Ecoles chrétiennes.

Je me méfie de mes penchants vers la distraction, surtout ces temps-ci. Je fais bien attention de ne pas entrer au Palais de Justice plutôt qu'à La Presse (juste en face). On ne sait jamais. On pourrait m'y séquestrer! Et comme j'entends de plus en plus le chant des cigales, j'interromps ces petites histoires, et prie mes gardes de l'esprit, armés de sarcasmes, de faire comme Parizeau et de m'asséner de solides coups de mailloche pour que je ne me trompe pas de réponse au référendum, car chaque fois que, grisé par le chant des cigales, j'ai dit oui par distraction, cela m'a coûté fort cher.



Roger LEMELIN

(Tous droits réservés)

(J'interromps pour un certain temps ces chroniques. À partir de la semaine prochaine, je serai en résidence intellectuelle surveillée).

Derrière le concert des refus de négocier

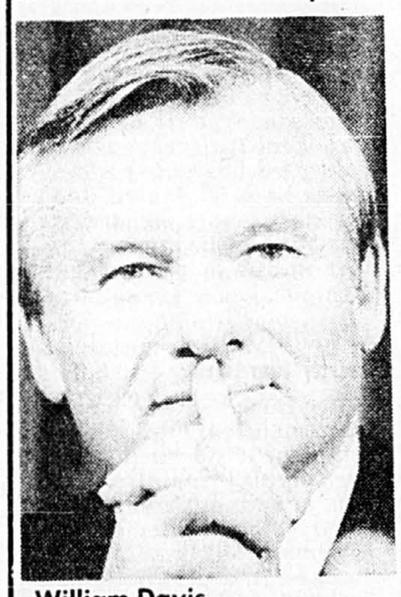


Marc Laurendeau

collaboration spéciale

On ne saurait dire si les Québécois, au moment d'apposer leur croix sur le bulletin référendaire, songeront à l'attitude actuelle du Canada anglais, quant à la possibilité de négociations. Chose certaine, les deux camps en présence ont accordé beaucoup d'attention à ce détail. Le Livre blanc du gouvernement Lévesque consacre de longs passages à cette question, tandis que le document du PLQ, «Choisit le Québec et le Canada», s'étend sur les déclarations des premiers ministres de l'Ontario et de l'Ouest, réfractaires à l'association économique.

Lorsque, au cours de cette semaine, M. William Davis, premier ministre ontarien, a déclaré qu'il ne négocierait pas sur la base de la souveraineté-association, personne n'a été surpris. De même, nul n'a été étonné d'apprendre que les premiers ministres des provinces de l'Ouest, réunis tout récemment à Lethbridge, rejetaient toute association économique avec un Québec souverain. Leurs déclarations en ce sens font partie d'un rite annuel. Seule nouveauté, cette fois: ils ont formellement renoncé au statu quo. A



William Davis



Joe Clark

part cela, on trouve dans leur communiqué final, en guise d'élan national, leur habituelle obsession du contrôle des ressources naturelles.

M. John Buchanan, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, réitérait, il y a quelques jours, son refus de négocier avec le Québec, advenant une victoire du «oui». M. Sterling Lyon, du Manitoba, qui semble le leader provincial le plus satisfait de la constitution actuelle, affirmait qu'il ne négocierait pas la souveraineté-association. On peut croire que M. Bill Bennett, de la Colombie-Britannique, viendra dire quelque chose d'analogue dans son discours au Board of Trade de Montréal, le 12 mai prochain. Comme vient tout juste de le faire, devant le même auditoire, M. Allen Blakeney, de Saskatchewan, le plus articulé des premiers ministres de l'Ouest et le plus sensibilisé aux injustices du régime fédéral.

Quant au premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, qui prenait la parole en février devant le Canadian Club de Montréal, c'est l'idée même du référendum qu'il condamne, car il y voit une démission des élus à l'égard de leurs responsabilités législatives. En 1977, pourtant, M. Hatfield avait traité d'»initiative négative» les déclarations d'hommes politiques canadiens selon qui «il n'était pas question qu'ils acceptent une association économique avec un Québec souverain».

Pour s'imaginer que les premiers ministres provinciaux pourraient soutenir une position autre que le refus, il faut avoir une vision assez naïve de la nature des négociations en politique. Celles-ci sont essentiellement basées sur un rapport de force et les interlocuteurs impliqués ne se font pas de cadeaux. Dans le cours d'une négociation, chacune des parties défend une position ferme mais prépare, en son for intérieur, une position de repli qu'elle se garde bien de dévoiler prématurément. A ce stade-ci, les premiers ministres provinciaux tentent surtout d'infléchir le vote des Québécois.

Réactions différentes des chefs politiques

Les chefs politiques à l'intérieur de l'appareil législatif fédéral réagissent différemment. Certes, avec des raisonnements méticuleux, M. Pierre Trudeau s'efforce de démontrer que son gouvernement n'a pas reçu mandat pour négocier une association avec un gouvernement québécois qui n'aurait pas vraiment mandat de devenir souverain. A coup de syllogismes, M. Trudeau conclut que le référendum est voué au cul-de-sac.



Sterling Lyon



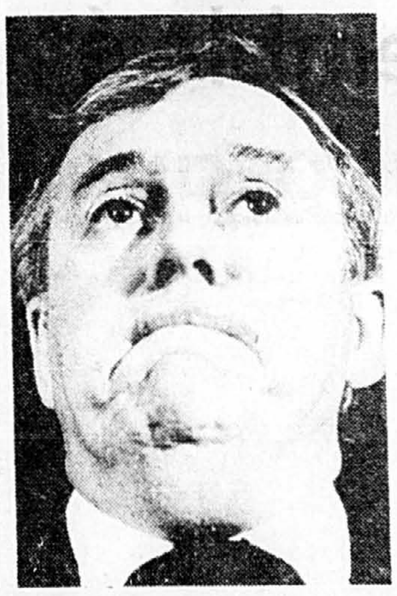
Ed Broadbent

Mais, M. Joe Clark manifeste plus d'amertume. Lors d'une récente entrevue sur le réseau CTV, il affirmait que le Canada doit être prêt à accorder un statut particulier au Québec. Quant au chef du NPD, M. Ed Broadbent, il exige que le premier ministre s'engage vis-à-vis les Québécois à négocier dans les deux ans une nouvelle constitution, quel que soit l'issue du référendum. Il a l'appui des conservateurs mais aucun engagement des libéraux.

La négociation une notion positive

Dès la sortie du sondage Crop-Radio-Canada, M. René Lévesque et les ministres Claude Morin et Bernard Landry ont souligné, presque de concert, que 47% des citoyens des autres provinces seraient favorables à la négociation. Il ne faut pas s'étonner de cela: la négociation est une notion positive, perçue comme une attitude d'ouverture générale, à laquelle les Canadiens aiment bien s'identifier. Tout change lorsque, comme dans le sondage Gallup, on braque la négociation sur la souveraineté-association. Les Canadiens des autres provinces confondent, davantage que les Québécois, le texte de la question référendaire avec l'indépendance pure et simple. Le sondage Gallup révèle donc, et l'on ne doit guère s'en étonner, qu'une majorité des Canadiens des provinces anglaises croient que ni leur gouvernement provincial ni celui d'Ottawa ne devrait négocier.

M. René Lévesque a tenté de se sortir du piège où il était tombé en effectuant une pirouette politique, par une dénonciation des sondages venus de Toronto.



Allan Blakeney

Reste que Gallup est une maison généralement fiable (malgré sa marge d'erreur aux dernières élections fédérales) et qu'on est loin du délire provocant et de la prose insultante de la firme Goldfarb (qui prépare un sondage prochain dit-on) portée à l'évocation de la violence et aux distinctions farfelues entres séparatistes modérés et extrémistes. On avait cru comprendre que le premier ministre Lévesque avait pris la résolution de ne plus commenter les sondages jusqu'au 20 mai. Il s'est malheureusement laissé tenter.

En fin de compte, les interlocuteurs provinciaux et fédéraux négocieront, après le référendum, la proposition que les Québécois auront mise sur la table. Celle de M. Ryan leur offrira une base plus accommodante, axée sur un fédéralisme fonctionnel, économiquement centralisé mais avec certains pouvoirs nouveaux pour les provinces. On est sûr qu'ils ne grimperont pas dans les rideaux et transigeront de manière confortable.

La proposition de M. Lévesque placera les interlocuteurs dans une posture exigeante et contraignante, car le Québec demande d'être situé sur le même pied que tout le reste du pays. Les représentants du Canada anglais seront plus crispés, plus traumatisés au début. Mais peut-être se mettront-ils à la recherche d'une solution mitoyenne.

(suite de page A 6)

mie, quoique le Canada connaîtra des moments moins pénibles que d'autres pays. Et je me sens obligé de dire que les gouvernements fédéral et provinciaux devront s'astreindre à ne pas créer de nouveaux programmes coûteux de dépenses et à réduire leurs déficits.

Le discours du trône semble indiquer une orientation plus nationaliste et plus interventionniste du nouveau gouvernement. Même si l'on ne doit pas s'inscrire en faux contre la nécessité de favoriser les intérêts canadiens aussi vigoureusement que possible, il convient de noter que les économies du Canada et des États-Unis sont très intimement liées, et si les affaires canadiennes veulent continuer à prospérer, elles doivent compter sur un accès facile au marché américain. Les politiques tendant à limiter ou à brouiller le climat favorable qui existe présentement entre le Canada et les États-Unis ne m'apparaîtraient pas comme favorisant les intérêts canadiens dans leur ensemble.

Alors que la plupart des pays occidentaux consacrent beaucoup d'efforts à relever les grands défis économiques et politiques de notre époque, il est ironique qu'au Canada, et particulièrement au Québec, on se permette encore de s'engager dans un débat mettant en cause la survivance de notre pays, le Canada — un pays qui fait l'envie du monde entier.

Le résultat du référendum m'apparaît comme primordial à l'intégrité du Canada et au bien-être de tous les Canadiens. Il appartient aux hommes politiques d'expliquer à la population les dangers multiples qui guettent un Québec séparé. Mais, à titre de président du conseil de Power Corporation, qui compte des milliers d'employés au Québec, qui est fière d'avoir son siège social à Montréal et qui a contribué puissamment à l'économie de la province, il est, je crois, de mon devoir d'affirmer publiquement notre position vis-à-vis la proposition du présent gouvernement dans leur référendum.

Après l'élection du Parti québécois en 1976, j'ai encouragé les chefs d'entreprises à rester au Québec et à faire face au nouveau défi qui nous était posé, tout en condamnant l'option indépendantiste du Parti québécois.

Depuis, nous avons subi les années d'inquiétude et d'incertitude économique causées au Québec et au Canada en partie par un référendum qu'on a trop tardé à déclencher. Après trois ans et demi au pouvoir, le gouvernement du Québec a enfin décidé de tenir ce référendum, et la question qu'il pose aux citoyens du Québec est rédigée avec une ambiguïté qui veut inciter un grand nombre de citoyens à voter pour une option qu'ils refusent, c'est-à-dire la souveraineté, qui est l'indépendance pure et simple. Un appui à la proposition du gouvernement lors du référendum sera interprété par nos concitoyens canadiens comme un vote contre le Canada, même si on nourrit, au Québec, l'illusion que la formulation de la question permet une interprétation contraire. Seul le non peut affirmer notre foi dans un Québec qui peut s'épanouir dans le cadre d'un Canada uni.

Les expériences que j'ai vécues m'ont profondément convaincu que le Canada est une terre d'épanouissement pour les Canadiens des deux grands groupes linguistiques et des diverses minorités ethniques qui s'y sont jointes. Les quelque trente années que j'ai consacrées au monde des affaires m'ont démontré que les Canadiens français ont la possibilité de participer pleinement à tous les aspects de la vie canadienne. J'admets que certains obstacles, certains préjugés, ont nui par le passé à cette participation et que certains d'entre eux demeurent. Mais, ils sont de plus en plus surmontables. Je crois qu'il existe dans ce pays une volonté de collaboration susceptible d'éliminer ces obstacles et de susciter les changements qui s'imposent. Cette volonté d'unité n'est pas toujours évidente car certains leaders provinciaux tablent sur les diversités canadiennes pour élargir leur propre pouvoir politique. Vient cependant un temps où ces motivations particulières ne tiennent plus et que les régionalismes cèdent le pas à une vision plus équilibrée du Canada dans son ensemble.

Il me semble évident que c'est à l'intérieur du Canada que nous sommes plus forts comme peuple et pouvons mieux faire épanouir cette culture dont les partisans des deux côtés du débat sont justement si fiers, plutôt qu'en recherchant une indépendance ou en tentant d'établir une position de marchandage artificielle et irréaliste avec le reste du pays.

Autant le résultat du référendum doit-il nous préoccuper, autant devons-nous penser à effacer les rivalités une fois le référendum passé. Il ne faut pas rester frères ennemis. Une telle réconciliation dans la province doit s'accompagner de la volonté du reste du pays d'entreprendre les changements nécessaires à préserver l'intégrité du Canada où les droits culturels sont respectés, protégés et encouragés pour les générations qui suivent. Je maintiens que nous pouvons relever le défi.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 3 MAI 1980

LE RAID MANQUÉ DU COMMANDO AMÉRICAIN EN IRAN

Les 10 derniers jours ont amené le monde au bord de la guerre

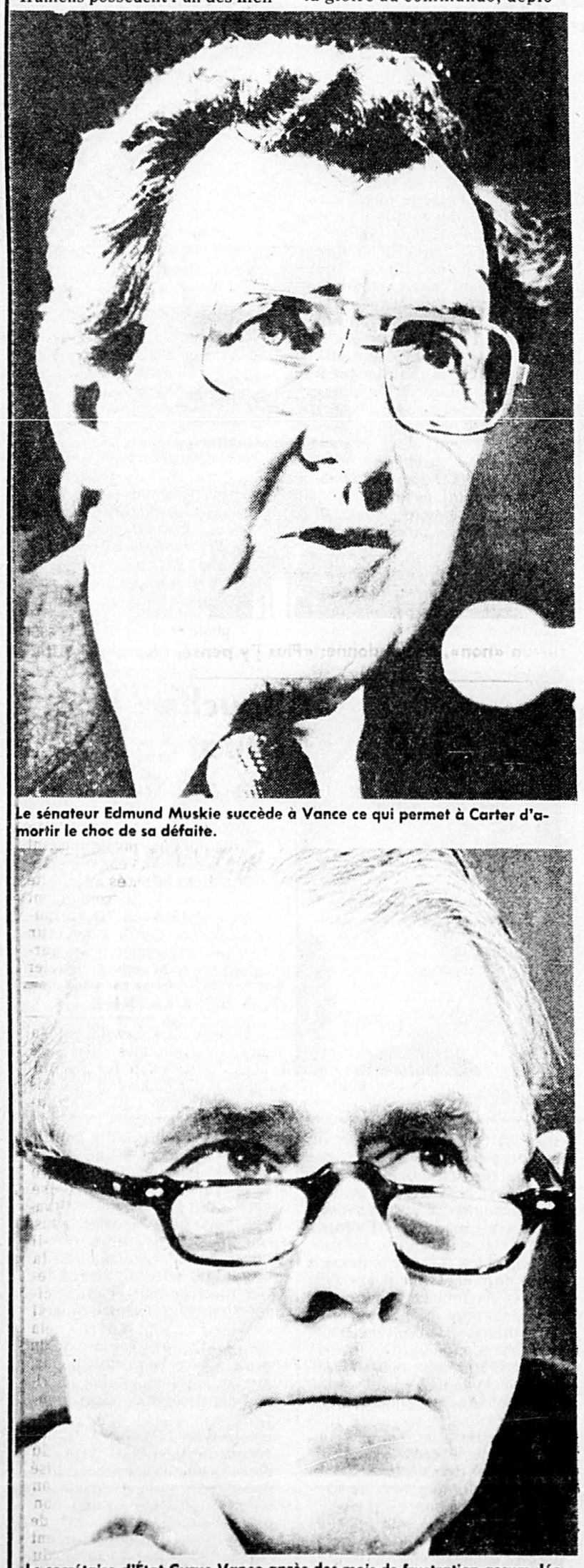


■ Une jeune danseuse ondule les hanches, tentant désespérément d'attirer l'attention d'une clientèle indifférente. Peine perdue. Il est 2h30 du matin ce mardi de fin d'avril au coeur d'un Washington pluvieux.

Le juke box s'épuise, la danseuse remet son slip, deux clients applaudissent mollement. Dans C..., un spécialiste en radar, émerge alors de ses rêveries.

«Nous avions tout ce qu'il fallait pour réussir l'opération. Les Iraniens possèdent l'un des meilleurs systèmes de détection radar de ce coin de la planète, mais ne savent plus s'en servir. Nos C-130 pouvaient brouiller leurs écrans à loisir sans que les Iraniens ne puissent détecter la moindre activité suspecte. Pour nous, c'était du gâteau. Ils ne pouvaient nous capter qu'à 25 milles de Téhéran et encore, je doute fort qu'ils aient pu même se douter de notre présence.»

Quelques heures plus tôt dans la salle de bal de la Maison-Blanche le président Carter chantait la gloire du commando, déplorant la mort de huit de leurs «fellow warriors», une expression belliqueuse qui tranche avec la volonté de paix de ce président religieux qui, depuis son assermentation, se targue de n'avoir pas fait couler le sang d'un seul soldat américain.



Le sénateur Edmund Muskie succède à Vance ce qui permet à Carter d'amortir le choc de sa défaite.

Le secrétaire d'État Cyrus Vance après des mois de frustration accumulée et de chicaneries stériles l'opposant à Brezjzinsky remet sa démission au président Carter.

Les serveuses empilent les chaises sur les tables désertes. Un éclairage au néon enveloppe le bar.

«Bien sûr, nous aurions eu des morts, bien sûr la vie des otages aurait été mise en danger, mais notre plan était solide...» Dan C... regarde l'heure, empoche sa monnaie et quitte le club en me promettant que la prochaine fois «l'armée ne raterait pas son coup». Y aura-t-il une prochaine fois?...

Dans son appartement surprotégé par la police française à Neuilly en banlieue du coeur de Paris, Shapour Bakhtiar reproche aux Américains de ne pas l'avoir aidé et surtout d'avoir délibérément ignoré son mouvement lors de l'opération «Blue Light». Il fait écho à Dan C... en déclarant: «Aujourd'hui Pearl Harbour mais demain Hiroshima...»

Dans la rue déserte un vendeur de journaux fait la navette du trottoir à la rue tenant sous son bras une pile de Washington Post affichant à la une la photo d'Edmund Muskie souriant. Exit Vance voilà Muskie, un politicien aguerri devenu diplomate. Jimmy Carter encore une fois à la dernière minute a su se tirer du pétrin presque indemne.

«Desert one»

Un RH-53D au sol ressemble à une libellule grotesque incapable de s'extraire de l'emprise de la terre. En vol, pourtant, ces hélicoptères constituent l'un des atouts tactiques les plus redoutables de l'armée américaine. Ils peuvent larguer des mines ou les détecter, voler à basse altitude avec des tonnes de matériel, se poser en un clin d'oeil et repartir aussi vite tout en brouillant les systèmes de détection les plus perfectionnés.

Au large du porte-avions Nimitz qui depuis décembre monte la garde à l'entrée du détroit d'Hormuz, un premier hélicoptère manifeste des difficultés techniques et doit rebrousser chemin lorsqu'une tempête de sable sabote ses compas gyroscopiques sans lesquels ce genre d'oiseaux ne peuvent ni maintenir un cap ni distinguer le ciel de la terre. Au Pentagone on le coche de la liste, sans compromettre la marche de l'opération. Aussitôt l'ordinateur stratégique se met en frais de planifier les contingences nécessaires.

Au-dessus du désert le pilote d'un deuxième appareil constate une baisse de pression alarmante dans le système hydraulique. D'urgence il se pose dans le désert signalant aux autres de ralentir leur progression. Après une inspection rapide l'ingénieur décèle une fissure dans l'une des palles du rotor, provoquée sans doute par la tempête de sable qu'il vient à peine de traverser. L'ordinateur stratégique ordonne un transfert rapide des hommes et du matériel dans les 6 hélicoptères encore en état de marche. L'opération suit son cours. Puis, comble de la malchance l'équipage d'un troisième RH-53D observe à son tour une baisse de pression. Une fois au sol le constat est catastrophique. Un joint de caoutchouc reliant une pompe à l'un des systèmes hydraulique a été rongé par la corrosion. La panne est trop sérieuse pour tenter de la réparer au sol. Faut-il tout annuler?

Le colonel Beckwith, un colosse de Fort Bragg qui connut le Vietnam, après avoir dispersé ses hommes afin de protéger «Desert One», le tremplin de l'opération, contre la curiosité de tout intrus — le commando arraisonnera un autocar bondé d'Iraniens — communique avec le Nimitz. Sa conclusion est catégorique. «Peux-tu mener l'opération, Charlie?» s'enquit son supérieur. «La décision t'appartient car c'est toi qui se rendra à Téhéran.» «Impossible réplique Charlie Beckwith. Sans l'appui tactique de six hélicoptères il serait aberrant de poursuivre l'opération.»

Au Pentagone le général Jone téléphone au président. «Annullez tout», conclut ce dernier, la mort dans l'âme selon son secrétaire de presse Jody Powell.



JEAN PELLETIER

(de notre bureau de Washington)

Puis on connaît la suite. Au moment de décoller un quatrième hélicoptère venant tout juste de refaire le plein de carburant, fait une fausse manoeuvre, lacérant de l'une de ses palles la carapace d'un C-130.

L'explosion qui s'ensuit engouffre de ses flammes les deux appareils, tuant huit membres du commando.

Lentement alors la nouvelle filtre à travers le monde. A sept heures du matin Carter franchit le couloir menant de la Maison-Blanche à la salle de presse bâtie à même l'ancienne piscine de la résidence présidentielle. Il explique à la nation l'ampleur du désastre justifiant l'opération au nom de raisons strictement humanitaires. Soudain pour la première fois depuis le Vietnam on sent l'odeur dela guerre, de la défaite.

A Téhéran un militant tonne aux journalistes américains. «On a peut-être un mauvais système de surveillance radar, mais Allah en possède un infaillible...»

C'est ce commentaire surtout qui enrage Dan C..., au seuil de sa quatrième bière, indifférent aux charmes de la jeune danseuse aux yeux vides.

Joseph Churba le prophète de malheur...

Joseph Churba spécialiste en stratégie et en intelligence aérienne, fulmine, tétant sa pipe éteinte. C'est le même homme qui un mois plus tôt confiait à **LA PRESSE:**

«Notre armée et surtout la CIA sont tellement pourries et désorganisées que le plus grave danger qui nous menace c'est que Jimmy Carter entreprenne une opération de sauvetage. Ils n'ont aucune chance de s'en tirer, ils échoueront.»

Aujourd'hui, il ne jouit même pas de sa prophétie et ne lance pas le moindre «je vous l'avais bien dit». Alors qu'au Pentagone le colonel Charlie Beckwith raconte l'histoire du sauvetage avorté, Churba dresse le tableau suivant à partir d'informations confidentielles.

«Primo, les 6 hélicoptères qu'ils utilisèrent lors du raid n'étaient pas conçus pour ce type d'opérations.»

«Secundo, le commando s'entraîna aux États-Unis avec des appareils totalement différents, mieux adaptés, plus modernes.»

«Tertio, l'un des hélicoptères fut par mégarde endommagé par la corrosion quelques heures avant le décollage. C'est ce qui ruina son système hydraulique.»

«Enfin et surtout, conclut-il, le commandant au sol, Beckwith, contrairement à ses déclarations visant à protéger l'armée, était décidé à poursuivre coûte que coûte sa mission. Croyez-le ou non il fallut plus d'un incident avant que le président ne tranche la question.»

Washington, lundi 21 avril

Le secrétaire d'État Vance après des mois de frustration accumulée et de chicaneries stériles l'opposant à Brzezinsky remet sa démission au président Carter.

Selon les confidences faites à LA PRESSE d'une source sûre au département d'État son raisonnement se fonde sur deux objectifs essentiels.

D'une part, estime Vance, le plan de sauvetage élaboré sans le concours du département d'État, nécessitera un appui tactique aérien si jamais la situation se détériorait. Or un bombardement même à objectifs restreints, par des chasseurs américains, constituerait le premier pas d'une escalade qui ultimement inviterait les Russes en territoire iranien par la grande porte. D'autre part en appuyant une telle opération Cyrus Vance est convaincu qu'il compromettrait tout plan concerté de sanctions pacifiques. Si jamais, argumente-t-il enfin, les otages parvenaient à quitter leur geôle indemnes, les Iraniens pourraient à loisir se rabattre sur les quelque 300 Américains vivant encore en Iran.

Et puis Vance voit les choses plus globalement. Un rapport secret en provenance du Pakistan et dont l'essentiel fut verbalement révélé à LA PRESSE laisse entendre qu'un coup américain en Iran serait suivi par un soulèvement au Pakistan. Le président Ziah aurait en effet laissé savoir aux diplomates américains à Islamabad qu'il ne ourrait répondre de leur sécurité si la guerre ravageait son voisin l'Iran.

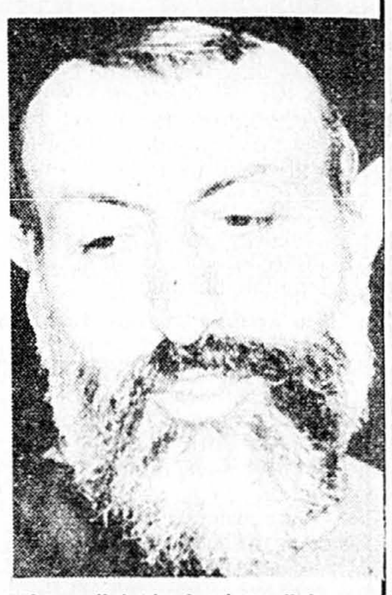
Cyrus Vance depuis six semaines est bien conscient par ailleurs qu'il a perdu la partie au profit de Zbignew Brzezinsky. En démissionnant, il ruine les chances de ce dernier de survivre politiquement, surtout si Carter nomme un politicien au secrétariat d'État. L'entourage de Vance se résigne donc au départ de ce dernier jouissant à l'avance secrètement de la déconfiture prochaine de «Zbig».

Paradoxalement Vance est à Ottawa lorsque les dés furent jetés. Il ne rendra sa décision qu'une semaine plus tard, en guise d'amitié pour son chef, laissant à ce dernier le temps d'amortir le choc en nommant Edmund Muskie.

Téhéran, lundi 28 avril

Behechti, le Mullah justicier, joue les goules en désacralisant les cadavres des huit Américains tués au cours du raid. Ce geste fera plus pour durcir l'opinion américaine que n'importe laquelle des menaces de Khomeiny.

La crise a donc pris maintenant une allure totalement imprévisible. Une semaine plus tôt à Paris un proche ami de Ghotbzadeh confiait à LA PRESSE que l'anarchie au sein du gouvernement Khomeiny était telle que le pire était à craindre. Cette même source concluait que la philosophie de ce gouvernement frôlait plus les principes de Jonestown que ceux de la révolution française. Je doute, concluait-il, que même les élections législatives contribueront à résoudre la crise.



L'ayatollah Bhechti, le Mullah justicier.



Le président Ziah du Pakistan avait prévenu Washington qu'un coup américain en Iran serait suivi par un soulèvement dans son pays.

Entre-temps les agents secrets américains envoyés en Iran en décembre afin de soutenir l'opération et même d'en planifier les divers stades au sol, parviennent à quitter l'Iran grâce à de faux passeports fabriqués par la CIA. Grâce à eux les experts du Pentagone furent en mesure de reconnaître les lieux et de constituer un plan de retrait relativement sûr.

Washington, jeudi 1er mai

Mon interlocuteur, un diplomate américain, qui fut en 78 intimement lié au départ du shah décrit le malaise qui jusqu'à la nomination de Muskie paralysait littéralement le département d'État. L'ayatollah, estime-t-il, a plus que jamais besoin des otages, ne serait-ce que pour contrôler la menace de la gauche, le Tudeh et d'autres factions communistes qui font poids sur son régime. Les otages ayant été dispersés à travers le pays ne peuvent plus être sauvés par l'action concertée de la Croix-Rouge, des Nations unies, et même de ces parents américains qui parvinrent à les visiter. Sur le front domestique américain, à moins d'un miracle, la crise iranienne forcera éventuellement la Maison-Blanche à tenter le tout pour le tout, c'est-à-dire la guerre du genre de celle qui ruina l'Amérique au Vietnam.

Samedi, 3 mai 1980

Le président Carter, le nouveau secrétaire d'État Edmund Muskie et d'autres conseillers en matière de politique étrangère dresse le bilan de la situation. Les 10 derniers jours ont amené le monde au bord de la guerre.

L'ACTUALITÉ RÉFÉRENDAIRE

Lévesque prêt à rencontrer Trudeau

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, accepterait de rencontrer son homologue fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, dans un débat télévisé, à condition qu'il se déroule dans les deux langues.

M. Lévesque a fait cette affirmation hier lors d'une conférence de presse.

Il a précisé qu'un tel débat permettrait à M. Trudeau de se mesurer avec lui en chair et en os plutôt que d'avoir à faire un débat artificiel avec un adversaire absent.

La poutre et la paille

Le premier ministre René Lévesque a conseillé à M. Claude Ryan de regarder la poutre qu'il y a dans son oeil avant de «dramatiser la paille dans l'oeil des autres» au sujet de la violence faite aux gens dans la campagne référendaire. «On n'est pas des pleurnichards, mais chez nous aussi il y a eu des vitres cassées et des autos brisées», a-t-il noté. A son avis cependant, il y a plus grave, c'est «les orgies d'argent mises dans de la publicité contre l'esprit et la lettre de la Loi du référendum», qui ont été portées à l'attention du directeur du financement des partis, M. Pierre-Olivier Boucher.

Trudeau a demandé son inscription

Le premier ministre Trudeau a demandé hier — veille de la date limite — que son nom soit inscrit sur la liste des électeurs en vue du référendum du 20 mai. Un membre de son entourage a déclaré qu'on saurait aujourd'hui ou lundi si cette demande a été acceptée. Un porte-parole de M. Pierre-F. Côté, directeur général des élections pour le Québec, avait laissé entendre récemment qu'il ne semblait pas y avoir de raisons pour lesquelles M. Trudeau ne serait pas habilité à voter, même s'il ne réside plus officiellement au Québec depuis son élection au Parlement, en 1965: les Québecois en service gouvernementnal fédéral ou provincial hors de la province sont considérés comme conservant leur droit de vote, avait-il précisé.

Tu quoque fili

Rien d'original ni même d'étonnant à ce qu'il y ait un regroupement des professeurs de la polyvalente Henri-Bourassa pour le «oui» et qu'il compte 102 membres. Ce qui étonne, par contre, c'est que l'instigateur du projet est M. Roberto Rossi, le fils du député libéral fédéral de Bourassa, M. Carlo Rossi.

Reggie de retour

Reggie Chartrand, ex-boxeur et indépendantiste bien connu, notamment comme fondateur des Chevaliers de l'indépendance, a décidé de remettre les gants. Et ce sera pour la cause. Il défendra les couleurs du «oui» contre André Beauchamp qui portera celles du «non», dans un combat qui aura lieu «d'ici quelques jours», nous dit un communiqué de M. Chartrand.

Un collège pour le «non»

Deux autres référendums ont été tenus dans des collèges au cours de la semaine et pour une rare fois le «non» a remporté une victoire. C'est au collège Laflèche, de Trois-Rivières, que les étudiants (on ne connaît pas leur nombre) ont opté pour le «non» par 54 à 40 p. 100. Ceux qui ont droit de vote sont toutefois un peu moins favorables au «non» (52 à 43 p. 100). Par contre, au cégep André-Laurendeau, de Ville Lasalle, le «oui» l'a largement emporté chez les 450 étudiants qui se sont prononcés. 73 p. 100 ont voté «oui» alors que 24 p. 100 disaient «non».

Smallwood

«Si le «oui» l'emporte le 20 mai, ce sera un jour triste tout autant pour vous que pour moi», a affirmé l'ex-premier ministre terreneuvien, M. Joey Smallwood, devant le club Rotary.

Celui qu'on qualifie de «seul Père de la Confédération canadienne encore vivant» a déploré que certains Canadiens «préfèrent voir le pays être damné et détruit plutôt que de céder un pouce» sur le plan constitutionnel.

Des millions (de Canadiens) reprochent aux Québécois leur langue et leur culture française, a poursuivi l'ancien premier ministre. «Nous les qualifions de «frogs» et nous leur disons: «Pourquoi ne parlez-vous pas la langue des Blancs comme tout le monde».

La soeur de Laporte dit oui

La soeur de l'ancien ministre Pierre Laporte, Mme Marthe Benoît, a manifesté publiquement son adhésion au «oui», hier après-midi, à Longueuil, dans le comté de Laporte dont le comité du «oui» est présidé par Réal Bouvier, explorateur de l'Arctique.

Mme Benoît, qui est traductrice et mère de quatre enfants, a précisé que «toute sa famille était du côté du oui. Prenant la parole, lors d'une conférence de presse, elle a dit que les Québécois doivent cesser d'être un peuple de traducteurs.

Mme Benoît est vice-présidente du conseil d'administration de la Caisse populaire de Saint-Lambert.

Parmi les adhérents annoncés ou déjà connus, lors de cette rencontre, se trouvaient le maire Marcel Robidas de Longueuil, le comédien et universitaire Doris Lussier, le compositeur Stéphane Venne et Mme Hélène Vaillancourt, candidate du Parti conservateur aux dernières élections.

M. Lussier a parlé de l'état d'esprit «qui nous rend surpris de voir qu'on pourrait être indépendant».

«Le colonialisme, a-t-il dit, a comme ruse d'anesthésier ses victimes de sorte qu'elles n'aient pas le désir d'en sortir.»

L'Actualité se prononce

L'Actualité, le plus important magazine québécois, a pris une position favorable au camp du «oui» dans son dernier numéro. Dans un éditorial de deux pages, intitulé «Le temps du choix: entre le péril et le risque», le directeur du mensuel, Jean Paré, s'il ne dit pas carrément de voter «oui», se montre favorable à cette option. En plus d'identifier le «péril» au «non» et le «risque» au «oui», M. Paré conclut: «Le «oui» ne cherche pas la négociation mais sa poursuite...». Rappelons que L'Actualité appartient au groupe torontois Maclean-Hunter qui publie notamment l'hebdomadaire Maclean's.

La belle-mère de M. Samson

Parlant à Gaspé, Camil Samson, le chef des démocrates-créditistes, a affirmé que s'il voulait se débarrasser de sa belle-mère, tout ce qu'il aurait à faire serait de voter «oui».

Mais M. Samson, dont la belle-mère réside en Ontario, a souligné qu'il ne voulait pas que cette province en vienne à faire partie d'un pays étranger. D'ailleurs, a-t-il dit, la meilleure preuve que tout va pour le mieux est qu'après avoir passé 25 ans en Ontario, «sa belle-mère ne parle toujours pas un sacré mot d'anglais».

Gautrin ne sait pas

Le président du Comité du «non» dans le comté de Taillon ne sait pas encore s'il participera à la prochaine campagne électorale provinciale à titre de candidat libéral dans ce comté ou dans un autre.

Interrogé par LA PRESSE à ce sujet, M. Henri-François Gautrin a déclaré qu'en plus de participer à la campagne référendaire, il occupe son poste de professeur de mathématiques à l'Université de Montréal où il a déjà été président du Syndicat des professeurs.

«Quand on laisse trop longtemps l'enseignement dans un tel domaine on finit par se rouiller et, même si j'aime la politique, a-t-il dit, je n'ai pas encore décidé de mettre fin à ma carrière actuelle.»

Impartialité

—Lorsqu'il s'agit d'assurer un compte rendu impartial de la campagne référendaire, *Le Progrès* de Coaticook, qui tire à 3,200 exemplaires, est digne de tous les éloges.

Soulignons, en effet, que le propriétaire de l'hebdomadaire, M. Roger Jean-Marie, est le porte-parole du comité local du «non» et que le rédacteur en chef, Lauréat Bélanger, dirige les relations publiques du comité local du «oui».

«Nous sommes convenus de ne lancer aucune attaque personnelle contre qui que ce soit», précise M. Jean-Marie, qui admet cependant que de petites disputes éclatent parfois. «Mais rien de sérieux», s'empresse-t-il d'ajouter.

Quant à M. Bélanger, il avoue que la seule raison qui l'a poussé à accepter une fonction officielle au sein des forces du «non» était que le «patron» militait dans l'autre camp. «J'aurais fait preuve d'hypocrisie si je n'avais pas agi ainsi», affirme-t-il.

Débat contesté

Les membres ontariens du Parti communiste des travailleurs disent qu'ils s'objectent vigoureusement au débat spécial sur l'unité nationale qui doit commencer lundi à Queen's Park.

Ce parti, qui a obtenu 5,600 voix dans tout le Canada aux dernières élections fédérales, dit qu'il s'agit d'une manoeuvre politique et d'une intrusion dans les affaires du Québec et que le débat a pour but de menacer et d'embobiner les Québécois à la veille du référendum.

LE RÉFÉRENDUM

Le camp du OUI utilise des méthodes fascistes (Ryan)

■ Le chef du camp du «non», M. Claude Ryan, a accusé hier, lors d'une conférence de presse, les protagonistes du «oui» et les militants péquistes d'utiliser des méthodes fascistes pour arriver à leurs fins.

«Depuis le début de la campagne, les actes d'intimidation et de vandalisme se multiplient. Je respecte la liberté de réunion des gens même si cela a tendance à nous limiter mais j'ai bien hâte que le premier ministre Lévesque invite ses partisans à la modération au lieu de leur dire que telle ou telle affiche le porterait à aller chercher une carabine», a souligné M. Ryan.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le président du Comité québécois pour le «non» a donné l'exemple de panneaux-réclames de son camp qui avaient été sabotés ou déchirés. A l'intersection des rues Papineau et Jarry, on a apposé un «oui» sur le «non» du slogan publicitaire du «Plus j'y pense, plus c'est non». A deux autres endroits, les affiches des panneaux-réclames de Médiacom ont été déchirées.

M. Ryan soutient qu'il s'agit d'une atteinte au droit de propriété puisque ces messages ont été payés et qu'ils coûtent fort cher.

Il a aussi signalé que les affiches du «non» sur les poteaux avaient été enlevées dans une proprtion de neuf sur dix et que de nombreux citoyens recevaient des appels anonymes de menace lorsqu'ils affichaient leurs couleurs trop ouvertement. «Je ne dis pas que dans notre camp nous n'avons pas de marginaux mais les tactiques déloyales inspirées des vieilles méthodes électorales sont beaucoup plus répandues dans le camp du «oui».

Budget de l'An 1

Par ailleurs, le chef du camp fédéraliste a affirmé que la publication d'un budget de l'An 1 d'un Québec indépendant n'était pas une initiative du camp du «non» comme tel, mais une initiative de personnes spécialisées en matière fiscale ou financière comme le député libéral d'Outremont, M. André Raynauld, celui de Saint-Laurent, M. Claude Forget, et l'économiste Pierre-Paul Proulx qui devraient normalement en faire état au cours de la semaine prochaine.

M. Ryan est d'avis qu'il demeure tout à fait normal et indispensable que les citoyens du Québec sachent ce que représenterait le budget d'un Québec indépendant cette année puisque le Parti québécois cherche la séparation du Québec.

D'autre part, le président du «non» a lancé un appel d'urgence aux citoyens en âge de voter pour qu'ils s'assurent que leur nom est bien inscrit sur la liste des électeurs puisque de nombreuses erreurs avaient été relevées. Les électeurs ne disposent que de quelques heures pour ce faire puisque la fin de la révision se termine samedi soir.

Enfin, comme on lui signalait qu'il n'avait pas commémoré de façon spéciale la fête des travailleurs du 1er mai, il a répondu qu'il ne voulait pas faire de politique partisane avec cette fête, ajoutant qu'il avait préféré rencontrer les travailleurs du Mouvement des Caisses populaires et ceux de Baribocraft et de Treco à Saint-Romuald.

«Les derniers clous dans le cercueil du PQ»

■ Commentant le discours du premier ministre Trudeau devant la Chambre de Commerce de Montréal hier midi, le chef libéral a dit que le chef du gouvernement canadien venait «d'enfoncer les derniers clous dans le cercueil du Parti québécois.»

Qualifiant le discours de M. Trudeau de «complètement logique», M. Ryan, qui était interrogé à la sortie de l'enregistrement d'une émission à Télé-Métropole, s'est réjoui de ses propos soulignant qu'ils allaient dans le sens de la question à laquelle les Québécois auront à répondre le 20 mai.

Par ailleurs, le chef du «non» a exprimé l'avis que l'implication de M. Trudeau dans la campagne référendaire demeurait utile mais non indispensable puisque la partie importante de la campagne référendaire s'était déroulée au cours des trois dernières semaines.

Puis, M. Ryan n'a pu s'empêcher d'ironiser sur ce qu'il a appelé un aspect oublié du discours de M. Trudeau, à savoir les aspects positifs du Canada. Manifestement, le chef du «non» voulait rendre la pareille au chef du gouvernement canadien qui se plaignait la semaine dernière qu'on ne mettait pas suffisamment l'accent sur la fierté d'être Canadien dans les assemblées du «non». Il a ajouté qu'il aura sans doute l'occasion de se reprendre lors des grands meetings populaires du 7 mai à Québec et du 14 mai à Montréal.



photo René Picard, LA PRESSE

Ryan montre un panneau publicitaire sur lequel on a apposé un «oui» sur un «non», ce qui donne: «Plus j'y pense, plus c'est OUI».

Les étudiants se tournent vers les gens âgées

■ Comme pour mieux exalter l'image de la continuité historique, le Méoui (Mouvement étudiant pour le «oui») se tourne vers les doyens de la population montréalaise. Durant toute la semaine, juste avant les examens de fin d'année, des jeunes iront donc raconter leurs espoirs à une vingtaine de groupes de citoyens âgés. Pas pour convaincre, mais pour comprendre et se faire comprendre.

NICOLE BEAUCHAMP

«Nous avions le goût d'aller renconter les personnes du troisième âge pour leur expliquer qu'être étudiant, c'est se préparer à l'avenir; pour leur expliquer aussi les aspirations qui font qu'en forte proportion les étudiants favorisent l'option du «oui» au référendum», affirme Richard Côté, l'un des coordonnateurs du Méoui.

Dans cette démarche, les étudiants ne partent ni en croisade, ni à l'aveuglette. Ils traversent la passerelle des générations pour rejoindre leurs aînés en s'étant informés au préalable des problèmes et conditions de vie du troisième âge.

La présence du Méoui au congrès de l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités, qui se déroule au cours de la fin de semaine, s'inscrit d'ailleurs dans ce sillage.

Cette action étudiante ne ressemble en rien à une opération de ratissage. Par petits groupes de deux à trois cégépiens ou jeunes universitaires, les jeunes rencontreront les citoyens âgés là où les activités de ceux-ci les rassemblent, soit à la faveur d'un repas communautaire dans un CLSC ou des réunions des clubs de l'âge d'or, et ce avec l'assentiment des personnes concernées.

Les contacts déjà établis par les étudiants circonscrivent l'intervention du Méoui, presque sur la pointe des pieds, auprès du troisième âge. Depuis ville de Laval, les étudiants parcourront les comtés qui quadrillent l'île de Montréal en son centre sur l'axe Nord-Sud, délaissant ainsi l'est et l'ouest.

L'action étudiante se démarque encore des tournées électorales classiques et chronométrées en ce que les jeunes se proposent de prendre le temps de jaser. «Il n'est pas question pour nous de prononcer des discours pour défendre une thèse, mais plutôt de s'entretenir et d'échanger comme dans l'intimité de nos familles», précise Richard Côté.

Ce style d'approche transparaît en effet dans le dépliant que le Méoui a conçu en guise d'entrée en matière lors des rencontres projetées. En filigrane, on y retrouve l'espèce de devise (retrouver le passé pour mieux maîtriser l'avenir) qui galvanise ces temps-ci le monde étudiant souverainiste.

«Il est essentiel, lit-on dans le dépliant, que les gens échangent leur point de vue entre parents, enfants et petits-enfants. Ce que les jeunes veulent, c'est rapatrier les outils qui leur permettraient de bâtir le Québec dans le respect dans la continuité de leurs parents et grand-parents.»

Boucher: la situation a été corrigée

■ Laissant entendre qu'il ne prendrait pas position avant le 20 mai, sur les 15 cas d'infraction à la loi 92 imputés au comité du «non» et que le Regroupement national pour le «oui» lui a soumis pour enquête, le directeur général du financement des partis politiques, M. Pierre Olivier Boucher, a fait savoir que la demande d'enquête avait été acceptée. Des rapports préliminaires lui ont cependant permis de conclure, hier, que la situation avait été corrigée.

HUGUETTE LAPRISE

«La requête du comité pour le «oui» fera l'objet d'une étude dans une autre étape que celle que nous traversons, a précisé M. Boucher, hier. Si cette situation a existé, elle n'existe plus. Je ne peux pas présumer, a-t-il ajouté, de la véracité ou de la fausseté des faits. Je ferai ultérieurement connaître ma décision. Je me suis assuré que, si les allégations sont fondées, cela ne se répète plus d'ici la date du scrutin. Car si cela était le cas, je devrai alors demander au tribunal compétent de se prononcer.»

Le Regroupement national pour le «oui» allègue que du matériel publicitaire a été utilisé par le «non», sans autorisation de l'agent officiel, donc non comptabilisé. Il proviendrait de trois sources: le gouvernement du Canada, le Parti libéral du Québec et le comité des Québécois pour le «non».

LE RÉFÉRENDUM

Une stratégie qui s'apparente à une guérilla intellectuelle



YVES LECLERC

■ En sa seconde étape, la campagne référendaire prend une allure un peu curieuse, décousue, comme si les camps adverses, au lieu de s'affronter, suivaient des routes totalement distinctes, presque complémentaires.

Voyant d'une certaine distance (ou d'une distance certaine?) la campagne du chef du «non», on a la nette impression qu'il suit une stratégie «agressive», c'est-à-dire préétablie sans tenir le moindre compte des mouvements de l'adversaire, et qu'il vise une cible qu'il a lui-même créée presque de toutes pièces en affirmant sans cesse que «le «oui» au référendum, c'est la séparation».

A l'état-major du chef du «oui», René Lévesque, on a clairement adopté la méthode exactement contraire, celle d'une stratégie presque entièrement «discrète» qui consiste à ne jamais prendre aucune initiative visible, à ne jamais offrir volontairement à l'ennemi une cible sur laquelle il puisse viser.

Par contre, on guette les moindres mouvements des forces adverses, et on réagit immédiatement, souvent vigoureusement. Ce n'est pas la bataille rangée, c'est l'embuscade, c'est une sorte de guérilla intellectuelle.

Ainsi, M. Lévesque évite soigneusement de s'étendre sur tout aspect le moindrement controversé de l'option qu'il propose. Les thèmes qu'il aborde de lui-même (plutôt qu'en réaction) dans ses discours en sont qu'il est extrêmement difficile, pour ne pas dire périlleux, d'attaquer.

On imagine assez mal comment ses critiques pourraient s'en prendre à l'affirmation que la nationalisation de l'électricité en 1962 aura été une bonne chose pour le Québec, et qu'il existe certains parallèles entre cette affaire et le référendum d'aujourd'hui.

On ne voit pas bien de quelle manière le thème de l'égalité entre les peuples peut prêter à controverse, ou celui de la nécessité d'une nouvelle entente au Canada.

De même, que le Québec ait été en plusieurs domaines défavorisé vis-à-vis de l'Ontario n'est pas contesté par le camp adverse, qui se contente de répliquer que ce n'est pas toujours le cas, et que les désavantages du fédéralisme sont plus que compensés par ses avantages.

Pour le reste, on a beau se creuser la tête, on ne trouve aucun argument majeur employé par le premier ministre qui ne lui ait été directement suggéré par les actes ou les paroles de ses opposants. Mais là, il ne manque pas de cibles, ni de filons à exploiter.

Du côté des libéraux fédéraux, douze ans de pouvoir presque ininterrompu dans une conjoncture économique portée à se dégrader n'ont pu que permettre l'accumulation d'actes, de décisions, de déclarations aisément contestables. D'autant plus qu'habitué à fonctionner sans opposition ou presque au Québec, le gouvernement Trudeau n'y a jamais pris la peine de pratiquer la dissimulation, ni même souvent la diplomatie élémentaire.

Ainsi, au cours des dernières semaines, on sait que ce sont les discours à l'emporte-pièce des ministres fédéraux Jean Chrétien, André Ouellet, Monique Bégin, et les interventions plus subtiles du premier ministre Pierre Trudeau lui-même, qui ont fourni à M. Lévesque le plus clair de ses munitions.

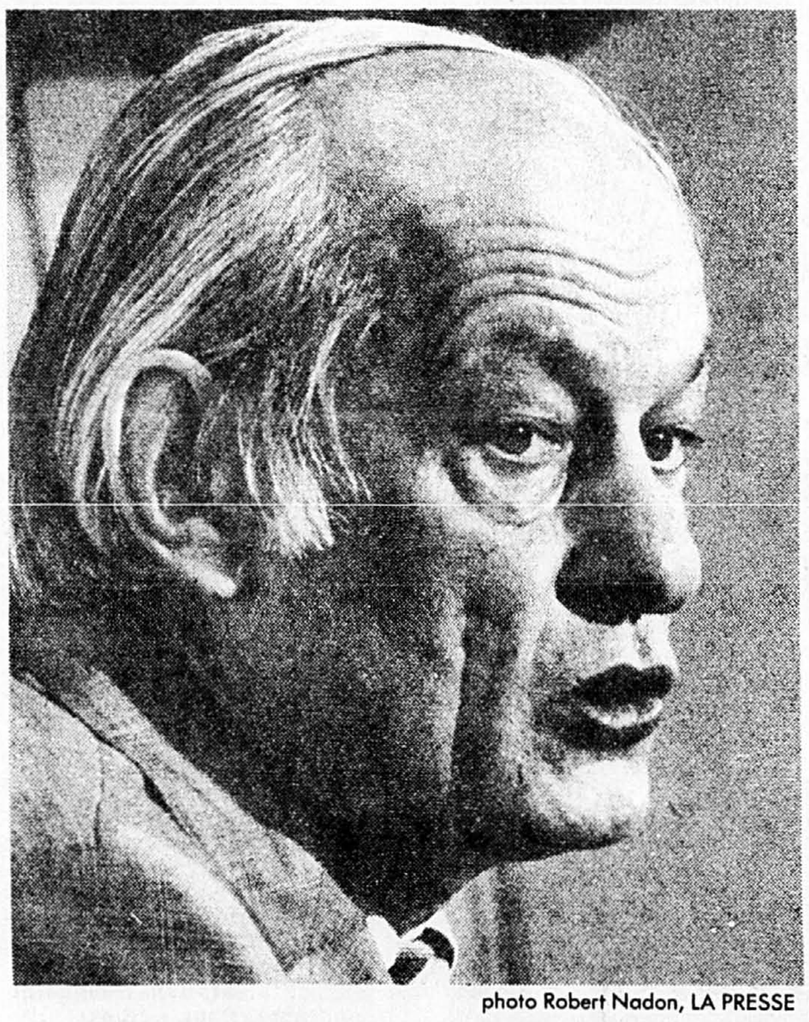


photo Robert Nadon, LA PRESSE

C'est auprès de Claude Ryan que la stratégie d'embuscade du premier ministre risque de porter le plus de fruits.

Du côté des autres partis fédéraux et des autres provinces, le sport de casser du sucre sur le dos des conservateurs et des «Anglais» est fort ancien et populaire au Québec, et il peut généralement se pratiquer sans risques.

Les élites non-francophones québécoises aussi, par leur absence à peu près totale de la vie politique et culturelle de la majorité, prêtent flanc à des attaques. Mais là, le camp du «oui» doit se prémunir contre des accusations de racisme qui ne sont d'ailleurs pas lentes à venir.

C'est pourquoi M. Lévesque a adopté la tactique de considérer les allophones non comme des adversaires, mais comme des victimes, comme des innocents prisonniers (ce n'est pas totalement faux) d'une propagande effrénée du camp du «non» et de ses alliés, les media anglophones.

Enfin, c'est peut-être vis-à-vis de son adversaire immédiat le leader libéral Claude Ryan que la stratégie d'embuscade du premier ministre risque de porter le plus de fruits. D'abord comme éditorialiste au *Devoir*, puis comme chef de l'Opposition, M. Ryan a dû fort souvent réagir aux idées des autres qu'à en mettre lui-même de l'avant.

Et on a vu à quelques reprises, notamment à la suite de la publication de son Livre beige, qu'il n'accepte pas de très bonne grâce les critiques des autres sur ses propres propositions. Si bien que le fait d'avoir à poursuivre un adversaire qui prend un malain plaisir à se dérober, à ne rien amener de neuf au débat, à n'offrir aucune prise, semble l'agacer souverainement.

Au cours des derniers jours, l'entourage de M. Lévesque a vu avec un plaisir non dissimulé le chef du «non» soit s'embourber à critiquer les critiques de son rival, soit lancer des propositions (surveillance de la presse, agence de perception d'impôts, «Budget de l'an 1») qui fournissaient de la matière à ses adversaires.

Tactiques profitables

Tout indique qu'à l'égard de M. Ryan, les tactiques du chef du «oui» sont profitables. L'image publique du leader libéral a pris depuis quelque temps une indéfinissable teinte de hargne permanente qui ne saurait lui être avantageuse. Le chef de cabinet du premier ministre, Jean-Roch Boivin, peu enclin à l'optimisme débridé, parle d'un avantage «indécent» de la popularité de M. Lévesque sur celle de M. Ryan dans les sondages-maison du PQ.

Par ailleurs, on peut se demander si vis-à-vis des fédéraux, ce plan de campagne est aussi rentable. Après tout, les électeurs québécois ont élu des libéraux à Ottawa avec des majorités gigantesques le 18 février, et ils ne sont pas forcément heureux de se faire démontrer que leurs députés seraient des nouilles ou des pleutres.

Ainsi, quand M. Lévesque fait allusion à l'affaire du F-18 et traite les 74 députés libéraux fédéraux du Québec de «perrons de porte» qui se sont écrasés, on peut se demander si c'est habile.

L'autre question qui se pose, face à la stratégie du «oui», c'est de savoir si elle est justifiée, si elle est «morale». D'une part, les tenants du «non» et certains éditorialistes se sont empressés de la décrire comme «malhonnête» et «hypocrite».

Par ailleurs, M. Lévesque lui-même s'y sent visiblement à l'aise, intellectuellement et moralement. Et cela pour plus d'une raison.

Premièrement, il refuse catégoriquement la prémisse de ses adversaires que «son vrai objectif, c'est l'indépendance». Même s'il ne prend plus la peine de le dire maintenant, il a souligné assez souvent par le passé, et d'autres avec lui, que pour lui la souveraineté-association est non pas un «truc» pour faire passer l'indépendance, mais la même option de base qu'il défend avec acharnement depuis 1967.

Deuxièmement, il rejette l'argument selon lequel il «cache son option» en n'en parlant pas: depuis qu'il est au pouvoir en 1976, le Parti québécois n'a pratiquement, au contraire, parlé que de ça. Son Livre blanc a été publié en entier dans certains journaux (dont LA PRESSE), et se trouve en vente dans toutes les librairies et la plupart des kiosques à journaux. L'électorat doit donc savoir où il se loge.

Enfin, il entre dans son attitude un élément de «bataille de personnalités» à l'égard de Claude Ryan. Il est de plus en plus évident que le respect un peu froid qu'il avait jadis pour son adversaire est en train de se changer en ce qui ressemble beaucoup à du mépris.

Et c'est sans doute ce qui explique en partie le sourire irrépressible qui lui est venu aux lèvres l'autre jour dans un cégep quand un étudiant s'est levé pour le supplier:

«M. Lévesque, vous dites que c'est votre dernière ambition, peut-être votre dernière campagne. S'il vous plaît, lâchez pas, tenez le coup au moins jusqu'à ce qu'on soit débarrassé de Claude Ryan!»

PAUL DESMARAIS

«L'important, c'est que le débat référendaire soit civilisé»

■ Pour le président de Power Corporation, Paul Desmarais, ce qui est avant tout important dans l'actuel débat référendaire c'est qu'il soit civilisé.

«Jusqu'à présent, il l'a été», a-t-il déclaré aux journalistes à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires qui s'est tenue hier. «Autant le résultat du référendum doit-il nous préoccuper, autant devons-nous penser à effacer les rivalités une fois le référendum passé.»

ROGER LEROUX



Paul Desmarais

À l'instar de plusieurs présidents de compagnies, M. Desmarais a consacré une bonne partie de son rapport annuel aux actionnaires pour définir clairement la position de Power Corporation face au référendum du 20 mai. «Il est de mon devoir d'affirmer publiquement notre position vis-à-vis la proposition du présent gouvernement dans leur référendum... Seul le «non» peut affirmer notre foi dans un Québec qui peut s'épanouir dans le cadre d'un Canada uni.»

Aux lendemains de la prise du pouvoir par le Parti québécois, en 1976, le président de Power corporation (un consortium montréalais dont les filiales emploient au-delà de 10,000 personnes au Québec) avait été un des premiers dirigeants de grandes compagnies à déclarer sa volonté de continuer à faire des affaires au Québec et à inviter ses collègues à faire de même.

Trois ans et demi plus tard, M. Desmarais considère que la question que le PQ a posée aux citoyens du Québec est rédigée avec une ambiguïté qui veut inciter un grand nombre d'entre eux à voter pour une option qu'ils refusent, c'est-à-dire la souveraineté, qui est, selon lui, l'indépendance pure et simple.

«Alors que la plupart des pays occidentaux consacrent beaucoup d'efforts à relever les grands défis économiques et politiques de notre époque, il est ironique qu'au Canada, et particulièrement au Québec, on se permette encore de s'engager dans un débat mettant en cause la survivance de notre pays, le Canada, un pays qui fait l'envie du monde entier.»

M. Desmarais admet que certains obstacles et certains préjugés ont nui par le passé à la participation des Canadiens-français à tous les aspects de la vie canadienne. «Mais, ils sont de plus en plus surmontables. Je crois qu'il existe dans ce pays une volonté de collaboration susceptible d'éliminer ces obstacles et de susciter les changements qui s'imposent. Cette volonté d'unité n'est pas toujours évidente car certains leaders provinciaux tablent sur les diversités canadiennes pour élargir leur propre pouvoir politique».

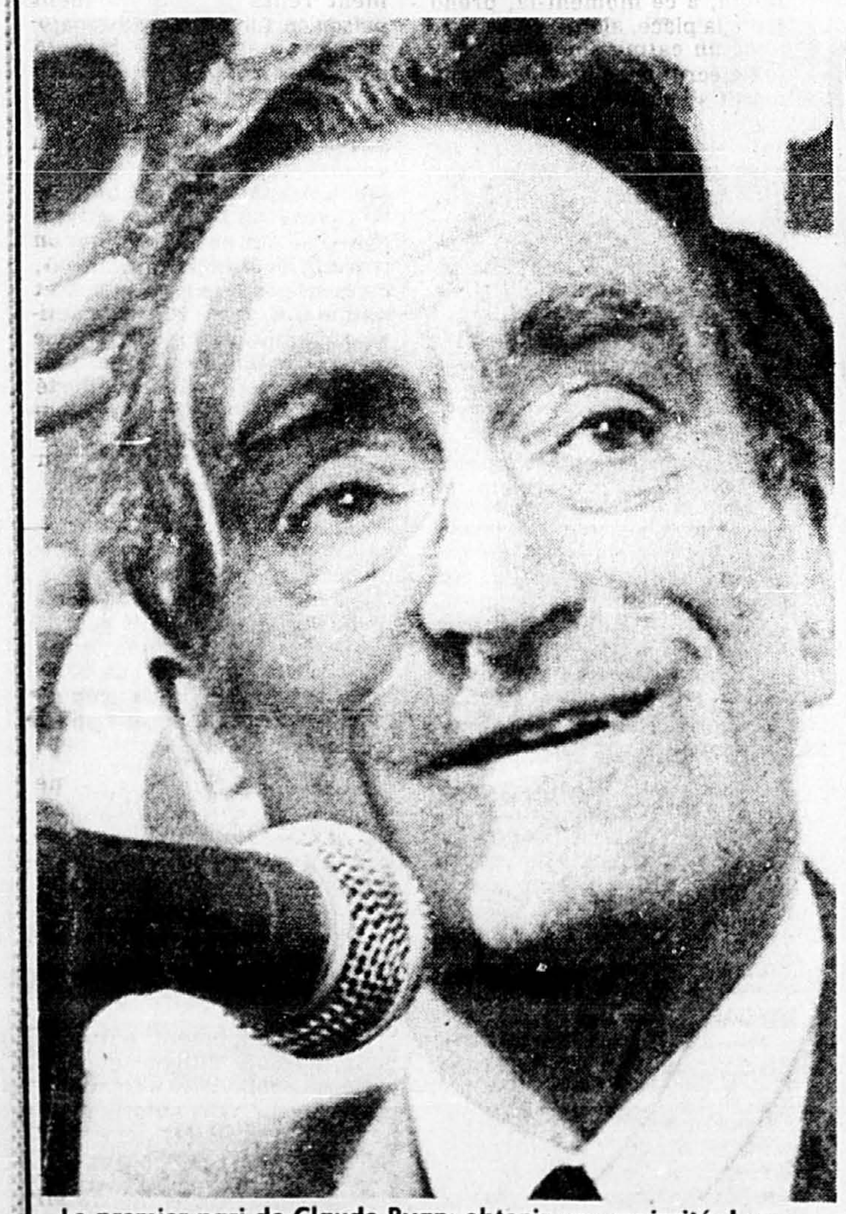
A CTV, ce sera OUI or NON

■ *«Referendum: Oui or Non»*, tel sera le titre de l'émission du réseau CTV (le canal 12 à Montréal) le grand soir du 20 mai.

La liste des analystes qui discuteront le coup autour de M. Harvey Kirck dans le studio de CFCF à Montréal seront: l'économiste Pierre Laurin, frère du ministre Camille Laurin et partisan du «non», le président de la FTQ Louis Laberge, le député Pierre de Bellefeuille, l'avocat Robert Lemieux de Sept-Iles, le président de l'Iron Ore, Brian Mulroney, le président du C.D. Howe Institute, Carl Beigie et le conseiller du ministre Bernard Landry, David Levine.

La couverture de la nouvelle référendaire sera assurée par M. Kirck et Lloyd Robertson, coanimateurs du téléjournal de 23h, l'éditorialiste Bruce Phillips et l'économiste collaboratrice de LA PRESSE Marie-Josée Drouin.

Referendum: Oui or Non commencera à 19h et durera deux heures. Il y aura des reporters aux quatre coins du Québec et du Canada, ainsi qu'aux comités du «oui» et du «non».



Le premier pari de Claude Ryan: obtenir une majorité de votes chez les francophones.

Une semaine plutôt fade pour le chef du NON

■ Le style de campagne de nature électoraliste, traditionnelle, menée par le chef des forces fédéralistes, M. Claude Ryan, n'est sans doute pas étranger au fait qu'il ait connu ses premiers affrontements publics cette semaine et que les foules venues l'entendre en province n'aient exprimé qu'une chaleur tiède et sans enthousiasme.

On ne rencontre pas impunément des auditoires étudiants et des cols blancs instruits et politisés comme ceux du Mouvement des Caisses populaires Desjardins dans une période où les options sont réellement tranchées sans risquer une certaine opposition ouverte et déclarée. C'est ce qui s'est produit jeudi à Lévis.

Le président du Comité québécois pour le «non» a profité de l'occasion pour déplorer l'intolérance des militants du «oui» devant les médias et laisser ainsi planer des doutes sur le type de liberté qui attend les Québécois au lendemain d'une réponse favorable à l'option gouvernementale. Il se devait de tirer profit de l'évènement pour faire oublier l'accueil plutôt tiède reçu en Gaspésie et dans la région sud de Québec.

À vrai dire, M. Ryan n'a rencontré des auditoires chaleureux et enthousiastes que dans le West Island et dans le comté de Dorion où habitent de nombreux Italiens d'origine. Ailleurs, il y eut certes des salles remplies mais la foule y manifestait timidement comme si elle était abasourdie par tant de propos oratoires sur les vertus du fédéralisme.

Il est difficile pour des gens habitués au petit écran de maintenir une attention soutenue pendant quelques heures en salle alors que le représentant de l'Union nationale, celui du Parti libéral provincial, du Parti conservateur ou du député fédéral de la circonscription sans oublier les vedettes locales du «non» les gavent de propagande.



CLAUDE-V MARSOLAIS

Les organisateurs de la tournée du chef du «non» admettent ouvertement qu'ils ont voulu miser sur deux tableaux en mettant sur pied un tel style de campagne. Leur premier objectif est évidemment d'obtenir une victoire au référendum mais dans le cas contraire, ils pourront toujours se consoler en se disant qu'ils ont rodé leur machine électorale en vue des prochaines élections provinciales.

En succédant à Robert Bourassa à la tête du Parti libéral, M. Ryan s'est adjoint une équipe toute neuve dont certains membres plutôt néophyte dans l'organisation d'une campagne électorale. La présente campagne référendaire constitue donc un excellent exercice pour ces jeunes cadres.

Cette troisième semaine référendaire: la déclaration de M. Ryan à l'effet qu'il serait prêt à abandonner des chapitres entiers de son Livre beige advenant l'impossibilité d'obtenir un consensus parmi les différents groupes de la société québécoise.

Même si cette déclaration a été livrée sans tambour, ni trompette, c'était la première fois que M. ryan émettait l'hypothèse de changements importants aux propositions constitutionnelles de son parti.

S'il l'a fait à ce moment-ci de la campagne référendaire, c'est probablement dans l'intention de gagner le coeur des indécis francophones qui représentent le facteur déterminant de la campagne.

Le premier pari du président du «non» est d'obtenir un vote majoritaire des francophones, celui des anglophones et des allophones lui étant acquis. Or, les sondages d'opinion semblent démontrer jusqu'ici que même dans l'éventualité d'une victoire du «non» au référendum, les francophones appuieraient majoritairement le camp du «oui».

Dans cette hypothèse, la victoire du M. Ryan aurait un goût amer. Il lui faudrait reprendre le débat à zéro, réouvrir des plaies béantes et attendre, encore longtemps qu'un nouveau consensus se dégage parmi la population québécoise avant d'entreprendre des négociations constitutionnelles avec le reste du pays.

L'enjeu du référendum pour le chef du «non» est donc simple: un mandat clair et net de la part des francophones en faveur de son option. Après, il ne lui restera qu'à cueillir le fruit mûr d'une victoire électorale.

À l'issue de sa troisième semaine de campagne, l'impact de sa tournée n'est encore pas très palpable en termes de réussite ou d'échec. C'est comme si on était dans une zone nuageuse que le vent n'a pas réussi à dissiper. Nul doute que la prochaine semaine sera déterminante avec l'arrivée du premier ministre Trudeau sur la scène référendaire.

VU DE TORONTO



Rhéal Bercier

À l'approche du référendum, l'opinion publique ontarienne s'agite et dans leur ensemble, les journaux ont félicité la «croisade» du premier ministre, William Davis, venu en territoire québécois faire valoir l'opinion des Ontariens.

Au contraire, le Comité torontois pour le droit du Québec à l'autodétermination a présenté hier aux députés à Queen's Park une pétition signée de quelque 500 personnes invitant l'Assemblée législative à respecter ce droit. Et le Comité pour une nouvelle constitution, qui avait été créé il y a deux ans, est ressuscité de ses cendres et une centaine d'Ontariens, dirigés par Mel Watkins, un influent professeur de sciences politiques à l'université de Toronto, doit relancer le mouvement dès lundi dans la Ville reine.

Autre débat

Lundi débute à Queen's Park un débat sur la constitution qui occupera 35 heures et cinq jours des travaux législatifs. Partisan du droit du Québec à s'autodéterminer, le Parti communiste du Canada a fait savoir qu'il protestera contre ce débat en manifestant devant la colline parlementaire.

Le premier ministre ontarien présentera une motion secondée et par le chef de l'Opposition et leader libéral, Stuart Smith, et par le chef néo-démocrate, Michael Cassidy.

Le libellé de la proposition fait part de l'engagement solennel du gouvernement à travailler et à négocier avec ses partenaires pour modifier la constitution en profondeur et s'opposer à toute négociation du projet de souveraineté-association.

Le texte original parlait de «refus» de négocier ce dernier concept politique, mais à la suite de pressions du NPD, le mot fut changé pour «oppose».

Quelque 60 députés prendront la parole dans ce débat qui sera transmis en direct par TV Ontario (l'équivalent de Radio-Québec) qui consacrera deux émissions faisant état du point de vue des Ontariens dans le présent débat constitupionnel, le 14 en anglais et le 18, en français.

TV Ontario a commandité, pour la circonstance, un sondage qui révélerait que quelque 60 p. cent des Ontariens souhaiteraient que leur gouvernement négocie une association économique avec le Québec, advenant un «oui» lors du référendum.

Un porte-parole de TV-Ontario, Léopold Lacroix, n'a pas voulu confirmer ou infirmer l'information. Il a toutefois dévoilé que l'entreprise avait commandité un autre sondage pour «compléter le premier».

Les écoles

Bien des décisions sont prises en Ontario à la veille du référendum en ce qui concerne les batailles des Franco-Ontariens dans le domaine de l'éducation.

Penetanguishene, après deux ans de lutte, a obtenu son école secondaire de langue française quelques jours seulement avant la visite de M. Davis au Québec.

Et jeudi, tard dans la nuit, le Toronto Board of Education a accepté d'octroyer l'école homogène réclamée depuis plusieurs années par les parents des élèves de l'école Gabrielle-Roy, la seule école élémentaire publique de Toronto.

C'est par un vote de 15 pour et 7 contre que la décision a été prise, à la suite de l'intervention de l'ancien ministre des Finances, Donald Macdonald, qui a invité les conseillers scolaires à poser ce geste en vue d'aider la cause canadienne, en faisant référence au référencum au Québec.

Des plaintes

Le conseiller du chef du gouvernement de l'Ontario en matière de relations avec les médias du Québec, Denis Massicot, a révélé que le bureau du premier ministre entendait porter plainte auprès du président de Radio-Canada, Al Johnson, sur la façon que cette société d'Etat a «couvert» la visite de M. Davis au Québec.

«Il s'agit là d'une preuve convaincante que les indépendantistes de Radio-Canada font de l'obstruction systématique à l'égard des partisans du fédéralisme.»

Par la même circonstance, il a tenu à dissiper un malentendu qui est apparu à la suite de propos de M. Davis au Québec à l'effet que la presse québécoise informait mal ses lecteurs sur les événements qui survenaient en Ontario. «Ceci ne visait nullement LA PRESSE», a-t-il tenu à souligner.

DES CENTAINES DE MILLIERS DE DOLLARS

Chrétien coordonne la campagne de publicité para-référendaire

OTTAWA — C'est le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, qui agit comme chef d'orchestre de la campagne de publicité para-référendaire du gouvernement fédéral au Québec.

Par l'entremise du Centre d'information sur l'unité canadienne, Ottawa a en effet acheté pour des centaines de milliers de dollars de temps d'antenne et d'espace publicitaire dans les stations de télévision et de radio ainsi que les journaux du Québec.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Jeudi à sa sortie des Communes, M. Chrétien avait déclaré qu'il était dans l'impossibilité d'établir le coût de cette campagne et qu'elle n'avait d'ailleurs rien à voir avec la campagne référendaire.

Les fonds dépensés par le fédéral ne passent pas par le comité du «non» et ne sont donc pas comptabilisés dans ses dépenses.

À lui seul, le Centre a dépensé $200,000 en messages radiophoniques et $175,000 dans la presse écrite, pour faire l'éloge du gouvernement fédéral. Cet organisme, qui est en ce moment sous la férule de M. Chrétien, a été mis sur pied au lendemain de la prise du pouvoir par le Parti québécois.

La campagne du Centre est d'une durée approximativement égale à celle de la campagne référendaire et vise à répondre point par point aux critiques formulées à l'égard du régime fédéral.

Simultanément à cette campagne à contenu clairement politique, le Centre a coordonné au moins quatre autres entreprises semblables pour des ministères fédéraux. Ainsi, le ministère de la Santé et du Bien-être, celui des Travaux publics, celui du Revenu (Douanes) et celui des Transports remplissent les ondes de la présence fédérale.

Selon le directeur du service responsable au ministère de la Santé, M. Pierre Couture, les frais s'établiront à $300,000 pour les 13 semaines que durera l'opération télévisée. Les trois autres ministères y vont des sommes comparables, ce qui donne un total qui dépasse le million de dollars.

D'après un porte-parole du ministère du Revenu, c'est le Centre qui a conçu le type de message et qui a déterminé le nom de l'agence. «Il ne nous reste qu'à payer», a-t-il dit.

Habituellement, les ministères font des messages à la télévision dans le but d'expliquer le fonctionnement d'un nouveau programme, a-t-il dit, mais cette fois il s'agit d'une campagne de type «institutionnel». On ne vise pas à donner un type de renseignement précis mais à rehausser l'image du ministère et partant du gouvernement.

Même chose au ministère de la Santé où on utilise ce genre de «promotion» pour la première fois. C'est à la suggestion du Centre d'information, nous a-t-on dit.

C'est d'ailleurs le Centre qui a décidé de concentrer les messages vers le Québec même si théoriquement on veut renseigner tous les Canadiens sur le fonctionnement du gouvernement fédéral. Les autres provinces viendront sans doute par la suite, disent les fonctionnaires, mais ce n'est pas notre priorité.

Les messages radiophoniques diffusés à la demande du Centre sont nettement les plus directement impliqués dans la campagne référendaire. Pendant que la propagande de style «institutionnel» se contente de vanter les ministères, celle-ci attaque de plein fouet les critiques du gouvernement.

Ainsi, on peut entendre la voix d'Émile Genest, le comédien qui est aussi une tête d'affiche du comité du «Non» expliquer à un enfant que le système actuel est nettement supérieur aux autres. Ou encore, une voix féminine qui énumère une collection de chiffres pour affirmer que la canalisation du Saint-Laurent est indiscutablement à l'avantage du Québec.

SELON LE PRÉSIDENT DE L'UPA

La souveraineté-association profiterait aux agriculteurs

La création au Québec d'une structure politique du type souveraineté-association, accordant à la société d'ici, comme le réclame le gouvernement, une part d'autonomie plus large, profiterait aux agriculteurs car elle permettrait aux organismes qui les représentent d'exercer une meilleure surveillance à l'égard de la forte concurrence de l'Ouest canadien, soutient M. Pierre Gaudet, président de l'Union des producteurs agricoles du Québec.

Cet avantage d'une action politique plus cohérente au Québec

JEAN-PIERRE BONHOMME



Pierre Gaudet: le Québec pourrait profiter de sa présence indépendante sur les marchés internationaux.

serait particulièrement évident dans le domaine de la commercialisation des grains, une production dont les règles de répartition équitable sont perpétuellement remises en question par les lobbies de la Fédération canadienne des agriculteurs.

M. Gaudet a dit en être arrivé là à la lumière de son expérience de négociateur dans les divers domaines du syndicalisme professionnel agricole. Le principal dirigeant de l'important syndicat, l'organisme successeur de l'ancienne Union catholique des cultivateurs, lui-même producteur de céréales, a expliqué que selon les structures politiques actuelles, ce sont les organismes représentant les grands producteurs de l'Ouest canadien qui ont l'oreille du pouvoir fédéral.

Il est par conséquent toujours à craindre que le gouvernement central cède aux press ons de la Conférence de l'Ouest sur les grains, et qu'il mette au rancart les programmes d'équité adoptés en 1974 assurant un prix uniforme à toutes les régions du pays.

M. Gaudet a dit ne pas vouloir reprocher aux producteurs de l'Ouest leur volonté de s'organiser et de veiller à leurs intérêts; il a toutefois ajouté que, par une action politique collective, les Québécois pourraient mieux faire reconnaître l'importance mal perçu de leur activité agricole et d'une manière générale, «voir venir les crises plus directement».

Le président a souligné que, malgré la perception qu'on en a à Ottawa, le Québec est effectivement une région agricole riche et mariée — il fournit 48% des produits du lait — dont les cultures au double caractère familial et commercial doivent être appuyées par des politiques répondant à leurs besoins particuliers. Dans l'état actuel des choses, a-t-il expliqué, les règles du libéralisme économique ne s'appliquent plus comme auparavant, «les règles du jeu sont faussées» par l'action des divers organismes de mise en marché et ces sortes de monopoles ne peuvent être touchés que par une action gouvernementale concertée. A l'heure actuelle, a-t-il dit, le seul moyen que l'UPA possède, pour faire reconnaître les intérêts des producteurs d'ici c'est de menecer de se retirer de la Fédération canadienne, décision qu'elle a du reste prise en 1974.

Pour réduire les désavantages des dépendances, M. Gaudet a dit ne pas croire à la nécessité d'éliminer le commerce agricole avec le reste du Canada. Il a dit souhaiter que, pour s'assurer une présence, en ce domaine privilégié de la consommation, il y aurait lieu d'augmenter la production québécoise de boeuf de première catégorie à quelque 20 pour cent de la consommation locale. Par ailleurs, a-t-il ajouté fermement, si l'Alberta, qui exporte 70 pour cent de son boeuf sur les marchés québécois, arrêtait brusquement les fournitures, le Québec ne serait pas en trop mauvaise posture. Il lui suffirait d'une année, a-t-il affirmé, pour trouver les moyens de s'autosuffire en ce domaine.

M. Gaudet a enfin soutenu que, par une action politique concertée, le Québec pourrait profiter de sa présence indépendante sur les marchés internationaux. Il a dit constater, à la suite de la récente tournée commerciale qu'il a effectuée dans les pays du Maghreb, que le Québec pourrait, par exemple, se libérer de sa dépendance à l'égard du monopole du phosphore exercé par le fournisseur américain C.F. IIndustries. Il a dit qu'en ce cas, il serait possible d'effectuer une opération de troc avec l'Algérie et le Maroc, où le phosphore abonde, et dont les besoins en poudre de lait ont été exprimés.



Lysiane Gagnon

Trudeau ou la logique à l'oeuvre

Tout le monde — du côté des «oui» comme du côté des «non» — l'attendait. Tout le monde se demandait comment, dans quel style, à quel niveau, avec quelles armes exactement, il engagerait le combat. Il est arrivé, marquant en même temps le vrai début de la campagne référendaire.

Rendon à César ce qui est à César: Pierre Elliot Trudeau hier midi, c'était l'intelligence à l'oeuvre.

Méme parmi les partisans du «oui», il s'en trouvait plusieurs hier pour sourire d'aise après une telle performance: tous les Québécois, à peu près sans exception, sont amateurs de politique et savent reconnaître leurs meilleurs joueurs.

Autre chose aussi, transparaissait, et c'est ce vieux réflexe si profondément québécois, ce réflexe presque tribal que Trudeau méprise mais auquel il doit ses élections: la fierté de se voir si bien représenté et à Québec et à Ottawa, et de voir s'affronter des adversaires d'une telle qualité.

Et le fait est que les cinq millions de Québécois francophones, ce petit peuple si souvent humilié, ont produit des hommes politiques d'une classe absolument inégalée sur ce continent. Trudeau en est un, et il y en a deux autres dans cette catégorie, René Lévesque et Jacques Parizeau. Et c'est sans compter les autres, si nombreux, de Claude de Charron à Claude Ryan, qui à un titre ou à un autre sont de remarquables penseurs politiques, de fins stratèges ou d'extraordinaires orateurs, et c'est sans compter tous ceux qui, dans notre histoire, ont remué, debout sur tant de tribunes, tant d'idées et tant d'émotions politiques...

Pourquoi une telle concentration de talents dans le domaine politique? Pour le cinéaste Denys Arcand, l'auteur de la fameuse série sur Duplessis à Radio-Canada, c'est essentiellement parce que la politique a traditionnellement été notre seul grand moyen de défense, à nous qui avions été exclus des sphères économiques.

Comparez avec ce qui se passe aux Etats-Unis par exemple: 250 millions de gens, un grand peuple, qui se retrouve avec de si piètres candidats à la présidence parce que la politique, justement, n'attire pas les meilleurs d'entre eux et que les hommes d'élite ont bien d'autres champs où se faire valoir.

Comme stimulé par le défi...

Trudeau, donc. La salle, comble comme jamais dans l'histoire de la Chambre de commerce, est acquise d'avance, mais ça n'a pas d'importance. Cet homme-là, à ce moment-là, prend toute la place, alors qu'il se livre avec un calme suprême, sans texte écrit, dans une langue qui parait s'être étrangement améliorée, épurée des anglicismes qui l'affectaient depuis qu'il est à Ottawa, et comme stimulé par le défi, à une démonstration d'une logique éblouissante.

Dommage qu'il se soit abaissé à évoquer, à propos de l'indépendance, des pays qui rappellent des images sanglantes (l'Irlande, l'Algérie, le Zimbabwe) ou sans commune mesure avec le Québec (Granada, les îles Fidji). Dommage qu'il ait inventé, à propos de l'association économique, une comparaison ridicule et grossièrement perfide avec deux régimes totalitaires (Cuba et Haïti). Trudeau avait en mains des arguments assez forts pour n'avoir pas à emprunter à son tour les outils démagogiques du terrorisme psychologique.

Depuis que le discour souverainiste s'est embourbé entre deux eaux, dans la mare un peu vaseuse où barbottent les tacticiens de la souveraineté-association et ceux du fédéralisme renouvelé, on avait comme oublié qu'il n'y a au fond que deux seules options claires et logique: le fédéralisme, qui, pour rester tel, ne peut s'accomoder que de retouches relativement mineures, et l'indépendance, qui ne s'accomode pas de trait d'union, puisque si n'importe quelle association économique se négocie, la souveraineté, elle, ne se négocie pas. En situant le débat sur ce terrain, Trudeau a touché au coeur du problème. Et il a alors la partie belle, car entre le fédéralisme et l'indépendance, toute solution intermédiaire, aussi légitime soit-elle, est de l'ordre du calcul, du compromis, bref de la politique et non de la logique pure.

Récupérer la fierté...

Le PQ, dit-il, manque du sens de l'honneur et du courage qui caractérisait les premières aspirations indépendantistes: par sa démarche «ambigüe», il pousse les Québécois à dire «oui» à une option qui sera rejetée par le Canada, ne serait-ce que parce que le bon sens politique élémentaire indiquera qu'«en refusant l'association, on empêchera le Québec de faire l'indépendance et de briser le pays». Et alors, après?... Après, dit Trudeau, ce sera l'humiliation d'avoir à voter «non» à un second référendum, qui porterait cette fois sur la souveraineté. (Après, calculent les stratèges du PQ, c'est au contraire la colère qui s'exprimerait, par suite d'un refus de négocier de la part du Canada anglais, et qui pourrait alors pousser les Québécois à s'engager plus avant vers la souveraineté).

L'indépendance, dit Trudeau, reprenant ainsi l'argumentation classique des indépendantistes (mais bien sûr, dans le but de mieux les combattre!), est une chose qui ne se négocie pas. C'est une démarche de fierté, et ensuite tant mieux si l'on peut conclure des ententes avec d'autres pays. Mais la souveraineté-association avec un trait d'union, c'est «remettre son destin dans les mains des autres puisqu'il suffira que l'association soit refusée pour que les Québécois ne puissent faire ce qu'ils prétendaient vouloir faire.»

Sur le plan de la logique, l'argument est inattaquable, en plus d'être, cela va de soi, éminemment rentable politiquement puisqu'on sait bien que la majorité des Québécois rejettent la notion de l'indépendance.

L'argumentation des libéraux a toujours été d'associer le PQ au «séparatisme». Hier, Trudeau a repris ce même thème, mais avec une suprême habileté. Il ne se contente pas de dire qu'au-delà de cette question «conditionnelle et ambigüe», c'est la souveraineté pure et simple que vise le PQ. Il décortique la stratégie «étapiste» d'une façon telle qu'il se trouve à passer pour le défenseur de la fierté québécoise, cette fierté qui constitue précisément le thème dominant de la campagne du «oui».

Déchiré, Le Soleil ne se prononce pas

Tout en se disant conscient que cette «décision en surprendra — sinon en décevra — plusieurs tellement elle constitue une dérogation à sa politique», le quotidien *Le Soleil*, de Québec, annonce à ses lecteurs, dans son édition d'aujourd'hui,

HUGUETTE LAPRISE

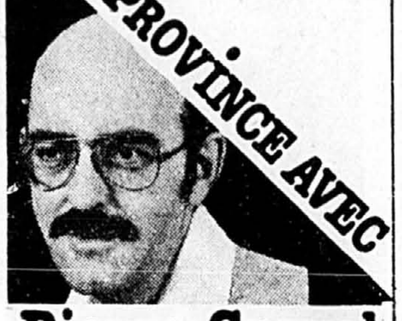
qu'il n'opte ni pour le «oui», ni pour le «non».

Dans un texte largement explicatif, M. Claude Beauchamp, le rédacteur en chef et éditeur adjoint du quotidien vendu surtout dans la ville de Québec et l'Est de la province, explique la décision prise en accord avec l'éditeur Jacques Francoeur et l'éditorialiste en chef, Marcel Pépin.

«*Le Soleil* vit, écrit M. Beauchamp, de l'intérieur le même déchirement et il ne diffère pas, sur ce point, des familles et des autres groupes d'hommes et des femmes bien intentionnés où chacun vise à effectuer, dans les circonstances, le meilleur choix possible».

Après avoir critiqué le comportement des chefs des deux camps qui «se comportent, estime-t-il, davantage comme des chefs de partis politiques sur le point de s'affronter en élections générales que comme les guides d'une nation à un moment historique de son histoire», M. Beauchamp conclut que *Le Soleil* «conserve la liberté de ne pas se laisser enfermer dans un camp ou dans l'autre alors même qu'il aura plus que jamais besoin, le 21 mai, d'avoir ses coudées franches».

EN PROVINCE AVEC



Pierre Gravel

Deux enjeux symboliques

■ MATANE — Les touristes se demandent quand ils quittent la région du Parc Saint-Laurent pour entrer vraiment en Gaspésie. Un voyageur de commerce de la région prétend avoir, depuis longtemps, trouvé la réponse: «La Gaspésie, ça commence là où le nombre de chômeurs commence à grimper en flèche!»

Ce serait donc quelque part entre Matane et Sainte-Anne-des-Monts puisqu'au-delà de cette dernière ville, et jusqu'à l'embouchure de la Matapédia dans la Baie-des-Chaleurs, le taux de chômage peut atteindre, en hiver, de 30 à 35 p. cent dans certains secteurs.

Si l'on se fie à ce critère sociogéographique assez approximatif, il faudrait donc, en bonne logique, ne pas considérer la ville de Matane comme faisant partie de la Gaspésie. Il demeure pourtant que, dans toute cette région, le débat référendaire ne s'articule pas tellement autour des deux leaders René Lévesque et Claude Ryan, mais bien des deux députés, fédéral et provincial, de Matane, les ministres PierredeBanéet Yves Bérubé. A partir d'enjeux locaux qui ont, finalement, assez peu à voir avec l'avenir du Canada ou du Québec: les mines de sel des Iles-de-la-Madeleine et la création d'une usine à papier dans la vallée de la Matapédia.

A première vue, on peut s'étonner que le sort des lointains Madelinots intéresse autant le petit commerçant de Matane ou l'assisté social de Cap-aux-Renards. Viateur Labrie, un partisan du «oui» dans cette région, explique que cette question est devenue «un symbole dans toute la Gaspésie de l'indifférence d'Ottawa envers le développement économique du Québec. Une autre preuve éclatante que le gouvernement fédéral est plus sensible aux pressions des grandes compagnies de sel qui s'opposent à ce projet qu'aux revendications du Québec».

Le premier ministre Lévesque a d'ailleurs tenu sensiblement le même discours lors de son récent passage aux Iles où le chef du «non», Claude Ryan, lui, a reçu un accueil assez tiède. De son côté, Yves Bérubé a aussi enfourché ce cheval de bataille qu'il utilise partout où il passe.

Pour sa part, le héraut du «non», Pierre de Bané, s'emploie à lui rendre la monnaie de sa pièce en narguant le gouvernement québécois qui n'a pas encore donné le feu vert au projet d'usine à papier.

On tente systématiquement de faire de ce dossier un autre symbole: celui de l'incapacité du gouvernement Lévesque d'assumer efficacement les responsabilités qui lui incombent déjà, alors qu'il lutte pour en obtenir de plus grandes encore avec la souveraineté.

L'enjeu est de taille pour les électeurs du coin. Il s'agit d'un projet de $200 millions qui assurerait un débouché essentiel à l'industie forestière locale et qui créerait au moins, selon ses promoteurs, 1,300 emplois directs ou indirects. Pour tenter d'accélérer les choses, ses instigateurs ont fait circuler une pétition que le ministre de Bané s'est évidemment empressé de signer. Plus encore, ce dernier a promis, au nom du gouvernement fédéral, d'absorber la différence de coût s'il s'avérait plus onéreux d'installer une telle usine dans cette région plutôt qu'ailleurs.

C'est dans ce contexte que les deux organisations référendaires se livrent une lutte acharnée. Dans le comté de Matane, la plupart des observateurs s'entendent pour reconnaître au camp du «oui» une légère avance qui pourrait cependant fondre rapidement à la suite de l'entrée en scène de Pierre de Bané.

Le président du comité du «non», l'avocat Marc Gagnon, se déclare d'ailleurs tout à fait d'accord avec cette analyse: «C'est normal que le «oui» ait pris de l'avance sur nous. Ils sont en campagne depuis bien plus longtemps que nous qui avons pris un certain retard à nous mettre en marche. Mais ça commence à changer. Jusqu'ici, ils étaient seuls sur la patinoire mais depuis quelques semaines, ils constatent qu'on est là en force et on devrait l'emporter par environ 60 p. cent.»

Ce lent démarrage de la campagne du «non» s'explique surtout par la totale désorganisation du Parti libéral du Québec dans le comté depuis l'élection du péquiste Yves Bérubé en 1976. Il ne s'agissait pas en réalité, pour la campagne référendaire, de regrouper des forces presque inexistantes, mais bien de créer de toutes pièces un groupe fédéraliste à partir de l'organisation de Pierre de Bané.

Maintenant, les deux machines sont bien rodées et ont atteint leur vitesse de croisière. De sorte que, les enjeux locaux mis à part, plus le temps passe plus la campagne dans Matane ressemble à celles qu'on observe dans d'autres régions: assemblées de cuisine, adhésions de vedettes locales, comités d'entreprise, etc.

Dans la ville même de Matane, la situation se complique un peu en raison du fait que l'électorat y est constitué pour une bonne part de fonctionnaires, fédéraux et provinciaux, qui n'osent pas trop s'afficher ouvertement. Par ailleurs, il s'agit d'un comté passablement étendu qui compte 26 villages. On a donc établi le comité central de chaque camp dans la capitale régionale mais en ayant soin de décentraliser l'organisation pour rejoindre plus facilement le plus grand nombre d'électeurs.

Dans un tel contexte, la radio locale constitue finalement le meilleur véhicule pour faire passer son message à une population assez éparpillée. C'est généralement ce qu'on fait en campagne électorale ordinaire, mais cette fois, les limites de dépenses prévues par la loi référendaire compliquent singulièrement la vie aux deux organisations qui doivent déjà, au départ, absorber des frais élevés d'appels interurbains qui grèvent d'autant le budget des communications.

Faisant contre mauvaise fortune bon coeur, les pélerins du «oui» et du «non» ratissent le comté en parlant beaucoup des mines de sel des Iles et des forêts de la Matapédia, deux enjeux extérieurs au comté de Matane qui ont cependant pris valeur de symbole.

Tout vu, tout entendu? Détrompez-vous...

■ Si vous pensez que vous avez tout vu et tout entendu au sujet du référendum, détrompez-vous. Radio-Canada double à partir de ce soir l'émission de Denise Bombardier qui passera dorénavant non plus seulement le samedi à 18h05 mais le dimanche itou. Pour les trois prochaines semaines.

Le référendum noir sur blanc abordera divers aspects des enjeux du référendum. Ce soir, on y verra une table ronde d'anglophones et d'allophones du Québec qui discuteront de la question. Demain, il y aura débat économique auquel participeront le ministre Bernard Landry et le professeur d'économique Pierre Fortin, dans le camp du «oui», ainsi que l'ex-premier ministre Robert Bourassa et le député André Raynauld dans le camp du «non».

La fin de semaine prochaine, le débat portera sur les politiques culturelles du Livre blanc le samedi et sur la négociation de l'association le dimanche.

L'apothéose finale du dernier week-end: entrevue en profondeur de Claude Ryan le samedi et de René Lévesque le dimanche.

ENTREVUE AVEC L'ÉPOUSE DE L'EX-PREMIER MINISTRE BERTRAND

Mme Bertrand refuse de spéculer sur la position qu'aurait adoptée son mari



JACQUES BOUCHARD

■ COWANSVILLE — «Je pense qu'il y a beaucoup d'agressivité et cela m'inquiète un peu. Je déplore que le débat en soit rendu à ce niveau, mais je crois que cette situation était à prévoir, d'un côté comme de l'autre». C'est sans doute pour cette raison que Mme Gabrielle Giroux-Bertrand hésite énormément à parler politique en cette période référendaire préférant rester à l'écart de cette discussion «émotive» même si son idée est déjà faite sur le sujet.

En plus de s'occuper d'un nombre impressionnant d'oeuvres sociales, dont le poste de vice-présidente exécutive de la Croix-Rouge, division Québec, la principale préoccupation de Mme Bertrand se situe au niveau de sa famille qui demeure son centre d'intérêt.

L'épouse de l'ex-premier ministre du Québec, Me Jean-Jacques Bertrand, a aussi souligné au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, que chacun de ses sept enfants est assez mature pour prendre ses décisions politiques et qu'elle ne veut absolument pas les influencer.

C'est pourquoi, au sein de cette famille, l'on a convenu de discuter politique avec sérénité, et en essayant en autant que faire se peut, d'éviter l'émotivité dans les «débats» qui ne manquent pas de surgir lors des rencontres familiales.

Pour Mme Bertrand, la mère du député péquiste de Vanier, Jean-François et dont la fille Louise a été l'attachée de presse de l'ex-chef de l'Union nationale, Rodrigue Biron, la première préoccupation est de rester très près de ses enfants comme son mari l'a toujours fait, et ce, même au détriment de ses occupations politiques.

Parlant avec beaucoup de réticence de la présente campagne référendaire, elle trouve que le présent débat lui semble être un peu faussé. Car pour elle, le mandat de négocier avec Ottawa, le Québec l'a toujours eu implicitement.

En rappelant que son mari avait toujours été un fédéraliste qui a revendiqué, comme ses prédécesseurs, la part du Québec à Ottawa, elle rappelle que M. Bertrand avait refusé d'accepter «l'aventure proposée par le Parti québécois à la population.» Mme Bertrand a ajouté que son mari craignait en effet que le phénomène de l'exode des Québécois vers les Etats-Unis se reproduise comme ce fut le cas en 1931 lors de la crise économique. D'ailleurs, ajoute-t-elle, même le Frère Desbiens qui a décidé de dire «oui» s'interroge à savoir si le peuple québécois est prêt à «risquer l'aventure» proposée par le PQ.

Compte tenu de l'évolution politique actuelle, elle refuse de répondre à une question hypothétique sur l'attitude qu'aurait eue M. Bertrand. Elle ajoute aussi qu'elle a refusé de s'engager dans le comité du «non» qui lui a demandé de faire campagne pour cette cause. Elle avoue, avec un sourire entendu, que les tenants du «oui» ne l'ont pas sollicitée.



La principale préoccupation de Mme Bertrand: sa famille.

Mais même si elle ne veut pas influencer ses enfants, elle ne se gêne pas cependant, à l'occasion, de formuler certains arguments politiques, selon les expériences qu'elle a vécues et qui peuvent faire réfléchir certains. Elle n'apprécie pas particulièrement les gens mal articulée ou pas documentés, car cette femme très vive a une grande rigueur intellectuelle.

Mme Bertrand, qui lit énormément (dont régulièrement le journal français *Le Monde* a en effet une connaissance politique canadienne, québécoise et internationale, assez approfondie, en raison de ses nombreux voyages à l'étranger, et elle peut aussi bien analyser les problèmes des pays du tiers monde que rappeler de nombreuses anecdotes et faits historiques de la vie politique intérieure du pays. Un de ses fils, Pierre vit d'ailleurs à Lagos, au Nigéria, et elle vient tou juste de rentrer d'un voyage au Sénégal.

Issue d'une vieille famille conservatrice de la région de Brome-Missisquoi, Mme Bertrand note qu'il y a toujours place lors vateur lors de l'élection provinciale de 1931. Il avait été battu par 25 voix par son adversaire libéral de l'équipe Taschereau lors de cette élection controversée où l'on avait découvert des boîtes de scrutin à double fond.

Le grand-père de Mme Bertrand, un homme réservé, avait pour sa part été candidat à trois reprises, pour les conservateurs fédéraux, et il avait été défait à chaque fois.

C'est sa grand-mère, une féministe de l'époque, dit-elle en souriant, qui faisait en grande partie la campagne électorale en prononçant au moins trois discours par jour dans des réunions, dont l'un le dimanche matin sur le perron de l'église. Eugénie-Lafond-Giroux répétait même ses discours devant les membres de la famille dans cette magnifique résidence ancestrale de 24 pièces, située sur la rue principale à Cowansville, et que Mme Bertrand habite toujours et où toute la famille se réunit fréquemment.

Dix ans jour pour jour après avoir connu la défaite lors de l'élection générale du 29 avril 1970, Mme Bertrand qui ne retient que les bons souvenirs de ses nombreuses aventures et péripéties politiques vécues auprès de son mari, raconte que son illustre grand-mère était une admiratrice et une conseillère, à l'occasion, du premier ministre conservateur fédéral R. B. Bennett. D'ailleurs précise Mme Bertrand, la photographie de cet homme politique avait été placée bien en évidence dans l'une des pièces principales de la maison et même au-dessus du crucifix qui occupait la deuxième place. A l'époque, ce genre de situation «géographique» sur les murs d'une pièce était très révélateur. Présidente des femmes conservatrices du Québec, Mme Lafond-Giroux a été la compagne d'Idola Saint-Jean dans la lutte qu'elles ont menée pour obtenir le droit de vote.

La mère de Mme Bertrand, Juliette Bolduc-Giroux vit toujours et a 82 ans, elle habite à deux pas de la maison de sa fille. Une inconditionnelle de Maurice Duplessis, ses principales préoccupations sont politiques. Chaque jour, et ce depuis de nombreuses années, elle épluche les journaux, découpe tout ce qui est politique, pour conserver ces documents dans ses archives qui servent à l'occasion à des étudiants pour ébaucher des thèses universitaires.

Ce sont d'ailleurs ces deux femmes, et particulièrement la grand-mère, qui ont fortement influencé l'orientation politique de Jean-Jacques Bertrand, originaire d'une famille libérale. L'ancien premier ministre était alors jeune avocat associé au bureau de Me Giroux et il habitait juste en face de la résidence. Il était fréquemment à la maison pour discuter pendant de longues heures de politique au coin du feu avec la grand-mère.

Les choses étant ce qu'elles sont, M. Bertrand et Mlle Giroux ont finalement uni leur destinée. C'est en 1948 que M. Bertrand a été introduit à M. Duplessis par l'intermédiaire de M. Giroux, et a décidé de se porter candidat pour l'Union nationale. Il a été le représentant de ce comté pendant 25 ans. Mais ce ne fut pas une décision facile, souligne Mme Bertrand et c'est avec beaucoup d'appréhension, qu'il avait finalement accepté de faire le saut en politique active.

Lorsque sa décision fut prise, M. Bertrand avait alors déclaré à sa jeune épouse de 23 ans: «J'accepte, mais je te souligne que ce travail va être très exigeant. Je vais raccourcir ma vie de 10 ans, au moins», ce que Mme Bertrand n'avait pas pris au sérieux à l'époque.

Mais 25 ans plus tard, en février 1973, à 57 ans, après avoir été premier ministre du Québec à la suite du décès de Daniel Johnson, M. Bertrand devait lui aussi succomber à une intervention chirurgicale à coeur ouvert. Sous le choc pendant un an, Mme Bertrand a repris le collier, et cette femme dynamique et volontaire mène une vie débordante et fascinante, bien qu'elle tienne à tout prix à effectuer son travail dans la plus grande discrétion. C'est pourquoi elle n'a pas accordé d'entrevue aux journaux depuis 1970.

THÉRÈSE BARON FAIT CAMPAGNE POUR LE OUI

«Le reste du Canada prend une attitude patronale»

■ C'est en remettant son chapeau de «négociateur» que Thérèse Baron, qui vient de quitter son poste de sous-ministre adjoint à l'Education, s'est lancée activement dans la campagne référendaire.

Cette jeune retraitée de 60 ans a d'ailleurs devancé la date de son départ du ministère pour

MARIANE FAVREAU

participer à «ce moment important qu'est le référendum».

Libre, sans attache à un parti politique, elle met à la disposition du comité du «oui» une expérience fort impressionnante. Avant d'occuper pendant 13 ans le poste de sous-ministre adjoint à l'Education, elle a tenu la vice-présidence de l'Alliance des professeurs de Montréal et de la CEQ, s'est engagée dans l'Association des principaux, et dans divers organismes canadiens d'éducation.

Elle fut de toutes les négociations qui, de 1958 à 1967, ont abouti à la promotion de l'enseignement et des enseignants. Puis, au ministère de l'Education, depuis 1967, elle a piloté des dossiers et participé à des discussions inter-provinciales ou fédérales-provinciales.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Pour Thérèse Baron, il est impossible que le Canada refuse de négocier... à moins d'être une dictature.

C'est cette expérience variée de négociateur qui lui fait dire que «le reste du Canada prend une attitude patronale» en disant qu'il refusera de négocier, comme des entreprises qui assurent qu'il n'y aura jamais de syndicat chez eux ou que les syndiqués n'obtiendront jamais ce qu'ils demandent.

«Il ne faut pas s'attendre à ce qu'on nous donne tout dès le début. Mais il faut avant tout un projet clair. Et comme négociateur, je ne pourrais pas aller défendre moins que ce que demande la population, comme le fait le Livre beige.»

Au contraire, le projet du gouvernement québécois lui paraît clair: récupération des pouvoirs essentiels et association économique. Mme Baron a noué de nombreux contacts dans les autres provinces et fait d'ailleurs partie de la «Compagnie des Cent associés francophones» qui regroupent des gens ayant travaillé à la promotion de la culture française au Canada.

Son engagement envers le «oui» se base donc à la fois sur sa connaissance de dossiers et de problèmes discutés, à titre de sous-ministre, avec ses homologues du reste du Canada, et sur des contacts plus étroits avec des communautés françaises hors Québec.

«J'ai connu de près à la fois la complexité et le dédoublement de ces relations et la tendance centralisatrice d'Ottawa qui ne laissait au Québec que le strict minimum que celui-ci réussissait à sauver.»

Responsable du dossier linguistique jusqu'en 1974 (elle a également travaillé à celui des Indiens et Esquimaux), elle constate que les choses ne se sont pas améliorées: «Le centre et le seul lieu d'épanouissement culturel des francophones est au Québec».

Sous le terme «culturel», elle range tout le développement social et économique. «Même la législation est un trait de culture puisqu'elle encadre une civilisation. Nos ancêtres ont été astucieux de conserver leurs lois françaises avec leur langue et leur religion. S'ils n'avaient gardé cela, il n'y aurait plus de Québec français.»

Négociateur tenace, Thérèse Baron ne croit pas au refus de négocier avec le Québec... «à moins qu'on ne soit en dictature, au Canada. Nous sommes à une époque où l'on peut, de façon civilisée, faire reconnaître au Québec sa stature d'Etat souverain à l'intérieur d'une nouvelle entente. Si on perd cette occasion, on aura enlevé le seul moyen civilisé de résoudre des tensions sans avoir réglé les problèmes. Le danger de «brisure» sera beaucoup plus grave.»

Pas facile la campagne du «oui» dans une école anglaise

■ «Eux (les étudiants francophones) ne sont pas obligés d'apprendre l'anglais pour réussir leur année; nous on doit obtenir de bonnes notes en français, sinon on coule nos examens» affirme un des quelques 200 étudiants du Lindsay Place High School, de Pointe-Claire. A deux reprises, il est revenu à la charge pour soutenir (erronément)

LAVAL LE BORGNE

que l'apprentissage de l'anglais n'est pas obligatoire dans les écoles françaises alors qu'il l'est pour eux.

A un moment donné, il dit: «Mais je ne veux pas avoir à parler français!» Ses camarades, des garçons et des filles de 13, 14 ou 15 ans l'ovationnent.

Après la réunion et la période de questions, un de ses professeurs est venu expliquer au conférencier que cet étudiant-là n'était pas représentatif de la majorité, dont plus des deux tiers parlent et comprennent le français.

M. Frank Remiggi, un anglophone éduqué à McGill qui enseigne la géographie à l'UQAM et à McGill, et aussi, ce qui est plus rare, un militant de la CASA (Comité anglophone pour la souveraineté-association) répond: «Soit; ils parlent français; mais leur attitude n'a pas changé du tout: ils rejettent le fait français; ils n'acceptent pas de reconnaître que le Québec est une province, un pays francophone.»

Durant sa brève allocution pour le «oui» ce dernier a tenté de convaincre son auditoire que le Québec ne courrait pas à la faillite en votant «oui»... mais sans succès. «Le PQ favorise les petites et moyennes entreprises au détriment des grosses compagnies américaines: qui va être capable de mettre sur pied toutes ces PME?» lui a demandé un autre étudiant, abordant le thème de l'affaiblissement économique d'un Québec indépendant.

«Mais vous ne semblez pas croire du tout à la force économique de votre province», lui a répondu M. Remiggi; la salle a pouffé de rire.

Ce ne sont que des enfants, mais qui réflétaient un peu l'état d'esprit de leurs paretns, de leurs enseignants: ils sont hostiles au projet du gouvernement du Québec; ils souhaitent ardemment pouvoir vivre exclusivement en anglais à Montréal. «Quand on me répond en français au téléphone, dans un magasin, je ne sais plus que faire: je regarde le combiné, je suis déboussolé et je raccroche», explique un autre étudiant, à M. Remiggi.

La conférence de M. Remiggi ne devait pas être ouverte aux media d'information. L'adjoint au directeur, M. Barry Powter, ainsi que le président de l'association étudiante ont tous deux affirmé que la décision avait été prise de tenir la réunion à huis-clos.

«Nous avions des craintes quant aux réactions des étudiants face au «oui», a expliqué M. Powter, pour justifier la décision initiale.

Quoique hostiles à l'option du «oui», les étudiants se sont comportés correctement face à leur adversaire, personnifié hier par M. Remiggi.

Interrogé sur les raisons qui l'amenaient à s'adresser à des étudiants qui n'ont même pas le droit de vote, le porte-parole de la CASA a répondu: «Nous avons été invités et ils ont le droit d'être informés, comme tout le monde. Et imaginez-vous le scandale que tenteraient de faire nos adversaires si nous refusions de telles rencontres».

Et maintenant... le Comité pour l'annulation

■ Les tenants de la thèse de «l'abstention», parce que selon eux un «oui», même «critique», est aussi préjudiciable aux travailleurs qu'un «non», se lanceront en grande sur la scène publique la semaine prochaine et affirment que leur thèse devient de plus en plus populaire auprès des travailleurs.

PIERRE VENNAT

Que cette assertion soit fondée ou non, le «Comité pour l'annulation», dirigé surtout par le mouvement marxiste-léniniste «En Lutte», a retenu le cégep Maisonneuve pour la journée du samedi 10 mai, alors qu'il tiendra un colloque sur la question où tenants du «oui critique» et du «non critique», si on en trouve, seront présents.

Pour le «oui critique», pas de problème, l'ancien président de la CEQ, Yvon Charbonneau, et le président actuel du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, Gérald Larose, ont accepté de venir y défendre leur thèse.

Le député péquiste Jean-Pierre Charbonneau défendra, lui, la thèse du «oui» plus orthodoxe.

Il est plus difficile de trouver quelqu'un de la gauche qui veuille expliquer son adhésion au «non». «En Lutte» avait songé à Donald Peacock, le président provincial des enseignants protestants, mais celui-ci aurait refusé. On est présentement en pourparlers avec «quelqu'un du NPD», dont on ne veut pas donner l'identité, mais qui ne serait pas Henri-François Gautrin.

Pour l'annulation, les principaux porte-parole seront Charles Gagnon, dirigeant d'«En Lutte» et l'ancien conseiller municipal du RCM John Gardiner, animateur communautaire dans la métropole.

La veille, les gens de l'abstention ont réussi à se faire inviter à une assemblée contradictoire qui se tiendra à l'école Jean-Bruchési, dans l'est de la métropole et qui opposera le député fédéral Jean-Claude Malépart, tenant du «non», Gérald Godin, député péquiste et tenant du «oui» et M. Gagnon, qui présentera la thèse de l'annulation qui gagne ainsi ses lettres de noblesse publiques.

Parizeau rassure les hommes d'affaires de Laval

■ Le ministre des Finances du Québec a déclaré, hier midi, aux hommes d'affaires lavallois qu'il ne fallait pas avoir peur d'aller «goûter à la soupe du gouvernement fédéral».

Par ces propos, Jacques Parizeau a expliqué qu'il voulait ainsi faire disparaître la

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

crainte existante à l'effet que si le «oui» l'emportait le 21 mai, ça aurait pour cause de faire fuir les entreprises.

«Ce n'est pas nouveau, dit-il, elles ont commencé à quitter le Québec en 1950. Mais je peux cependant affirmer qu'à cause de vous, hommes d'affaires québécois, les activités économiques montent plus vite ici qu'en Ontario. «Si on veut cesser d'avoir peur, il faut se donner la possibilité d'aller négocier avec Ottawa.»

M. Parizeau qui prenait la parole devant l'Association des hommes d'affaires de Laval au restaurant Bellavista, a réitéré que le mandat demandé par le Parti québécois c'était seulement d'obtenir le droit d'aller négocier. «Si vous n'êtes pas satisfaits de la tournure des événements, vous n'aurez qu'à voter «non» au deuxième référendum.»

Questions pièges

Après son allocation, les quelque 160 convives ont été invités à lui poser des questions. M. Parizeau a bien su répondre à quelques questions pièges posées par des tenants du «non» clairement identifiés à Laval. Il s'en est tellement bien sorti que même ceux qui étaient venus pour lui poser des «colles» se sont joints aux autres personnes dans la salle pour lui donner une ovation debout à la fin de son allocution.

Par contre, en réponse à un intervenant, M. Parizeau a mentionné que le ministère des Affaires municipales se devait d'étudier de près le budget municipal de Laval.

Il a affirmé que la loi 57 sur la réforme sur la fiscalité municipale avait pour but de réduire la taxe foncière, mais qu'il avait appris qu'il y avait eu hausse dans quelques municipalités.

Ces hausses peuvent survenir à cause de deux choses: une augmentation des dépenses dans ces villes ou à cause de la mise en application du bill 57.

«Le budget de Laval me laisse un peu perplexe. On dit avoir reçu seulement $700,000 du gouvernement alors que la loi dit qu'elle ne doit pas fournir moins de $10 par habitant. On dit qu'à Laval qu'il y a près de 300,000 personnes ce qui donne un minimum de $3,000,000. Il y a certainement quelque chose qui ne va pas! Je vais demander à l'examiner.»

Dans sa tournée dans Laval, M. Parizeau a reçu plusieurs pétitions de travailleurs. L'une provenait d'employés du centre Provigain et une autre de Bell Canada.

Scout pour 80

INTERNATIONAL HARVESTER CANADA

Garantie limitée Scout International®
5 années/160,000 km, de durabilité
du moteur et anticorrosion.
Voyez votre concessionnaire Scout pour obtenir de plus amples informations.

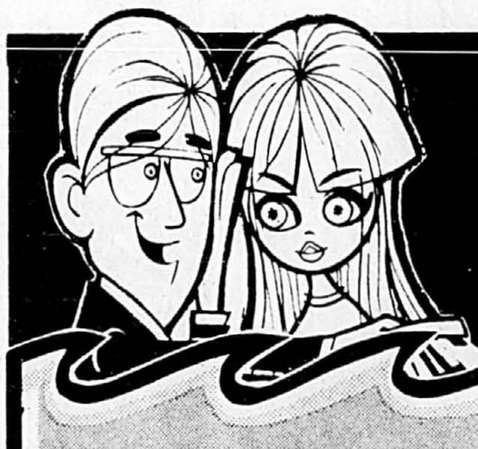


Bureau des ventes ouvert sur semaine jusqu'à 19hres et le samedi de 9h à 15h

7050 ouest, St-Jacques Montréal 489-4921

8300 Edison Ville d'Anjou 353-9720

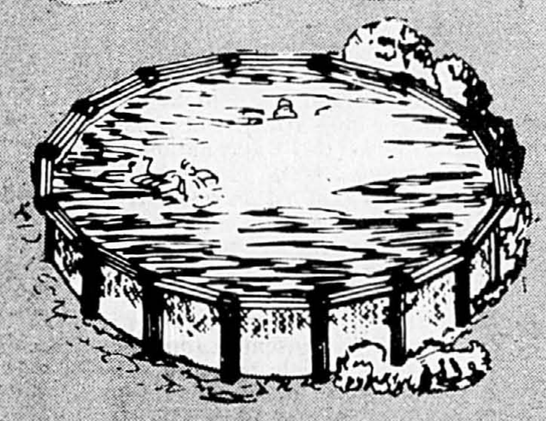
I-0083



FAUCHER PISCINES

PISCINES COLECO GLENVIEW
15' $800
18' $875
24' $1,035
15' x 24' $1,285

1 Piscine
2 Filtre Coleco CF950
3 Sable
4 Ecumoir HS12
5 Ramasse-feuilles LSN 230
6 Balayeuse AMH110
7 Manche 12'
8 Boyaux
9 Echelle sécuritaire ALS
10 Chlore: 9 lb



ÉQUIPEMENT INCLUS

1. FILTRE JACUZZI Fibre de verre ¾ H.P.
2- Sable pour filtreur
3- Écumoir et retour dans le mur ALS
4- Ramasse-feuilles de luxe LSN
6- Deux manches télescopiques
7- Balayeuse de luxe ALV130
8- Gros distributeur de chlore ACD600
9- Vérificateur d'eau «test kit» de luxe ATK350
10- Un gallon ou 4 litres
11- Chlore H.T.H. Olin 35 lb
12- Boyaux de raccordement et boyaux de balayeuse
13- Brides, garnitures et ciment
14- Nettoyeur de vinyle
15- Thermomètre 10" ATH500
16- Brosse de mur 18" courbée de luxe WBA750
17- Série de crochets doubles pour manches
18- 5 lb de PH plus
19- 5 lb de PH moins
20- Un siège flottant ALC935

PISCINES AVEC ÉQUIPEMENT CI-CONTRE

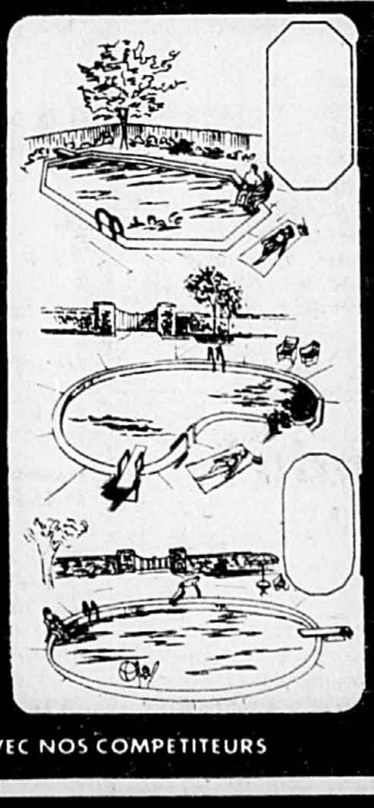
	VOGUE Mur couvert vinyle	RICARDET	COLECO BAYSIDE (mur couvert vinyle)	COLECO Glencove
15'	$1,250	—	$1,250	—
18'	$1,375	$1,200	$1,375	$2,075
21'	$1,525	$1,300	$1,500	—
24'	$1,600	$1,400	$1,575	$2,525
27'	$1,875	$1,550	$1,850	—
12' x 24'	—	—	$1,750	$2,475
15' x 25'	$1,925	—	—	—
15' x 27'	—	—	—	$2,700
15' x 30'	$2,225	$1,800	$1,995	$2,800
18' x 33'	—	$1,900	$2,175	—
15' x 41'	—	—	$2,400	—

INSTALLATION: EN SUS DANS LES 48 hres

ATTENTION
Avant d'acheter une piscine tout equipee d'un competiteur, verifiez bien l'equipement
CAR SEUL FAUCHER vend des piscines equipees
En indiquant tous les modèles et tout l'équipement

PISCINES CREUSÉES
VENEZ BATIR VOTRE PISCINE AVEC NOUS

12' x 24'	RECTANGULAIRE	$2,155
14' x 28'	RECTANGULAIRE	$2,300
16' x 32'	RECTANGULAIRE	$2,485
16' x 34'	RECTANGULAIRE	$2,570
16' x 38'	RECTANGULAIRE	$2,675
18' x 36'	RECTANGULAIRE	$2,625
20' x 40'	RECTANGULAIRE	$2,800
20' x 50'	RECTANGULAIRE	$3,125
15' x 29'	OCTOGONALE	$2,225
17' x 31'	OCTOGONALE	$2,370
19' x 31'	OCTOGONALE	$2,445
16½' x 34½'	OCTOGONALE	$2,485
19' x 35'	OCTOGONALE	$2,525
19' x 41'	OCTOGONALE	$2,715
20'	OCTOGONALE	$1,735
26'	OCTOGONALE	$2,045
16' x 28'	REIN-KIDNEY	$2,275
19' x 33'	REIN-KIDNEY	$2,475
22' x 39'	REIN-KIDNEY	$2,700
17' x 33'	OVALE	$2,475
19' x 38'	OVALE	$2,625



IL FAUT COMPARER

Equipement inclus avec chaque piscine creusee
1. Filtre a sable JACUZZI
2. Ecumoir JACUZZI a ouverture 16 pouces WB
3. Sable pour filtre JACUZZI
4. Echelle JACUZZI en acier inoxydable 3 marches
5. Ramasse-feuilles de luxe
6. Aspirateur de fond (balayeuse)
7. Tuyau d'aspirateur JACUZZI (1½ pouce de diametre)
8. Prise d'aspirateur JACUZZI - VPKL
9. Bonde de fond JACUZZI — MOL 215 (drain de fond)
10. Deux retours d'eau JACUZZI — IFD 50
11. Deux manches telescopiques
12. Crochets JACUZZI pour suspendre ces manches
13. Ancrage d'echelle JACUZZI — en cuivre «brass» pas en aluminium
14. Valve hydrostatique JACUZZI — MOHRV
15. Thermometre 10"
16. Brosse a paroi — courbee 18 po
17. Nécessaire d'analyse d'eau "Test Kit"
18. 1-litre d'algicide
19. 75 lb de chlore H.T.H.
20. Cable (¼") JACUZZI, bouees 5" x 9" JACUZZI — PF 100 crochets de cable et crochet de mur JACUZZI en «Brass»
21. Tremplin JACUZZI — 6'
22. Plomberie complete — 150' de tuyauterie PVC et tous les accessoires

Installation: en sus garantie pour mai 1980

CONSERVEZ CETTE ANNONCE ET COMPAREZ AVEC NOS COMPETITEURS

LIVRAISON GRATUITE
DANS UN RAYON DE 50 MILLES

Faucher
LES PISCINES FAUCHER LTÉE

3 CENTRES DE PISCINES FAUCHER POUR MIEUX VOUS SERVIR

LAVAL - PONT-VIAU
48, boul. des Laurentides
384-7340

REPENTIGNY
622, rue Notre-Dame
581-6943

RIVE SUD
BROSSARD
5811, boul. Taschereau
656-1051

OUVERT: Lundi au vendredi de 9h a 9h. Samedi de 9h a 5h. Dimanche de 11h a 5h.

NOUS ACHETONS DE L'OR ET DES DIAMANTS
Dent en or et argent

Or 10 kt	$6.10 g	Prêt aussi
14 kt	$8.50 g	disponible pour
18 kt	$10.50 g	vos bijoux.

Ouvert de 9h à 17h 30 - Samedi 9h jusqu'à 15h
486 ouest, rue Ste-Catherine Suite 301 861-2381

Construction: le rapport des conciliateurs est à prendre ou à laisser, dit Johnson

■ Le rapport des conciliateurs Rymond Leboeuf et Reynald Brassard est à prendre ou à rejeter en bloc par les entrepreneurs et les syndicats concernés par l'impasse de la construction, a déclaré hier le ministredu travail, Pierre-Marc Johnson.

PIERRE VENNAT

Il semble, toutefois, que ce n'est que lundi qu'on saura la réaction des parties, ou du moins certaines d'entre elles.

A l'Association des entrepreneurs en construction, en effet, on a déclaré qu'on ne réagirait publiquement que lundi. Du côté syndical, aucune réaction n'était parvenue hier après-midi, et LA PRESSE n'a réussi à parler à aucun porte-parole syndical, si ce n'est des secrétaires à qui on avait donné la consigne du silence.

Ceci dit, le ministre Pierre-Marc Johnson non seulement a émis le commentaire que la recommandation des conciliateurs - médiateurs de facto se révèle la solution la plus équitable, mais le communiqué du ministère, émis hier après-midi, lance la balle dans le camp des électriciens de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité, dont le gérant d'affaires, M. Jean Lavallée, vice-président de la FTQ pour le secteur construction, président du nouveau «Conseil du Québec des métiers de la construction», est le principal fer de lance de ceux qui s'opposaient encore aux offres patronales.

«Compte tenu de la marge restreinte des entrepreneurs qui ne peuvent étirer indéfiniment à la hausse le prix de leurs services, situation dont la plupart des syndiqués sont eux-mêmes conscients, j'estime que tout le monde devrait être satisfait de ce rapport alors qu'on y constate que les électriciens obtiendront tout de même une augmentation appréciable de $2.25 l'heure au cours des deux prochaines années», a expliqué M. Johnson.

Dans leur volumineux rapport, dont LA PRESSE a pu obtenir copie, et qui porte sur bien d'autres choses que les salaires, MM. Leboeuf et Brassard ne reviennent pas sur les salaires versés pour la période s'étendant du 1er mai 1979 au 30 avril 1980, soit une première hausse de 40 cents l'heure versée avant le début des négociations et un 30 cents supplémentaire pour ceux dont le syndicat a conclu une entente de principe avec l'AECQ en cours de route.

Sur les salaires, les conciliateurs avouent avoir contourné l'entente conclue avec les corps de métiers qui avaient dit oui pour donner plus aux électriciens via des particularités de métiers.

«Des ententes sont intervenues depuis entre plusieurs groupes de salariés et d'employeurs, lesquelles prévoient des augmentations de 8 pour cent pour l'année débutant le premier mai 1980 et de 7 pour cent pour l'année débutant le 1er mai 1981.

«Bien qu'il nous soit impossible de contecarrer cet état de fait, puisqu'en le faisant nous risquerions de créer plus de mécontents que d'heureux, nous avons réussi au cours des dernières semaines, par le truchement de rattrapages et de reclassifications dans un bon nombre de cas, à améliorer sensiblement le sort de la plupart des salariés qui n'avaient pas jusqu'ici d'ententes.

«Il y a lieu également dans leur cas à majoration ou création de primes nouvelles qui ont leur effet direct sur le revenu global des intéressés.

«Nous recommandons également que des mesures soient prises pour contrer les inconvénients qu'a causés aux électriciens l'entente conclue entre les employeurs et les monteurs de lignes. En effet, ces derniers qui, pour des raisons tout à fait particulières, ont pu négocier des conditions plus avantageuses, se retrouveront en 1981 en avant, au niveau salarial, de confrères avec lesquels ils étaient jusque-là en relative parité.

«Dès lors, nous suggérons aux parties qu'une prime additionnelle soit versée aux électriciens», concluent à ce sujet les conciliateurs.

LE MONDE DU TRAVAIL

Délai aux Postes

Le délai pour la remise du rapport de conciliation relatif à la dispute le ministère des Postes au Syndicat canadien des postiers a été reporté une seconde fois et est maintenant fixé au 16 mai, ce qui écarte la possibilité d'une grève immédiate.

Le syndicat est en effet habilité à déclencher la grève une semaine seulement après la remise du rapport, par le président du conseil de conciliation Germain Jutras, au Conseil des relations de travail dans la fonction publique.

La FTQ proteste

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a vivement dénoncé, hier, l'intervention de la Sûreté du Québec, mercredi, contre les lignes de piquetage du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, intervention qui s'est soldée par deux blessés et neuf arrestations.



ST-HUBERT, ET ALLARD/LESIÈGE

DEUX ÉQUIPES GAGNANTES



Les Rôtisseries St-Hubert étaient à l'honneur lors du 21ème Gala de la publicité française. En effet, St-Hubert a remporté deux Coqs d'or pour les meilleurs messages T.V. et radio de l'année dans la catégorie "produits".

Allard/LeSiège Inc., l'agence de publicité des Rôtisseries St-Hubert, a également été choisie l'Agence de l'année lors du même Gala.

Voici, dans l'ordre habituel, quelques-uns des artisans de cette victoire.

Assis: Adam Bramble, Directeur des média, Allard/LeSiège
Mme Claire Léger, Vice-présidente des Rôtisseries St-Hubert
Mme Hélène Léger, Présidente des Rôtisseries St-Hubert
Mlle Linda Watkins, service de publicité, St-Hubert
Claude Lépine, Directeur de production, Allard/LeSiège

Debout: Michel Laporte, service de marketing, St-Hubert
Georges Matta, administrateur publicitaire, Allard/LeSiège
M. André M. Allard, Président, Allard/LeSiège Inc.
Jacques Champagne, Directeur du marketing, St-Hubert
André Blanchard, Directeur de la création, Allard/LeSiège
Gilles Robinson, Directeur du Service à la clientèle, Allard/LeSiège
Anthony Shorteno, Vice-président, Allard/LeSiège

L'Afrique du Sud interdit un succès de Pink Floyd

■ JOHANNESBOURG (AFP) — Une chanson du groupe pop Pink Floyd, adoptée comme un chant de marche par plus de 100,000 lycéens métis en grève contre l'apartheid dans l'éducation, a été interdite hier par la censure sud-africaine comme «préjudiciable à la sécurité de l'État».

Le 45 tours et l'album dans lesquels figure la chanson, «Another Brick In The Wall», numéro un au «hit parade» sud africain depuis 20 semaines, ont tous deux été interdits.

La chanson dit en partie:
«Nous n'avons pas besoin d'éducation.

«Nous n'avons pas besoin de contrôle des esprits.
«Nous n'avons pas besoin de sarcasme sombre en classe.

«Professeurs, laissez les enfants seuls.»

L'album de Pink Floyd est un des disques se vendant le plus en Afrique du Sud, avec 60,000 exemplaires diffusés en deux mois.

L'interdiction figure dans la liste hebdomadaire des publications interdites, à la section des articles jugés dangereux au bien-être général, à la paix et au bon ordre de l'Ftat.

fiducie populaire...
pour votre intérêt!

dépôt garanti 14 1/2%

90 jours Minimum $5000.00
Une institution des Caisses Desjardins.

Un placement extrêmement sûr dont le taux d'intérêt est garanti de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance et ce, sans frais d'adhésion, de gestion ou de fermeture.

Renseignez-vous sur notre gamme complète d'échéances et de taux.

1405, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Québec H2C 1H1
(514) 382-2282

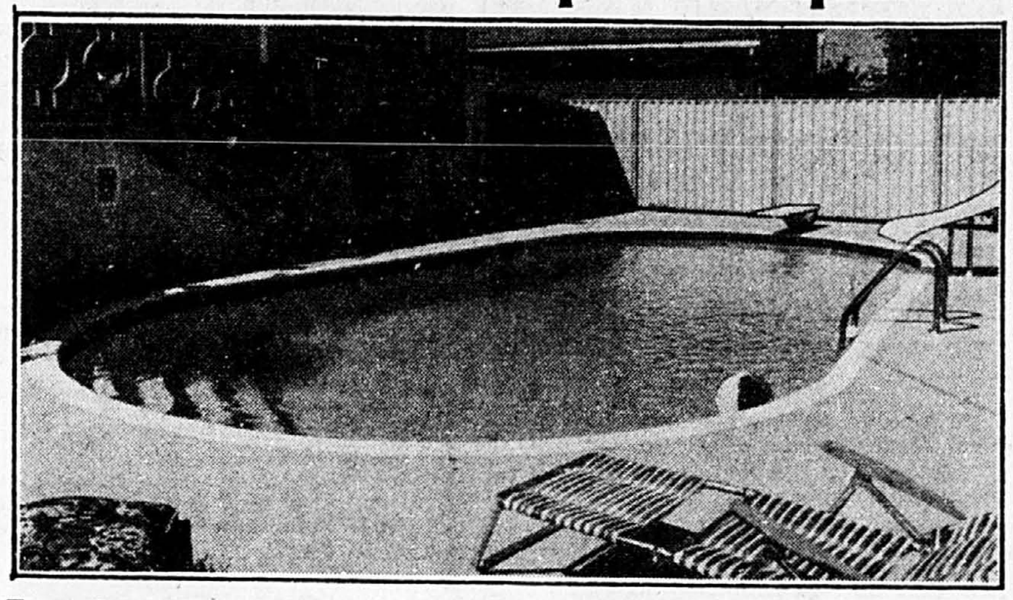
Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôt du Québec.

FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS


Jean Payette
Président


Claude Wilhelmy
Vice-président

Les propriétaires vous offrent un spécial pré-saison imbattable à ne pas manquer.



Transigez directement avec nous et profitez de notre expérience.

Piscine en béton soufflé.
Gunite 14' x 28'
3' à 6' profondeur

Notre prix comprend:
1. Choix de 6 modèles arrondies
2. Marches de béton
3. Rebord anti-éclaboussant
4. Installation
5. Filtreur avec pompe ¾
6. Trousse d'entretien complète
7. Écumoire automatique
8. 2 retours d'eau
9. 1 drain de fond
10. Garantie de 10 ans

$6950.00

LES PISCINES MONACO INC
MONACO

Salle de montre intérieur
Téléphonez-nous maintenant
327-3331
10,795 Pascal Gagnon
Mtl. Nord

21

GAGNANTS DU 21e CONCOURS DE LA PUBLICITÉ FRANÇAISE DU PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL

Meilleures agences de l'année:

Grand Prix Or: Allard/LeSiège Inc.

Grand Prix Argent (ex aequo): Le Groupe Intercommunication Inc.
Jean Léveillé & Associés Inc.

Meilleure campagne:
L'Office de la protection du consommateur
Agence: Le Groupe Intercommunication Inc.

Meilleure annonce journaux:
Noir et blanc
T. Eaton & Cie de Montréal Ltée

Meilleures annonces journaux:
Couleur
Service d'optique Elite
Agence: Pierre Tremblay Publicité

Aliments Delisle Ltée
Agence: McKim Ltée

Meilleure annonce de magazines, rotogravures, publicité spécialisée:
Noir et blanc
Distilleries Meaghers
Agence: Cockfield Brown Inc.

Meilleure annonce magazines, rotogravures, publicité spécialisée:
Couleur
T. Eaton & Cie de Montréal Ltée

Meilleure publicité extérieure:
Gaz Métropolitain
Agence: Jean Léveillé & Associés Inc.

Meilleure publicité intérieure:
Distilleries Meaghers
Agence: Cockfield Brown Inc.

Meilleure publicité directe:
(Dépliants)
Rolland Inc.
Agence: Bodson, Gauthier & Associés Ltée

Meilleure emballage:
Fédération des producteurs de pommes du Québec
Agence: Jean Léveillé & Associés Inc.

Meilleure radio—services:
30 secondes
Ministère des Affaires Sociales
Agence: Groupe Communiplex

Meilleure radio—services:
+30 secondes
Office de la protection du consommateur
Agence: Le Groupe Intercommunication Inc.

Meilleure radio—produits:
30 secondes
Les Rôtisseries St-Hubert
Agence: Allard/LeSiège Inc.

Meilleure radio—produits:
+30 secondes
Aliments Delisle Ltée
Agence: McKim

Meilleure télévision—services:
30 secondes
Haut-commissariat à la jeunesse, Loisirs et aux sports
Agence: Cabana Séguin Inc.

Meilleure télévision—services:
+30 secondes
Radio-Québec

Meilleure télévision—produits:
30 secondes
Les Rôtisseries St-Hubert
Agence: Allard/LeSiège Inc.

Meilleure télévision—produits:
+30 secondes
La Brasserie O'Keefe
Agence: Publicité Caledon Ltée

Meilleure annonce philantropique:
Fondation de recherche pour la protection des enfants du Québec
Agence: BCP Publicité Ltée

LE PUBLICITE-CLUB DE MONTREAL 1010, rue Sainte-Catherine ouest Bureau 639, Montréal, Québec H3B 1G7 (514) 875-2565


«Cabane à Sucre» par A. DUBOIS 22" x 34" (encadré) ~~$375~~ pour $195

C'EST UNE LIQUIDATION...
C'EST UNE OFFRE SANS PAREIL...
C'EST UNE RÉVOLUTION...

C'est une vaste sélection de peintures à l'huile originales par des artistes québécois, français et italiens qui doit être sacrifiée au public, malgré l'inflation, à des prix vraiment ridicules.

C'est une occasion unique dont tous les Montréalais doivent profiter.

GALERIE ROYALE
1420 ouest, rue Sherbrooke
(angle Bishop)
tél.: 845-4383

OUVERT
Lundi-Jeudi 9h à 18h
Vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche 13h à 17h

CHARGEX VISA
AMERICAN EXPRESS

Voici quelques exemples:

~~$185~~ $65
~~$290~~ $115
~~$275~~ $120
~~$475~~ $225
~~$600~~ $260
~~$950~~ $425

ENCADREMENTS LUXUEUX INCLUS DANS CES PRIX

La Ligue nouvelle des proprios de taxis devant les tribunaux

Le juge Charles A. Phelan a pris en délibéré la recevabilité du jugement déclaratoire demandé contre la Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal par trois de ses membres Lyse Brien, Pierre et Nicole Chevalier.

La recevabilité du jugement déclaratoire a été mise en doute par le procureur de la ligue, Me Robert Lahaye, en s'appuyant sur l'article 453 du code civil et aussi sur le fait qu'une cause à son avis similaire et impliquant les mêmes personnes, est actuellement pendante devant la Cour provinciale, ce qui s'appelle litispendance.

Le procureur des demandeurs, Me Henri Simon, a rétorqué, plusieurs exemples de jurisprudence à l'appui, que le tribunal pouvait parfaitement entendre la cause déposée devant lui.

Devant l'abondance de documents déposés par le procureur des demandeurs, le juge Phelan a décidé de retarder sa décision.

Auparavant, ce dernier avait refusé à Me Lahaye le droit de déposer immédiatement une contestation écrite de la demande en jugement déclaratoire, lui indiquant qu'il pourrait le faire plus tard.

Le procureur général était représenté par Me Jean-Yves Bernard, mais ce dernier n'a pas eu à s'impliquer dans le débat. Il en eût toutefois été autrement si le juge Phelan avait accepté la contestation écrite de Me Lahaye. En effet, Me Bernard entendait bien réfuter les arguments de ce dernier à l'effet que le ministre des Transports n'avait pas le pouvoir d'intervenir dans une question comme celle des cotisations.

Le comité de discipline

Par ailleurs, le procureur des contestataires, Me Simon, suit de près les activités du comité de discipline formé à partir d'un code d'éthique qui n'a pas été approuvé par le ministre des Transports, M. Denis de Belleval.

Appelé à défendre M. Pierre Chevalier devant ce comité, Me Simon a été surpris par le caractère quasi-judiciaire des audiences de ce comité, avec première audience seulement pour déterminer «l'audition de la cause», tout comme s'il s'agissait d'un procès présidé par un juge.

Mais au-delà de cette question d'atmosphère, Me Simon entend contester l'existence même de ce comité, puisqu'il a été formé à partir d'un code d'éthique non approuvé au préalable par le ministre, comme le stipule la loi.

LE RÉFÉRENDUM ET LE CITOYEN

Une table ronde à laquelle vous êtes invités à participer et qui a pour thèmes:
—**On est qui, nous autres Québécois?**
—**LE RÉFÉRENDUM: Une première dans l'histoire des Québécois.**
Avec Alfred Dubuc, animateur, Jean-Paul Bernard, Pierre Drouilly, Jacques Mascotto et Stanley Ryerson.

7 mai à 20 heures
Pavillon Hubert-Aquin
Amphithéâtre M050
Entrée libre
Renseignements: 282-7030

Métro Berri deMontigny
au 400 Sainte-Catherine est
(Coin Saint-Denis)

Université du Québec à Montréal

Pirate désarmé

STOCKTON, Californie (d'après UPI et AFP) — Un homme armé qui avait pris le contrôle d'un Boeing 707 de la société Pacific Southwest Airways, jeudi soir, a finalement été désarmé par le technicien de vol, six heures plus tard.

Toutefois, avant de se livrer à la police, le jeune homme, identifié comme étant Steven Bilson, âgé de 25 ans, a tenu à lire un message à l'intention des journalistes et de la population américaine en utilisant la radio de l'avion. Il voulait détourner l'avion vers l'Iran, a-t-il dit, pour parler là-bas au nom des Américains.

«Votre gouvernement ne peut pas vous représenter, a-t-il dit, mais moi je le peux, en tant que particulier. Carter ne doit pas payer pour les crimes commis par le chah et ne doit pas en porter le fardeau.»

GALLUP

Les tribunaux ne sont pas assez sévères

Aujourd'hui, plus des trois quarts des Canadiens (77 p. cent) sont d'avis que les cours de justice au pays sont trop indulgentes avec les criminels. Seulement deux pour cent pensent qu'elles sont trop dures, tandis que 11 pour cent considèrent qu'elles rendent des jugements équitables.

La proportion de ceux qui sont d'avis que les cours de justice ne sont pas assez sévères envers les criminels, a constamment augmenté: de 43 pour cent en 1966 lorsque la question a été posée pour la première fois, à 73 pour cent il y a cinq ans et à 77 pour cent ajourd'hui.

La question posée est la suivante:

«D'une façon générale, croyez-vous que les cours de justice dans ce pays sont trop sévères, ou pas assez sévères dans leurs jugements contre les criminels?»

Comme l'indique le tableau suivant, les Canadiens plus âgés (84 pour cent) favorisent plus des sentences plus sévères que les jeunes (69 pour cent).

Les résultats de la présente enquête sont le fruit de 1,051 entrevues à domicile auprès d'adultes de 18 ans et plus à travers le Canada. Les entrevues ont eu lieu durant la première semaine du mois de mars. Comme dans toute enquête de cette envergure, la marge d'erreur possible est de l'ordre de quatre pour cent.

	TROP SÉVÈRES	PAS ASSEZ SÉVÈRES	ÉQUITABLES	NE SAVENT PAS
National:				
aujourd'hui	2%	77%	11%	9%
1975	4%	73%	13%	10%
1974	6%	66%	16%	12%
1969	2%	58%	22%	18%
1966	7%	43%	29%	21%
Selon les âges:				
(pour 1980)				
18 à 29 ans	4%	69%	16%	12%
30 à 49 ans	2%	79%	11%	8%
50 ans et plus	1%	84%	6%	9%

Charlton
ANNONCE UNE
VENTE AUX ENCHERÈS

MARDI LE 20 MAI 1980, À 19.00 Hrs.

299 QUEEN ST. W., TORONTO, ONTARIO
(À Notre Salle De Vente À L'Enchère)

334 Lots De Billets Canadien et Americain, Jetons, Couronnes Étrangeres Et Autres Pièces, Bijoux Et Autres, Seront Offerts À L'Encan.

Attraits Principaux De L'Enchère:
DEUX PIÈCES DE $1.00 EN ARGENT DE 1948

MISE PAR LA POSTE:
Faites Parvenir Votre Demande Du Catalogue De L'Enchère, Sans Délais

Postez À: **Charlton Auctions**
299 Queen St. W., Toronto, Ont. M5V 1Z9

Faites-Moi Parvenir, Sans Frais, Une Copie De Votre Catalogue De L'Encan Par Charlton.

Nom .....
Adresse .....
Ville,Village .....
Province ..... Code Postal .....
LAP-1

Tondeuses « ElectroMulch » de « C.G.E. » ou à essence « Lawn Boy » offertes à prix Simpsons



Rabais 26.96
Tondeuse « Supreme » 19" de « Lawn Boy »
Prix ord. Simpsons 279.95
249.99

1. Puissant modèle à système d'allumage transistorisé pour mise en marche instantanée et carburateur à giclage fixe.
- Moteur 2 vitesses, 2 temps, démarrage à détente verticale facile à utiliser, silencieux circulaire. Léger carter en aluminium moulé rebelle à la rouille.
- Ens. de sécurité comprenant: protecteur de pieds, barre-déflectrice et bouclier arrière.
- Ens. ramasse-gazon de luxe. Guidon réglable 5 positions, réglage manuel de la hauteur des roues. Modèle 5277.

Tondeuse 18" « ElectroMulch » de « C.G.E. »
Prix Simpsons
156.99

2. Modèle électrique silencieux à démarrages rapides, vous offrant rendement élevé — élimine la corvée de ramasser et d'ensacher l'herbe coupée... l'herbe finement hachée fertilise votre pelouse!
- Puissant moteur 10 amp. Contrôle du bout du doigt, guidon se bloquant à 5 positions, réglage de la hauteur des roues.
- Crochet pour cordon sur guidon. Carter en acier muni de protecteurs avant et arrière pour vos pieds. Larges pneus 7". Modèle MM200.

Aussi disponibles (non représentés):
C. Cordon-rallonge 30 mètres (env. 98')..... 9.49
C1. Bidon « Wedco » approuvé par l'ACNOR pour essence. 2 gal. Imp..... 4.89

Rayon 690, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.



Crédit disponible

Simpsons MD

Simpsons pense à vous! Pensez à Simpsons!

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS